



À la croisée des chemins

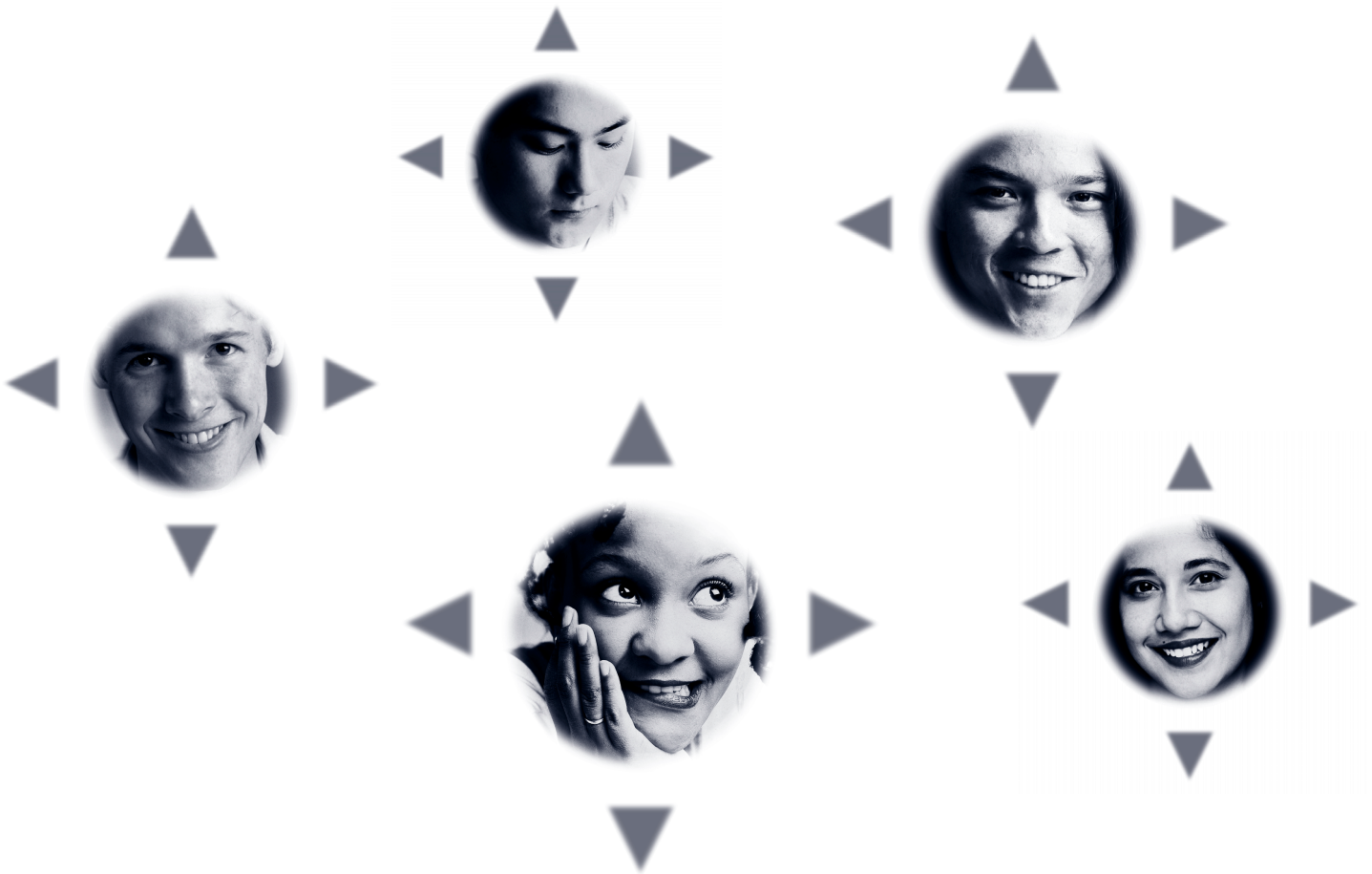
Premiers résultats pour la cohorte des 18 à 20 ans
de l'Enquête auprès des jeunes en transition



Développement des
ressources humaines Canada
Statistique
Canada

Human Resources
Development Canada
Statistics
Canada

Canada



À la croisée des chemins

Premiers résultats pour la cohorte des 18 à 20 ans
de l'Enquête auprès des jeunes en transition

Janvier 2002

Jeffrey W. Bowlby, Développement des ressources humaines Canada
Kathryn McMullen, Statistique Canada

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de Développement des ressources humaines Canada, Statistique Canada ou du gouvernement fédéral.

Imprimé en janvier 2002

À la croisée des chemins : Premiers résultats pour la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition.

Issued also in English under the title:

At a Crossroads: First Results for the 18 to 20-Year-old Cohort of the Youth in Transition Survey.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada 2002

ISBN (papier) : 0-662-86640-1

Numéro de catalogue : RH64-12/2002F

ISBN (Internet) : 0-662-86641-X

Numéro de catalogue : RH64-12/2002F-IN

Statistique Canada, numéro de catalogue : (papier): 81-591-XPf

Statistique Canada, numéro de catalogue : (Internet): 81-591-XIf

Pour obtenir des exemplaires additionnels de cette publication, veuillez écrire à :

Centre de publications de DRHC

140, Promenade du Portage, Phase IV, Niveau 0

Hull (Québec) Canada

K1A 0J9

Télécopieur : 819-953-7260

La présente publication est aussi disponible sur Internet à l'adresse suivante :

<http://www.hrdc-drhc.gc.ca/dgra>

<http://www.statcan.ca>

<http://www.pisa.gc.ca>

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	11
Remerciements	13
Les points saillants	15
Chapitre 1 Introduction	19
1.1 Nouvelles possibilités et nouveaux défis pour les jeunes du Canada	19
1.2 Les jeunes à la croisée des chemins	19
1.3 L'Enquête auprès des jeunes en transition	20
Objectifs et contenu de l'enquête	20
Conception de l'enquête longitudinale	21
1.4 Objectifs et organisation du rapport	22
Chapitre 2 Le décrochage des études secondaires	25
2.1 Taux national de décrochage	25
2.2 Taux provinciaux de décrochage	26
2.3 Le taux de décrochage a-t-il changé au cours de la dernière décennie?	28
2.4 Réexamen des taux de décrochage : l'éducation de la « seconde chance »	29
2.5 Résumé	30
Chapitre 3 Comparaison des diplômés et des décrocheurs du secondaire	31
3.1 Contexte social	31
Structure familiale	31
Scolarité des parents	32
Profession des parents	33
3.2 Notes scolaires	35
L'impact du redoublement d'une année au primaire	36
3.3 L'engagement scolaire	38
3.4 Le travail pendant les études secondaires	39
3.5 La situation matrimoniale et la qualité de parent des jeunes	41
3.6 L'influence des pairs et le comportement de chacun	42
3.7 Les aspirations scolaires	43
3.8 Le processus du décrochage	44
3.9 Résumé	46

Chapitre 4 Les cheminements après les études secondaires	47
4.1 Caractéristiques des sortants et des persévérants	47
Participation à l'éducation postsecondaire	47
Participation postsecondaire et caractéristiques familiales	49
4.2 Après l'école secondaire – Auto-évaluation des compétences	50
Les évaluations de compétences sont plus élevées en lecture et plus faibles en mathématiques et en informatique	51
Les évaluations pour toutes les compétences sont plus faibles chez les décrocheurs du secondaire	52
Les différences entre les sexes dans l'évaluation des compétences	52
4.3 Planification de carrière, cours de préparation à l'emploi et bénévolat	53
Planification de carrière et cours de préparation à l'emploi	53
Bénévolat	54
Bénévolat et compétences pour l'emploi	55
4.4 Participation au marché du travail après les études secondaires	57
4.5 Participation postsecondaire : portrait préliminaire	59
Participation postsecondaire par genre d'établissement	59
Type de logement durant la première année d'études postsecondaires	59
Sources de financement pour les études postsecondaires	60
Attitudes et sentiment d'appartenance	61
4.6 Obstacles aux études postsecondaires	63
Expérience des prêts étudiants parrainés par le gouvernement	65
4.7 Résumé	65
Chapitre 4 Tableaux annexes	67
Chapitre 5 Conclusion	71
Le décrochage du secondaire	72
Cheminements après les études secondaires	75
Annexe A Méthodologie de l'EJET pour les 18 à 20 ans	

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1	Statut à l'école secondaire des jeunes de 18 à 20 ans, décembre 1999	25
Tableau 2.2	Comparaison des taux de décrochage du secondaire chez les jeunes de 20 ans, pour 1991 et 1999 (en pourcentage)	28
Tableau 2.3	Comptabilisation des décrocheurs qui bénéficient d'une éducation de la seconde chance	30
Tableau 3.1	Moyenne des notes au secondaire (en pourcentage)	35
Tableau 3.2	Indicateurs de l'engagement à l'école secondaire (en pourcentage)	37
Tableau 3.3	Heures de travail hebdomadaire rémunérées au cours de la dernière année du secondaire (en pourcentage)	40
Tableau 3.4	Influence des pairs et comportements des diplômés et des décrocheurs	43
Tableau 4.1	Après le secondaire – Situation du point de vue des études des jeunes âgés de 18 à 20 ans qui ne fréquentaient plus l'école secondaire en décembre 1999, par sexe	48
Tableau 4.2	Après le secondaire – Situation du point de vue des études des jeunes de 18 à 20 ans qui ne fréquentaient plus l'école secondaire en décembre 1999, par province	48
Tableau 4.3	Auto-évaluation des compétences des jeunes âgés de 18 à 20 ans qui ne fréquentent plus l'école secondaire (en pourcentage)	51
Tableau 4.4	Auto-évaluation des compétences des jeunes âgés de 18 à 20 ans qui ne fréquentent plus l'école secondaire, selon le sexe (en pourcentage)	53
Tableau 4.5	Le bénévolat vous a-t-il aidé à acquérir des compétences et à obtenir un emploi? (en pourcentage)	56
Tableau 4.6	Après le secondaire – Catégories d'emploi des répondants par sexe, décembre 1999 (en pourcentage)	58
Tableau 4.7	Sources de financement pour les études postsecondaires	60
Tableau 4.8	Attitudes et sentiment d'appartenance – Première année d'éducation postsecondaire (en pourcentage)	62
Tableau 4.9	Obstacles à l'éducation postsecondaire (en pourcentage)	64

Tableau annexe 4.1 : Après le secondaire – Situation du point de vue des études des jeunes âgés de 18 à 20 ans qui ne fréquentaient plus l'école secondaire en décembre 1999, par sexe et par province (en pourcentage)	67
Tableau annexe 4.2 : Auto-évaluation des compétences des jeunes de 18 à 20 ans qui ne fréquentait plus l'école secondaire, par province (en pourcentage)	68
Tableau annexe 4.3 : Attitudes et sentiment d'appartenance – Première année d'éducation postsecondaire, par sexe (en pourcentage)	69
Annexe A	
Tableau A.1: Taux de réponse par province des ménages de l'EPA	77
Tableau A.2: Taux de réponse selon le sexe et l'âge en décembre 1999	78
Tableau A.3: Taux de réponse selon la date des données du ménage de l'EPA	78
Tableau A.4: Taux de décrochage du secondaire chez les 20 ans (en pourcentage)	79
Tableau A.5: Niveau d'éducation le plus élevé des parents de décrocheurs du secondaire (en pourcentage)	79
Tableau A.6: Auto-évaluation des compétences en résolution de problèmes des décrocheurs du secondaire (en pourcentage)	80

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Les cheminements des jeunes de 18 à 20 ans	20
Figure 2.1	Statut à l'école secondaire des jeunes âgés de 20 ans, selon le sexe	26
Figure 2.2	Taux de décrochage du secondaire chez les jeunes âgés de 20 ans, selon la province	27
Figure 2.3	Taux provinciaux de décrochage du secondaire chez les jeunes âgés de 20 ans, selon le sexe	27
Figure 2.4	Taux de décrochage du secondaire chez les jeunes Canadiens âgés de 20 à 24 ans, 1991-1999	29
Figure 3.1	Structure familiale pendant les études secondaires	32
Figure 3.2	Structure familiale biparentale pendant les études secondaires	32
Figure 3.3	Niveau de scolarité le plus élevé des parents ou des tuteurs	33
Figure 3.4	Catégorie professionnelle des mères des diplômés et des décrocheurs	34
Figure 3.5	Catégorie professionnelle des pères des diplômés et des décrocheurs	34
Figure 3.6	Incidence du redoublement d'une année au primaire	36
Figure 3.7	Participation à des activités parascolaires de l'école et des activités non-organisées par l'école	38
Figure 3.8	Heures de travail rémunérées au cours de chaque semaine de la dernière année d'études secondaires	39
Figure 3.9	Taux de décrochage selon le nombre d'heures de travail rémunérées au cours de chaque semaine de la dernière année du secondaire	40
Figure 3.10	Pourcentage de diplômés et de décrocheurs mariés ou vivant avec un(e) conjoint(e), en 2000	41
Figure 3.11	Pourcentage de diplômés et de décrocheurs ayant des enfants à charge, en 2000	42
Figure 3.12	Aspirations scolaires des diplômés et des décrocheurs	44
Figure 3.13	Motif principal du décrochage du secondaire	45
Figure 4.1	Structure familiale et situation du point de vue des études des jeunes âgés de 18 à 20 ans qui ne fréquentaient plus l'école secondaire	49
Figure 4.2	Situation des jeunes du point de vue des études en 1999 et niveau de scolarité des parents	50
Figure 4.3	Pourcentage de jeunes âgés de 18 à 20 ans qui ont suivi un cours de planification de carrière ou un cours de préparation à l'emploi au secondaire	54
Figure 4.4	Participation à des activités bénévoles non rémunérées en 1999, selon le sexe	55
Figure 4.5	Pourcentage des jeunes déclarant avoir fait du bénévolat en 1999, selon la province où les jeunes ont passé leur dernière année au secondaire	56
Figure 4.6	Situation du point de vue de l'emploi des jeunes qui ne fréquentaient plus l'école secondaire en décembre 1999	57
Figure 4.7	Genre d'établissement fréquenté, première année d'études postsecondaires	59
Figure 5	Sommaire des cheminements des 18 à 20 ans, décembre 1999	71

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



AVANT-PROPOS

Le capital humain – c'est à dire une main d'œuvre hautement scolarisée qui possède les connaissances et les compétences nécessaires pour assurer l'innovation et la croissance de la productivité, qui est souple et qui peut s'adapter aux changements qui ne cessent de se produire – constitue la pierre angulaire du succès des sociétés actuelles qui vivent et travaillent dans un contexte de mondialisation axé sur les connaissances. Dans ce contexte, les possibilités économiques et sociales à long terme du Canada dépendent dans une large mesure du succès qu'obtiennent les jeunes dans leurs transitions à l'école et sur le marché du travail. L'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) a été conçue pour recueillir toute une gamme de données sur les expériences des jeunes à l'école et sur le marché du travail. L'EJET est une enquête longitudinale qui a été élaborée grâce à un partenariat entre Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada. Le présent rapport présente les conclusions du premier cycle de l'EJET pour la cohorte des 18 à 20 ans. Entre janvier et mars 2000, plus de 22 000 jeunes Canadiens ont participé à l'enquête.

À plusieurs égards, les jeunes âgés de 18 à 20 ans se trouvent à la croisée des chemins. Pour nombre d'entre eux, la transition de l'école au marché du travail est un processus complexe et non linéaire – certains jeunes fréquentent l'école et travaillent en même temps, d'autres retournent à l'école après être entrés sur le marché du travail, et d'autres encore occupent un certain nombre d'emplois à temps partiel ou temporaires avant de se fixer dans une relation d'emploi plus stable. Du fait de ces différents cheminements, une enquête qui permet de suivre les progrès des jeunes au fil des ans constitue un instrument clé pour déterminer les facteurs qui peuvent les aider à poursuivre avec succès leurs objectifs de scolarité et d'emploi.

Au nom de Développement des ressources humaines Canada et de Statistique Canada, nous remercions les milliers de jeunes qui ont donné si généreusement de leur temps pour la collecte d'un ensemble riche de données essentielles pour la recherche et l'analyse des politiques. Les réflexions qui découlent de l'analyse de ces données contribueront à éclairer les choix que font toute une gamme d'intervenants, y compris les jeunes eux mêmes, les parents, les éducateurs et les décideurs politiques.

Allen Zeesman
Directeur général
Direction générale de la recherche appliquée
Développement des ressources humaines Canada

T. Scott Murray
Directeur général
Direction de la statistique sociale
et des institutions
Statistique Canada

Janvier 2002

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



REMERCIEMENTS

L'Enquête auprès des jeunes en transition et le présent rapport sont le fruit du travail d'un grand nombre de personnes qui y ont participé de diverses façons – depuis la présentation de renseignements pertinents au tout début de la conceptualisation, en passant par la mise au point du questionnaire, la conduite d'entrevues, l'élaboration d'une base de données et l'aide à la production du rapport. Nous remercions plus particulièrement les personnes au sein de la Direction générale de la recherche appliquée, DRHC, ainsi que du Centre des statistiques sur l'éducation et de la Division des enquêtes spéciales de Statistique Canada. Nous tenons aussi à remercier d'autres spécialistes, notamment des méthodologistes, pour leur contribution et leur aide, tout au long des différentes étapes, ainsi que les personnes qui ont corrigé les ébauches du rapport et qui ont offert d'excellents commentaires et suggestions. Enfin, nous remercions le personnel de DRHC qui ont travaillé d'arrache-pied à la préparation du document aux fins de publication.

Jeffrey Bowlby, Développement des ressources humaines Canada
Kathryn McMullen, Statistique Canada

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



À la croisée des chemins

Premiers résultats pour la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition

Le présent rapport fournit un aperçu descriptif des premiers résultats de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) pour les 18 à 20 ans au Canada. Ces premiers résultats présentent une image de la situation des jeunes quant à leurs études, leur niveau de scolarité et leur participation au marché du travail, en décembre 1999. Les jeunes de cet âge connaissent une période de transition— certains en sont aux dernières étapes de leurs études secondaires, d'autres poursuivent leurs études au niveau postsecondaire, et d'autres encore ont complètement laissé les études. La grande majorité quittent les études après l'obtention de leur diplôme, d'autres encore quittent avant de terminer leur programme d'études, ou selon le terme plus commun utilisé dans ce rapport, ont « décroché » du système scolaire. Ces jeunes montrent aussi divers niveaux de participation au marché du travail, certains combinant les études et le travail, et d'autres étant déjà pleinement actifs sur le marché du travail.

Compte tenu des divers cheminements qui s'offrent, une enquête comme l'EJET qui suit les progrès des jeunes constitue un instrument clé pour déterminer les facteurs qui peuvent les aider à poursuivre avec succès leurs objectifs de scolarité et d'emploi. Le deuxième cycle de l'EJET, qui devrait se dérouler au début de 2002, recueillera de nouvelles données auprès du même groupe de jeunes, ce qui permettra de suivre leurs activités d'études et leurs activités sur le marché du travail au fil des ans.

Les points saillants

- À l'âge de 20 ans, la grande majorité des jeunes Canadiens (85 % en date de décembre 1999) avaient obtenu un diplôme d'études secondaires.
- Environ 70 % des diplômés du secondaire âgés de 18 à 20 ans avaient entrepris des études postsecondaires.

Le décrochage des études secondaires

- On a assisté à une baisse marquée du taux de décrochage du secondaire tout au long des années 90. En décembre 1999, le taux de décrochage du secondaire pour les jeunes âgés de 20 ans se situait à 12 %, comparativement à 18 % selon l'Enquête auprès des sortants de 1991.
- De façon plus particulière, les provinces de l'Atlantique ont affiché des diminutions moyennes importantes de leurs taux de décrochage, et sont passées des taux parmi les plus élevés en 1991, aux taux parmi les plus faibles à la fin de 1999.

- Les taux de décrochage du secondaire sont demeurés élevés dans la plupart des instances pour les jeunes hommes par rapport aux jeunes femmes.
- Certains décrocheurs du secondaire reprennent leurs études selon la formule dite de la « seconde chance ». Par exemple, ils reviennent terminer le secondaire ou ils s'inscrivent à des programmes postsecondaires quand ils sont plus âgés. Environ 8.5 % des décrocheurs du secondaire avaient participé à un programme postsecondaire en date de décembre 1999.

Caractéristiques des décrocheurs du secondaire

- Les diplômés du secondaire étaient plus susceptibles que les décrocheurs d'avoir vécu dans une famille biparentale pendant leurs études secondaires, tandis que les décrocheurs étaient plus susceptibles que les diplômés de provenir de familles monoparentales.
- Les diplômés étaient plus susceptibles d'avoir des parents qui avaient un diplôme postsecondaire ou un diplôme universitaire; une proportion trois fois plus élevée de décrocheurs que de diplômés avaient des parents n'ayant pas terminé leurs études secondaires.
- Les parents de diplômés étaient plus susceptibles de travailler en gestion, en sciences ou dans une autre carrière de professionnel que ceux des décrocheurs.
- Les décrocheurs avaient obtenu des notes plus faibles, en moyenne, que les diplômés. Les décrocheurs de sexe masculin, en particulier, étaient plus susceptibles d'avoir obtenu de faibles notes et d'avoir redoublé une année à l'école primaire.
- Ce ne sont toutefois pas tous les décrocheurs qui ont obtenu de faibles notes. En fait, près de la moitié ont eu une moyenne de B. Cela fait ressortir clairement que les difficultés scolaires ne sont pas la seule raison du décrochage.
- Comparativement aux diplômés, les décrocheurs avaient un niveau d'engagement moindre à l'école tant au plan académique que social. Ils étaient moins susceptibles d'avoir des amis proches qui avaient poursuivi des études au delà du secondaire et plus susceptibles d'avoir des comportements tels que s'absenter des cours, boire de l'alcool régulièrement et consommer des drogues fréquemment.
- Même si les raisons liées à l'école prédominaient parmi les motifs du décrochage, d'autres facteurs ont aussi joué un rôle – le désir de travailler pour certains jeunes hommes et la grossesse et l'éducation d'un enfant dans le cas de certaines jeunes femmes.
- Les trois quarts de ceux qui avaient décroché ont par la suite regretté leur décision.

Travail pendant les études secondaires

- Les diplômés du secondaire étaient plus susceptibles que les décrocheurs d'occuper un emploi rémunéré au cours de leur dernière année d'études secondaires.
- Parmi ceux qui occupaient un emploi rémunéré, les taux de décrochage étaient les plus faibles pour ceux qui travaillaient un nombre modéré d'heures par semaine et les plus élevés pour ceux qui avaient l'équivalent d'un horaire à temps plein.
- Les décrocheurs de sexe masculin qui travaillaient en même temps qu'ils fréquentaient l'école étaient plus susceptibles d'avoir accompli de longues heures de travail.

Cheminelements après les études secondaires

- En décembre 1999, un peu plus de la moitié des jeunes âgés de 18 à 20 ans qui n'étaient plus au secondaire fréquentaient un établissement d'enseignement postsecondaire; 4,3 % avaient déjà obtenu un diplôme postsecondaire; et 5,7 % avaient abandonné un programme postsecondaire avant de l'avoir terminé.

- Un peu plus du quart des jeunes qui ne fréquentaient plus l'école secondaire avaient obtenu leur diplôme, mais n'avaient pas poursuivi d'études postsecondaires (ÉPS); environ 12 % étaient des décrocheurs du secondaire sans ÉPS.
- Comparativement aux jeunes hommes, un plus grand pourcentage de jeunes femmes poursuivait des études postsecondaires ou avait obtenu un diplôme d'études postsecondaires.
- Les jeunes qui faisaient des ÉPS étaient moins susceptibles de provenir d'une famille monoparentale et plus susceptibles d'avoir vécu avec leurs deux parents lorsqu'ils fréquentaient l'école secondaire.
- Les persévérants du postsecondaire étaient plus susceptibles de provenir d'une famille où un ou les deux parents avaient un diplôme universitaire.

Compétences

- Les jeunes étaient généralement plus confiants au sujet de leurs compétences en lecture et moins confiants à l'égard de leurs compétences en mathématiques et en informatique. Des différences évidentes ont été notées entre les sexes : les filles avaient tendance à coter leurs compétences en lecture et écriture de façon plus positive que les garçons; les garçons, par contre, évaluaient leurs compétences en résolution de problèmes, en mathématiques et en informatique à un niveau plus élevé que les filles.
- Des proportions plus importantes de décrocheurs du secondaire évaluaient constamment leurs niveaux de compétences comme passables/faibles; les pourcentages les plus élevés de jeunes qui évaluaient leurs compétences comme très bonnes/excellentes se retrouvaient chez ceux qui poursuivaient des études postsecondaires.
- Les décrocheurs du secondaire étaient moins susceptibles que d'autres jeunes d'avoir suivi des cours en planification de carrière et des cours de préparation à l'emploi lorsqu'ils fréquentaient l'école secondaire.

Bénévolat

- Les jeunes percevaient généralement leur expérience bénévole de façon positive – plus de la moitié de ceux qui avaient fait du bénévolat indiquaient qu'ils avaient acquis de nouvelles compétences qu'ils pouvaient appliquer dans le cadre d'un emploi.

Participation au marché du travail

- Les modèles de participation au marché du travail correspondaient aux niveaux de scolarité. Les taux d'emploi à temps plein étaient plus élevés chez les 18 à 20 ans qui avaient terminé des études postsecondaires. Même si les diplômés du secondaire sans ÉPS travaillaient, nombre d'entre eux occupaient des emplois à temps partiel. Le taux de non-emploi (qui inclut ceux qui étaient en chômage et ceux qui étaient hors de la population active) était plus élevé pour les décrocheurs du secondaire sans ÉPS.
- Les différences entre les sexes quant à la participation au marché du travail sont évidentes. De façon générale, un pourcentage plus grand de jeunes hommes avaient des emplois à temps plein; le travail à temps partiel étant plus courant chez les femmes, particulièrement les diplômées du secondaire sans ÉPS.

Expériences au cours de la première année d'études postsecondaires

- Près de la moitié des jeunes qui faisaient des ÉPS fréquentaient un collège communautaire ou un CEGEP au cours de leur première année d'ÉPS. Environ le tiers fréquentaient l'université, le reste fréquentant toute une gamme d'autres établissements postsecondaires non universitaires, comme des écoles techniques, des écoles de métiers ou des écoles de formation professionnelle, des collèges universitaires, ou des écoles commerciales ou d'autres écoles de formation privées.
- Un peu plus de 40 % des étudiants universitaires vivaient en résidence au cours de leur première année d'études postsecondaires; et 43 % vivaient avec leurs parents. La grande majorité des étudiants des autres genres d'établissements postsecondaires vivaient avec leurs parents au cours de leur première année d'ÉPS.
- Les répondants ayant participé à des études postsecondaires avaient généralement des attitudes et des rapports personnels positifs au cours de leur première année d'études postsecondaires. Toutefois, les sortants du postsecondaire avaient tendance à être moins positifs que les persévérants du point de vue de leur « intégration » au milieu postsecondaire.

Accès aux études postsecondaires

- Un peu moins de la moitié des jeunes âgés de 18 à 20 ans ont indiqué faire face à des obstacles quant à la poursuite de leurs études. Environ les deux tiers de ceux qui déclaraient être confrontés à des obstacles parlaient d'obstacles financiers.
- Les autres obstacles déclarés par les persévérants et les décrocheurs du secondaire étaient les suivants : ne pas pouvoir accéder au programme d'ÉPS de leur choix ou avoir des notes trop basses, ne pas avoir suffisamment d'intérêt ou de motivation, et dans le cas des décrocheurs du secondaire, le désir de travailler et l'obligation de prendre soin de ses propres enfants.
- Les étudiants comptaient sur une gamme variée de sources de financement pour leurs études postsecondaires. La source la plus courante était les revenus d'emploi. Comparativement aux diplômés et aux sortants du postsecondaire (personnes qui ont abandonné les études postsecondaires avant d'avoir obtenu leur diplôme), un pourcentage plus élevé de persévérants recevaient aussi de l'argent de leurs parents ou de leur conjoint(e), ou bénéficiaient de bourses, de récompenses ou de prix, avaient recours à leurs épargnes personnelles ou profitaient de prêts étudiants parrainés par le gouvernement.
- Les pourcentages de ceux qui avaient demandé un prêt étudiant parrainé par le gouvernement étaient plus élevés pour les participants à des études postsecondaires. Relativement peu de diplômés du secondaire sans ÉPS, de persévérants du secondaire ou de décrocheurs du secondaire sans ÉPS avaient fait une telle demande.
- Parmi ceux qui avaient demandé un prêt étudiant parrainé par le gouvernement, près de 20 % des persévérants du postsecondaire déclaraient avoir essuyé un refus au moins une fois; les statistiques correspondantes étaient de 16 % chez les sortants du postsecondaire et de 13 % chez les diplômés du postsecondaire.

La société du savoir d'aujourd'hui offre aux jeunes à la fois des possibilités et des défis dans leur transition au marché du travail et à la vie adulte. Ils doivent s'assurer que les choix qu'ils font à l'égard de leurs études et sur le marché du travail leur permettront de participer pleinement à l'économie et à la société du XXI^e siècle. Cela signifie qu'ils doivent acquérir l'éducation et les compétences requises et démontrer les aptitudes et la souplesse nécessaires pour pouvoir acquérir de nouvelles compétences au fil des ans.

Chapitre 1

INTRODUCTION

1.1 Nouvelles possibilités et nouveaux défis pour les jeunes du Canada

Les changements qui surviennent à l'échelle mondiale ainsi que la révolution de l'information et des communications présentent à la fois des possibilités et des défis aux jeunes étudiants et aux jeunes travailleurs en ces premières années du nouveau millénaire. Les jeunes qui possèdent les compétences et les connaissances requises seront mieux placés pour réussir dans un contexte de croissance du commerce mondial et d'éclosion de nouvelles opportunités de nature économique. Lorsque les enfants de l'après-guerre atteindront l'âge de la retraite, il y aura augmentation de la demande de nouveaux participants compétents sur le marché du travail. Outre l'élargissement des possibilités qui s'offrent aux jeunes eux-mêmes, le Canada accroît sa compétitivité par des additions de jeunes très compétents dans sa main-d'œuvre.

Habituellement, les fluctuations de l'économie mondiale ont un impact considérable sur l'emploi des jeunes. Les dirigeants du monde des affaires et les analystes du milieu social croient que pour réussir, les jeunes du Canada devront savoir s'adapter et se montrer innovateurs, et posséder des compétences poussées dans les domaines de la communication et de la technologie.

Pour constituer le capital humain ou acquérir les compétences et les connaissances nécessaires, il faut d'abord posséder une solide éducation. Le Canada, comme d'autres pays, reconnaît l'achèvement des études secondaires comme étant la scolarité minimale requise. Toutefois, la demande du marché du travail en matière de compétences et de connaissances

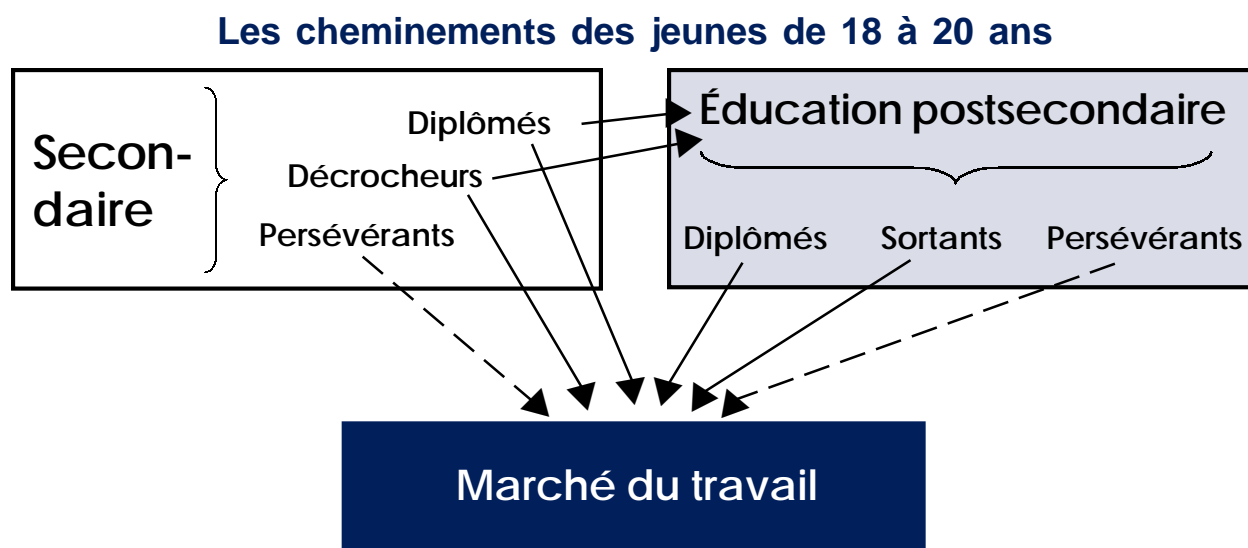
laisse croire que l'éducation postsecondaire devient rapidement la nouvelle norme de scolarité. Il ne fait alors aucun doute que les jeunes qui ne terminent pas leurs études secondaires éprouveront des problèmes particuliers à s'intégrer dans la nouvelle économie et dans la société.

1.2 Les jeunes à la croisée des chemins

Le présent rapport se penche sur les jeunes de 18 à 20 ans qui débutent leur itinéraire dans le système d'éducation postsecondaire ou sur le marché du travail. La « jeunesse » constitue un stade de développement, entre l'enfance et l'âge adulte, centré sur l'acquisition de capital humain – il s'agit d'un nouveau rôle dans la société avec plus d'indépendance et d'autonomie. Les jeunes de cet âge se trouvent à la croisée des chemins, un moment important où leurs décisions ont des conséquences à long terme sur leur vie personnelle et professionnelle. Jusqu'au début des études secondaires, la plupart des enfants empruntent des voies assez semblables. Plus tard, en raison des différentes options qui s'offrent à eux durant leurs années d'adolescence, ces voies divergent davantage.

De nos jours, pour de nombreux jeunes, la transition de l'école secondaire au travail à temps plein se révèle complexe et détournée. Les voies principales que suivent les jeunes à cet âge sont présentées dans la figure 1. De nombreux jeunes de 18 à 20 ans fréquentent des établissements postsecondaires, certains ne font que travailler, tandis que d'autres combinent les études et le travail. Quelques jeunes de cet âge achèvent encore leurs études secondaires. Les jeunes qui ont décroché de l'école secondaire et qui ne possèdent pas encore les

FIGURE 1



compétences et les connaissances pour livrer efficacement concurrence sur le marché du travail sont une source de préoccupation particulière. La politique gouvernementale peut contribuer à assurer que les jeunes de cet âge ne restreignent pas involontairement leurs options et à faire en sorte que si cela survient, ces jeunes se voient offrir des possibilités d'emprunter d'autres voies.

1.3 L'Enquête auprès des jeunes en transition

Pour mieux comprendre les expériences vécues par les jeunes dans le contexte d'un environnement social et économique qui est lui-même en évolution, Développement des ressources humaines Canada a lancé en l'an 2000, de concert avec Statistique Canada, l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET). À titre de nouvelle enquête longitudinale canadienne, l'EJET recueille de l'information sur les principales transitions dans la vie des jeunes, en particulier entre les études, la formation et le travail. L'annexe 1 donne un aperçu de la méthodologie de l'enquête, y compris l'élaboration des échantillons, les taux de réponse et les problèmes de qualité des données¹.

On a commencé à élaborer l'EJET en 1996. Des consultations ont été tenues avec les

principaux intervenants de tout le Canada, y compris les ministères fédéraux, les bureaux de l'éducation et de la main-d'oeuvre des gouvernements provinciaux, des praticiens qui travaillent directement auprès des jeunes, des chercheurs universitaires, des employeurs, des groupes d'affaires, des associations du milieu de l'éducation, des jeunes et des parents².

Objectifs et contenu de l'enquête

Les principaux objectifs de l'Enquête auprès des jeunes en transition sont les suivants :

1. Étudier les principales transitions dans la vie des jeunes (qui passent de l'école secondaire à l'éducation postsecondaire, ainsi que la transition initiale des études au marché du travail).
2. Mieux comprendre les cheminements liés aux études et au marché du travail et les facteurs qui influent sur eux.
3. Déterminer les cheminements liés aux études et au travail qui facilitent la transition vers le marché du travail.
4. Examiner l'incidence, les facteurs déterminants et les effets du décrochage, ainsi que les caractéristiques des décrocheurs.

5. Comprendre l'impact des effets de l'école sur les résultats scolaires et professionnels.
6. Étudier la contribution des programmes d'expérience de travail, des emplois à temps partiel et du bénévolat au développement des compétences et aux transitions vers le marché du travail.
7. Étudier les attitudes, les comportements et les compétences des jeunes qui accèdent au marché du travail.
8. Mieux comprendre les déterminants de l'inscription au niveau postsecondaire et la poursuite des études à ce niveau, notamment les questions liées au financement des études.
9. Mieux comprendre le rôle des aspirations scolaires et professionnelles et les attentes en matière d'investissement dans la formation supplémentaire et de choix de carrière.
10. Étudier les cheminements éducationnels et professionnels de divers sous-groupes, en particulier des jeunes « à risque ».

L'Enquête auprès des jeunes en transition vise des jeunes de deux groupes d'âge : les adolescents plus jeunes, qui ont débuté leur participation à l'âge de 15 ans, et une cohorte plus âgée, qui a commencé à participer à l'âge de 18 à 20 ans³. Le présent rapport est exclusivement centré sur les expériences de la cohorte plus âgée de l'EJET. L'un des avantages clés de l'inclusion de la cohorte plus âgée dans l'EJET tient au fait qu'elle fournit plus immédiatement de l'information pertinente à la politique sur l'éducation, la formation et l'emploi, et qu'elle donne la possibilité d'assurer le suivi de la préparation de carrières ainsi que le suivi des premiers résultats professionnels.

L'EJET qui vise les 18 à 20 ans fournit une multitude de renseignements sur les expériences d'études et d'emploi des jeunes, y compris la participation au secondaire et au postsecondaire et des historiques exhaustifs d'emploi. Des données ont été recueillies relativement à l'engagement scolaire, aux compétences, à la formation, au bénévolat, aux activités parascolaires, ainsi qu'aux

aspirations scolaires et professionnelles. Des données financières ont également été recueillies, comme de l'information sur le revenu et sur le financement des études post-secondaires. Témoignant de la nécessité de recueillir des données sur les sous-populations de jeunes, l'enquête comprend des questions sur les caractéristiques socio-économiques de la famille et de l'information au sujet des parents, traite du capital social et culturel, de l'ethnicité et de la langue parlée à la maison. L'EJET a également recueilli de l'information sur les comportements et sur l'influence des pairs. Le document intitulé *Aperçu du projet*⁴ traite de façon plus exhaustive du contenu de l'EJET.

Le présent rapport donne un aperçu des principales conclusions du premier cycle de l'EJET qui a eu lieu entre janvier et mars 2000. Plus de 22 000 jeunes âgés entre 18 et 20 ans provenant des dix provinces ont participé à l'étude.⁵

Conception de l'enquête longitudinale

L'un des principaux avantages de l'EJET est qu'elle est longitudinale. À l'heure actuelle, on prévoit assurer le suivi des participants à l'enquête à tous les deux ans durant une période de plusieurs années.

Les enquêtes conçues de manière longitudinale présentent de nombreux avantages. Par exemple, elles sont préférables aux enquêtes transversales pour documenter l'évolution qui résulte de l'expérience et pour étudier l'influence des expériences antérieures sur la situation actuelle et les résultats obtenus. Comme les répondants sont interviewés fréquemment et doivent se rappeler uniquement les événements récents, la qualité des données est supérieure.

L'information qui sera obtenue concernant ces jeunes au cours des futurs cycles d'enquête de l'EJET servira à étudier comment les décisions prises par les jeunes de 18 à 20 ans, de même que leurs études et leurs expériences de travail, affectent leur avenir.

1.4 Objectifs et organisation du rapport

Le présent rapport comprend deux objectifs principaux. D'abord, il présente de l'information sur la question du décrochage des études secondaires au Canada, puis il décrit les études postsecondaires et les expériences de travail des jeunes de 18 à 20 ans.

Afin de mieux déterminer si nos jeunes sont prêts pour le marché du travail, l'EJET fournit de l'information précise sur le nombre et les caractéristiques des jeunes qui ne répondent pas aux normes minimales de niveau d'éducation d'aujourd'hui. Des estimations du taux de décrochage des études secondaires au Canada et des taux de décrochage de l'ensemble des provinces sont présentées dans le chapitre 2. Est également présentée une comparaison entre les taux de décrochage de l'EJET et ceux de l'Enquête auprès des sortants, qui portait spécifiquement sur le décrochage des études secondaires en 1991.

Le chapitre 3 présente des comparaisons plus détaillées des caractéristiques des décrocheurs et des diplômés des écoles secondaires. Si l'on se reporte à la figure 1, les chapitres 2 et 3 se concentrent sur l'école secondaire. On y présente des données sur la famille et le contexte parental, sur les notes à l'école et les attitudes envers l'école, sur les emplois à temps partiel pendant les études secondaires, sur la situation matrimoniale et la qualité de parents des jeunes eux-mêmes, sur leurs comportements, sur l'influence des pairs et sur les aspirations scolaires. Pour formuler des politiques efficaces afin de lutter contre le décrochage dans les écoles secondaires, il faut comprendre parfaitement les influences personnelles et sociales qui mènent certains jeunes à abandonner l'école avant l'obtention de leur diplôme.

Encore une fois, si l'on se reporte à la figure 1, le chapitre 4 étudie les cheminements entre les études secondaires et postsecondaires et le marché du travail. Plus précisément, la participation à toutes les formes d'études postsecondaires est décrite, de même que les constatations sur les caractéristiques des jeunes qui ont abandonné leurs études

postsecondaires avant la fin de leur programme. En ce qui touche l'emploi, le rapport décrit les expériences des jeunes qui font leur entrée sur le marché du travail tout de suite après leurs études secondaires. Afin de déterminer l'état de leur préparation, des auto-évaluations de leurs compétences sont comparées pour les jeunes qui poursuivent des études postsecondaires et pour ceux qui entrent directement sur le marché du travail. Des résultats sont également fournis sur l'ampleur de la participation à l'école secondaire, à des cours de planification de carrière et à des cours de préparation à l'emploi, comme des programmes d'expérience de travail, d'apprentissage, et des programmes de métiers et de formation professionnelle.

Ce rapport présente un aperçu descriptif. Il s'agit d'une vue d'ensemble des études et des expériences de travail des jeunes qui tiendra lieu de fondement pour l'étude des changements que vivent ces derniers. Les changements seront documentés par les futurs cycles de l'EJET. Les réflexions qui découlent de l'analyse des données de l'EJET contribueront à une meilleure compréhension des défis auxquels les jeunes d'aujourd'hui sont confrontés et des façons de les aider à tirer le plus grand profit des possibilités qui s'offrent à eux.

Notes

- ¹ Des indicateurs de la qualité des données sont fournis tout au long du présent rapport. Les caractéristiques estimées de la population qui comportent un coefficient de variation (c.v.) de 16,5 % ou moins sont considérées comme étant de bonne qualité, et on ne leur a appliqué aucune notation spéciale. Les estimations comportant des c.v. de l'ordre de 16,6 % à 33,3 %, qui correspondent à un niveau plus élevé d'erreur de mesure, sont marquées d'un seul astérisque (*). Deux astérisques (**) servent à identifier les estimations pour lesquelles le c.v. dépasse 33,3 %. Généralement, l'analyse de caractéristiques rares d'un sous groupe de population ou de l'une ou l'autre des caractéristiques de petits sous groupes entraîne des niveaux plus élevés d'erreur de mesure.
- ² De l'information supplémentaire sur la préparation de l'Enquête auprès des jeunes en transition, y compris de l'information sur le contenu de l'enquête, est accessible dans Enquête auprès des jeunes en transition : Aperçu du projet. (Ottawa : Développement des ressources humaines Canada, Statistique Canada, 2000).
- ³ Les adolescents plus jeunes participent également au Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Il s'agit d'une étude internationale de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) conçue pour évaluer les compétences des jeunes en lecture, en mathématiques et en sciences. Les constatations de l'EJET et du PISA qui concernent la cohorte plus jeune sont présentées dans le rapport intitulé : À la hauteur : La performance des jeunes du Canada en lecture, en mathématiques et en sciences/Études PISA de l'OCDE – Premiers résultats pour les Canadiens de 15 ans. (Ottawa : DRHC, Statistique Canada et CMEC, 2001).
- ⁴ op. cit.
- ⁵ Aucune donnée n'a été recueillie dans les trois territoires et les réserves indiennes.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Chapitre 2

LE DÉCROCHAGE DES ÉTUDES SECONDAIRES

Les compétences et les connaissances acquises pendant les études secondaires constituent un capital humain précieux. Ce sont les assises des expériences en milieu de travail, de l'apprentissage futur et des aptitudes à la vie active. L'une des conséquences les plus importantes de l'obtention d'un diplôme d'études secondaires est peut-être qu'elle donne aux jeunes la possibilité de poursuivre leurs études au niveau postsecondaire. Sans diplôme d'études secondaires, il est probable que les jeunes auront de nombreux défis sur le marché du travail et dans leurs rôles en tant qu'adultes dans la société.

Dans le présent rapport, les décrocheurs des études secondaires sont ceux qui n'étaient pas inscrits à l'école secondaire et qui n'avaient pas rempli les exigences d'obtention d'un diplôme d'études secondaires en décembre 1999. Le taux de décrochage des études secondaires représente la proportion de jeunes

d'un groupe d'âge précis qui n'ont pas terminé leurs études secondaires et qui ne sont pas à les achever.

2.1 Taux national de décrochage

Les résultats de l'EJET révèlent que le taux de décrochage du secondaire chez les jeunes de 20 ans s'élevait à 12 % en décembre 1999 (tableau 2.1). La plupart des jeunes de cet âge avaient terminé leurs études secondaires (84,6 %). Le taux de décrochage des jeunes Canadiens a été calculé à l'âge de 20 ans parce que certains d'entre eux poursuivaient toujours leurs études après l'âge usuel d'obtention du diplôme¹. Cette stratégie rend mieux compte des possibilités de « seconde chance » dans les instances canadiennes, dans le cadre desquelles des jeunes qui abandonnent leurs études reviennent les terminer à un âge plus avancé.

TABLEAU 2.1

Statut à l'école secondaire des jeunes de 18 à 20 ans, décembre 1999

	Âge							
	18 ans		19 ans		20 ans		Tous les jeunes	
	%	<i>N</i>	%	<i>N</i>	%	<i>N</i>	%	<i>N</i>
Diplômés du secondaire	62,3	250 914	80,4	326 836	84,6	340 952	75,8	920 386
Persévérants du secondaire	27,3	110 029	7,8	31 797	3,3	13 470	12,8	155 420
Décrocheurs du secondaire	10,3	41 569	11,8	47 816	12,0	48 441	11,4	137 826

Le taux national de décrochage du secondaire s'élevait à 12 % chez les jeunes de 20 ans en décembre 1999.

Le taux de décrochage du secondaire était beaucoup plus élevé chez les jeunes hommes (14,7 %) que chez les jeunes femmes (9,2 %).

L'étude des taux d'obtention de diplôme selon l'âge permet de constater qu'ils ont augmenté de 18 à 20 ans et que les taux de décrochage sont passés d'environ 10 % à 12 %. Le pourcentage des persévérants à l'école secondaire est passé du quart des jeunes âgés de 18 ans à 3,3 % des jeunes âgés de 20 ans.

Le taux de décrochage du secondaire chez les jeunes hommes de 20 ans était beaucoup plus élevé que celui des jeunes femmes (14,7 % comparativement à 9,2 %) (figure 2.1). Quelque 15 % des hommes canadiens n'avaient pas atteint à l'âge de 20 ans ce que d'aucuns considèrent aujourd'hui comme la norme d'éducation minimale. Le chapitre 3 se penchera sur certains des motifs possibles de la différence dans les taux de décrochage des hommes et des femmes.

2.2 Taux provinciaux de décrochage

Les taux provinciaux de décrochage du secondaire chez les jeunes de 20 ans présentent un portrait diversifié. Comparativement aux autres provinces, les taux de décrochage étaient relativement bas en Saskatchewan, au Nouveau-Brunswick et en Ontario, et relativement élevés à l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec et au Manitoba (figure 2.2). Les taux de décrochage en Alberta, en Colombie-Britannique, à Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse se situaient dans la moyenne nationale. Dans toutes les provinces, les hommes étaient plus susceptibles de décrocher que les femmes. De plus, dans de nombreuses provinces, l'écart entre les taux de décrochage des hommes et des femmes était assez important (figure 2.3).

FIGURE 2.1

Statut à l'école secondaire des jeunes âgés de 20 ans, selon le sexe

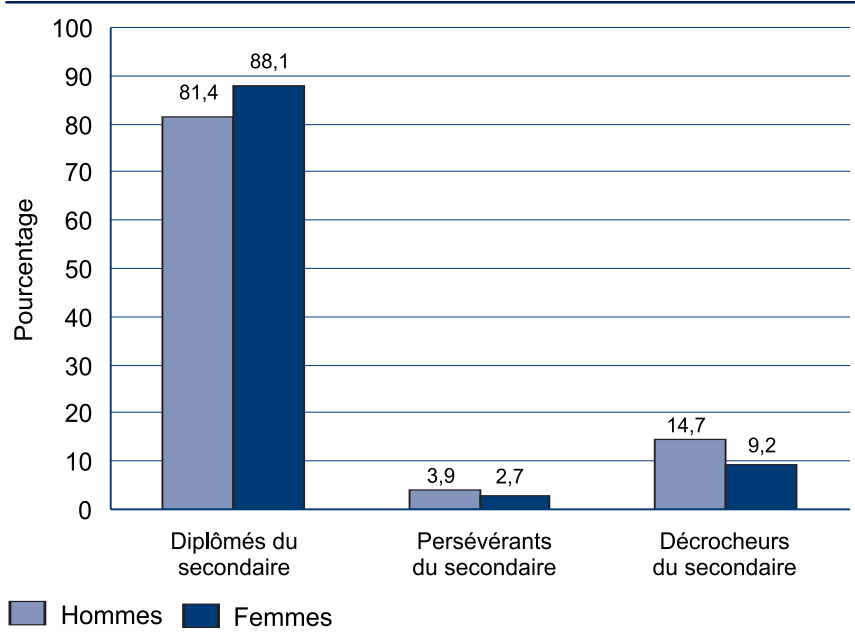


FIGURE 2.2

Taux de décrochage du secondaire chez les jeunes âgés de 20 ans, selon la province

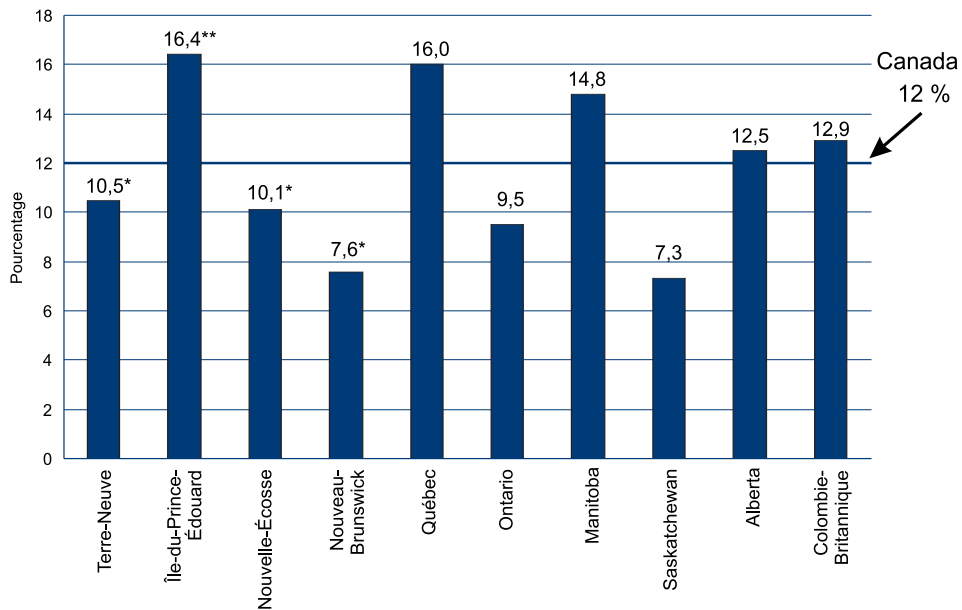
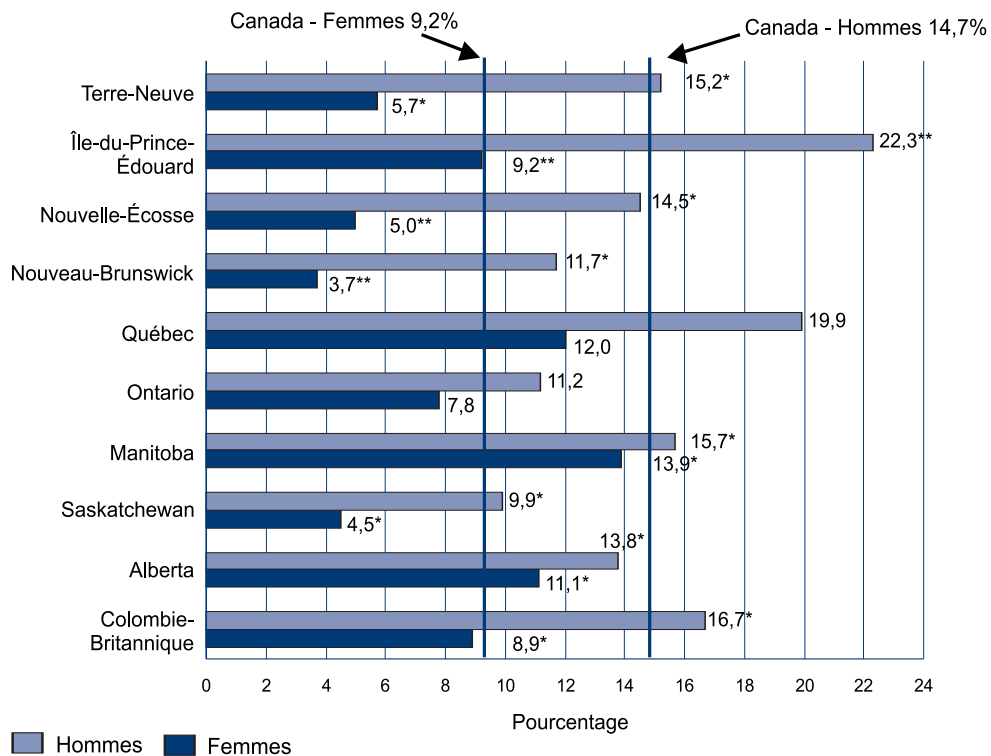


FIGURE 2.3

Taux provinciaux de décrochage du secondaire chez les jeunes âgés de 20 ans, selon le sexe



2.3 Le taux de décrochage a-t-il changé au cours de la dernière décennie?

L'un des avantages de la conception et du contenu de l'Enquête auprès des jeunes en transition est qu'elle permet d'établir des comparaisons avec l'Enquête de 1991 auprès des sortants². Comme le montre le tableau 2.2, le taux de décrochage du secondaire chez les jeunes de 20 ans s'établissait à 18 % en 1991, taux qui se compare à 12 % des 20 ans en 1999.

chez les hommes en 1999, des gains ont été réalisés au cours de la dernière décennie quant au nombre de Canadiens ayant abandonné leurs études secondaires.

Les constatations des deux enquêtes montrent que le taux de décrochage de chacune des provinces a diminué du début à la fin des années 1990 et que dans la majorité des provinces, cette baisse était considérable. Ce sont le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, la

TABLEAU 2.2

Comparaison des taux de décrochage du secondaire chez les jeunes de 20 ans, pour 1991 et 1999 (en pourcentage)

	Enquête auprès des sortants, 1991			Enquête auprès des jeunes en transition, 1999		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Canada	18	22	14	12,0	14,7	9,2
Terre-Neuve	24	29	19	10,5*	15,2*	5,7*
Île-du-Prince-Édouard	25	33	17	16,4**	22,3**	9,2**
Nouvelle-Écosse	22	29	13*	10,1*	14,5*	5,0**
Nouveau-Brunswick	20	23	16*	7,6*	11,7*	3,7**
Québec	22	26	18*	16,0	19,9	12,0
Ontario	17	22	10*	9,5	11,2	7,8
Manitoba	19	20	18	14,8	15,7*	13,9*
Saskatchewan	16	16*	16*	7,3	9,9*	4,5*
Alberta	14	16*	12*	12,5	13,8*	11,1*
Colombie-Britannique	16	17*	14*	12,9	16,7*	8,9*

Le taux de décrochage du secondaire chez les jeunes âgés de 20 ans a diminué du tiers dans les années 1990, passant de 18 % en 1991 à 12 % en 1999.

Le déclin des taux de décrochage entre 1991 et 1999 a été plus marqué pour les hommes que pour les femmes. Par conséquent, bien que les taux de décrochage demeurent plus élevés

Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse qui ont enregistré les plus importantes diminutions. Les provinces Atlantiques ont connu la plus grande baisse moyenne. Alors que leurs taux de décrochage comptaient parmi les plus élevés en 1991, elles affichaient des taux parmi les plus bas (exception faite de l'Î.-P.-É.) en 1999. Outre la Saskatchewan qui a connu une diminution plus marquée, les baisses les plus limitées sont survenues dans les provinces de l'Ouest. Toutefois, tel qu'indiqué précédemment, le taux de décrochage en Alberta et en Colombie-

Britannique est demeuré près de la moyenne nationale.

Les taux de décrochage du secondaire chez les 20 ans ont baissé dans toutes les provinces au cours des années 1990.

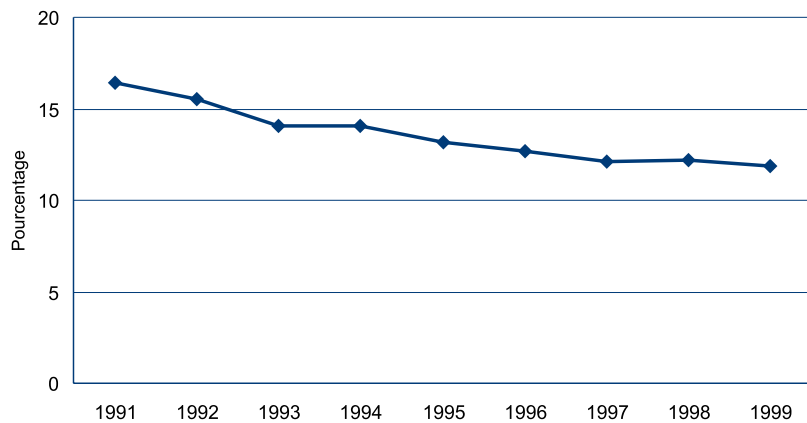
Les conclusions relatives aux taux de décrochage tirées de l'EJET et de l'Enquête auprès des sortants correspondent aux autres données nationales sur les taux de décrochage du secondaire chez les jeunes. Les données tirées de l'Enquête sur la population active portant sur un groupe de jeunes légèrement plus vieux, les 20 à 24 ans, montrent que le taux de décrochage du secondaire est passé de 16,4 % en 1991 à 11,9 % en 1999³ (figure 2.4).

Les décrocheurs et la « seconde chance »

Parmi ceux et celles qui abandonnent leurs études secondaires avant d'avoir obtenu leur diplôme, certains y reviendront pour les achever ultérieurement. D'autres peuvent s'inscrire à des programmes ou à des cours en dehors d'une école secondaire, y compris des programmes de niveau postsecondaire. Ce sont des possibilités d'études de la « seconde chance » pour les décrocheurs des études secondaires. Il importe de tenir compte de ces études supplémentaires, parce que les nouvelles compétences, connaissances et crédits obtenus par les décrocheurs auraient un impact positif sur leurs possibilités d'emploi et de développement du capital humain. Bon nombre de ces jeunes risqueraient moins d'être exclus du marché du travail, comparativement aux autres qui abandonnent leurs études secondaires et ne poursuivent pas d'autres études.

FIGURE 2.4

Taux de décrochage du secondaire chez les jeunes Canadiens âgés de 20 à 24 ans, 1991-1999



Source : Enquête sur la population active

2.4 Réexamen des taux de décrochage : l'éducation de la « seconde chance »

L'analyse effectuée révèle qu'en décembre 1999, quelque 8,9 % des décrocheurs de l'école secondaire âgés de 20 ans étaient inscrits ou avaient complété une forme quelconque d'études postsecondaires, dont le CEGEP, le collège, des programmes de métier, des programmes professionnels ou d'autres cours de niveau supérieur au secondaire.

Comme le montre le tableau 2.3, les estimations du « taux de décrochage de deuxième ordre » chez les 20 ans, pour le Canada et pour l'ensemble des provinces, sont réduites lorsqu'on tient compte des études supplémentaires suivies par certains décrocheurs. Le taux de décrochage de deuxième ordre pour le Canada était de 11 %, soit un point de pourcentage de moins que le taux national de décrochage des 20 ans mentionné précédemment. Le Québec a enregistré la plus importante diminution, une baisse de plus de deux points de pourcentage (de 16 % à 13,8 %). Ce recul était largement imputable à la poursuite par certains décrocheurs du secondaire au Québec d'études dans les programmes des CEGEP. Les taux de décrochage de deuxième ordre pour Terre-Neuve, l'Alberta et l'Î.-P.-É. étaient

d'environ un point de pourcentage inférieurs à leurs taux initiaux.

Quelque 8,9 % des décrocheurs âgés de 20 ans ont profité des possibilités d'études de la « seconde chance » et étaient inscrits ou avaient complété un programme d'études post-secondaires après qu'ils aient quitté l'école secondaire.

Pris ensemble, ces résultats laissent croire que le taux de décrochage du secondaire est fluide, en ce sens qu'il diminue avec le temps, dans la mesure où certains poursuivent des études de la seconde chance offertes dans les systèmes d'éducation du Canada.

TABLEAU 2.3

Comptabilisation des décrocheurs qui bénéficient d'une éducation de la seconde chance

	Taux de décrochage de premier ordre	Taux de décrochage de deuxième ordre
Canada	12,0	11,0
Terre-Neuve	10,5*	9,4*
Île-du-Prince-Édouard	16,4**	15,5**
Nouvelle-Écosse	10,1*	10,0*
Nouveau-Brunswick	7,6*	7,6*
Québec	16,0	13,8
Ontario	9,5	8,9
Manitoba	14,8	14,8
Saskatchewan	7,3	6,8
Alberta	12,5	11,5
Colombie-Britannique	12,9	12,2

2.5 Résumé

Ce chapitre a présenté des estimations de taux de décrochage du secondaire aux niveaux national et provincial. Les cycles à venir de l'EJET

révéleront vraisemblablement des taux de décrochage encore plus bas dans la mesure où le statut éducationnel de certains jeunes de cette cohorte change avec le temps. Parmi les jeunes qui étaient encore à l'école secondaire en décembre 1999 (les persévérants), certains obtiendront finalement leur diplôme et d'autres abandonneront leurs études. De plus, certains des décrocheurs actuels de l'école secondaire reviendront dans le système d'éducation pour obtenir leur diplôme d'études secondaires. Tel qu'illustré précédemment, certains décrocheurs feront des études supplémentaires de niveau postsecondaire.

Toutefois, au-delà des taux de décrochage, qu'est-ce qui distingue les décrocheurs du secondaire de la plupart des jeunes qui achèvent leurs programmes d'éducation secondaire? Les décrocheurs présentent-ils un ensemble uniforme de caractéristiques? Quels facteurs peuvent contribuer à expliquer pourquoi les hommes sont plus susceptibles de décrocher? Le chapitre suivant présente de l'information aidant à répondre à ces questions.

Notes

- ¹ L'âge type d'obtention du diplôme d'études secondaires au Canada est 18 ans (douzième année), quoique les jeunes du Québec terminent généralement leurs études secondaires à 17 ans (cinquième secondaire, ou l'équivalent de la onzième année).
- ² Dans le cadre de l'Enquête de 1991 auprès des sortants, 9 460 jeunes Canadiens dont l'âge varie entre 18 et 20 ans ont été interviewés sur divers sujets touchant leurs expériences à l'école secondaire et les circonstances associées au décrochage. Les conclusions sont présentées dans : Après l'école – Résultats d'une enquête nationale comparant les sortants de l'école aux diplômés d'études secondaires âgés de 18 à 20 ans (Ottawa : Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, 1993). En 1995, l'Enquête de suivi auprès des sortants a été effectuée. Elle a actualisé l'information sur les jeunes quatre ans après l'enquête originale. Les résultats de l'enquête de suivi sont présentés dans les rapports suivants de Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada : (1) Après le secondaire : les premières années – Premier rapport découlant de l'Enquête de suivi auprès des sortants, 1995 (1996) et (2) Le secondaire : est-ce suffisant? – Analyse des résultats de l'Enquête de suivi auprès des sortants, 1995 (1998).
- ³ Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2000.

Chapitre 3

COMPARAISON DES DIPLÔMÉS ET DES DÉCROCHEURS DU SECONDAIRE

Le présent chapitre porte essentiellement sur les différences entre les décrocheurs du secondaire âgés de 18 à 20 ans et les diplômés du secondaire du même groupe d'âge¹. Si les décideurs politiques et les administrateurs scolaires doivent aider ceux et celles qui pourraient abandonner l'école secondaire avant d'obtenir leur diplôme, il importe de comprendre les caractéristiques qui différencient ces jeunes de ceux et celles qui obtiennent leur diplôme d'études secondaires. Parmi les influences sociales et personnelles analysées dans ce chapitre, mentionnons : les caractéristiques familiales, les notes scolaires, l'expérience vécue à l'école et les attitudes adoptées à l'école, le travail et la fréquentation scolaire, la situation matrimoniale et la qualité de parent, et les aspirations scolaires.

3.1 Contexte social

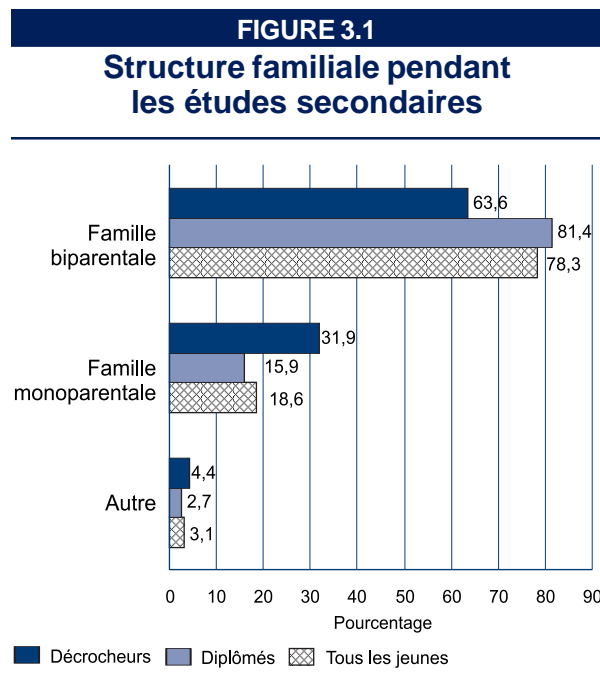
L'impact des facteurs familiaux, économiques et sociaux sur les résultats obtenus par les jeunes a fait l'objet de nombreuses études. On reconnaît généralement que la richesse, le statut social et les connaissances sont transmises des parents aux enfants. La recherche a révélé que plus les parents sont instruits, possèdent des ressources économiques et occupent une bonne situation professionnelle, plus les résultats scolaires et professionnels de leurs enfants seront positifs. Le succès relatif des systèmes d'éducation est souvent jugé en fonction de la mesure dans laquelle ils évitent

ou tout au moins atténuent ces différences entre les jeunes. Dans la présente section, on se penchera sur l'impact de la structure familiale et de l'éducation et de la profession des parents sur la probabilité que le jeune termine ses études secondaires.

Structure familiale

L'existence d'un lien entre le nombre de parents ou de tuteurs avec lesquels les enfants vivent et les résultats obtenus par les jeunes a été établie. Par exemple, la structure familiale « biparentale » est plus susceptible d'offrir une stabilité économique et du soutien aux jeunes, ce qui peut se traduire par des meilleurs résultats scolaires.

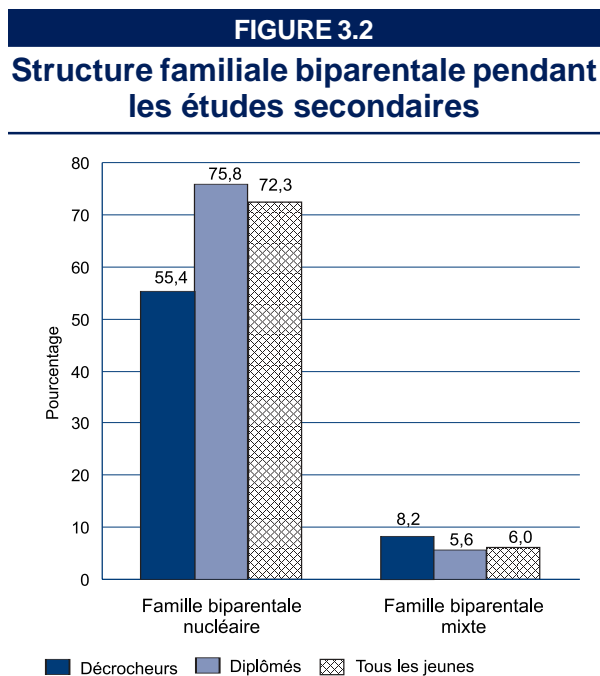
Dans le cadre de l'enquête, on a posé la question suivante aux jeunes : « Avec quels parents ou quels tuteurs viviez-vous la plupart du temps durant le secondaire ? » Quelque huit jeunes de 18 à 20 ans sur dix ont mentionné qu'ils ont vécu avec leurs deux parents ou avec deux tuteurs durant cette période, alors qu'un peu moins de deux sur dix vivaient avec un seul parent et qu'un très faible pourcentage vivaient autrement (p. ex. par eux-mêmes ou dans un établissement) (figure 3.1).



Bien que la plupart des diplômés et des décrocheurs du secondaire vivaient avec leurs deux parents pendant leurs études secondaires, un pourcentage plus élevé de décrocheurs que de diplômés vivaient avec un seul parent.

Environ huit diplômés du secondaire sur dix vivaient dans des foyers à deux parents, comparativement à un peu moins des deux tiers des décrocheurs. Environ le tiers des décrocheurs vivaient avec un seul parent comparativement à environ 16 % des diplômés.

Près des trois quarts des jeunes vivaient dans les familles « nucléaires » de deux parents biologiques ou adoptifs (figure 3.2). Une proportion beaucoup plus faible de jeunes (soit 6 %) vivaient dans des familles mixtes (p. ex. avec la mère biologique et un beau-père). Les trois quarts des diplômés du secondaire vivaient dans des familles nucléaires comparativement à un peu plus de la moitié des décrocheurs. Ces derniers étaient légèrement plus susceptibles de faire partie d'une famille mixte durant leurs études secondaires que les diplômés.



Prises globalement, ces observations révèlent que les diplômés et les décrocheurs étaient plus susceptibles d'avoir vécu dans des familles biparentales pendant leurs études secondaires, et encore davantage dans le cas des diplômés. Comparativement aux diplômés, un pourcentage supérieur de décrocheurs vivaient avec un seul parent.

Scolarité des parents

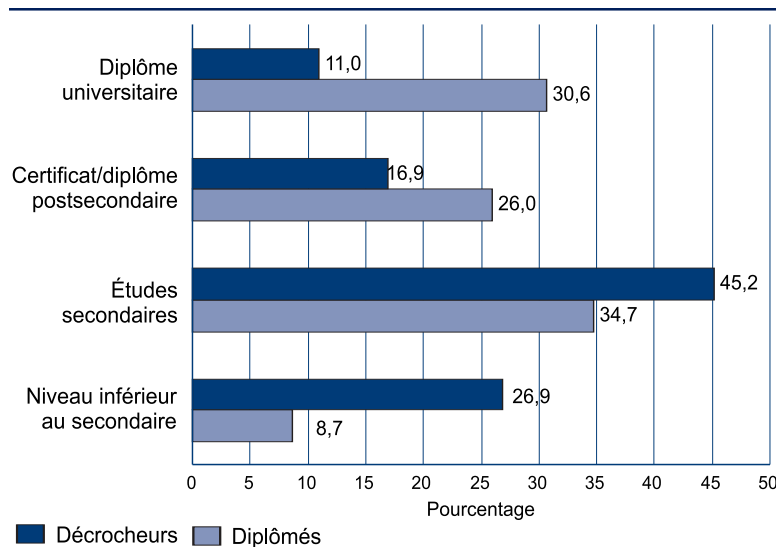
La scolarité des parents constitue un mécanisme important de la transmission des connaissances et du patrimoine des parents aux enfants. Le lien favorable connu entre le niveau d'éducation et les résultats socio-économiques signifie que l'éducation des parents constitue un bon facteur de prévision des ressources économiques de la famille, qui peut être utilisé pour acheter des ressources éducatives pour les enfants.

La figure 3.3 présente des données sur le niveau d'éducation le plus élevé des parents et des tuteurs. Si un jeune vivait avec ses deux parents et que l'un d'eux avait un niveau d'éducation plus élevé que l'autre, le parent dont le niveau d'éducation est le plus élevé est retenu. Si le jeune vivait avec un seul parent, c'est le niveau de scolarité de ce parent qui est indiqué.

La proportion de diplômés ayant au moins un parent qui a complété une forme quelconque d'études postsecondaires était deux fois la proportion des décrocheurs (56,6 % comparativement à 27,9 %). La proportion de diplômés qui avaient un parent ayant fait des études universitaires était près de trois fois la proportion des décrocheurs (30,6 % comparativement à 11 %). Parallèlement, la proportion de décrocheurs qui avaient des parents n'ayant pas terminé leurs études secondaires était trois fois celle des diplômés (26,9 % comparativement à 8,7 %). En outre, environ sept décrocheurs sur dix comparativement à tout juste quatre diplômés sur dix avaient des parents dont le niveau de scolarité le plus élevé était l'école secondaire ou un niveau moindre. Ces conclusions laissent croire que plus le niveau de scolarité des parents est élevé, plus leurs enfants sont susceptibles de terminer leurs études secondaires.

FIGURE 3.3

Niveau de scolarité le plus élevé des parents ou des tuteurs



Les diplômés du secondaire étaient deux fois plus susceptibles que les décrocheurs d'avoir au moins un parent ayant achevé une forme quelconque d'études postsecondaires.

Profession des parents

Il a été démontré que la profession des parents constitue un autre facteur ayant un impact sur les résultats obtenus par les jeunes. L'un des impacts importants et directs de la profession des parents sur les enfants peut découler des ressources économiques connexes dont dispose la famille, et donc le jeune. Ces ressources matérielles peuvent permettre une plus vaste gamme de possibilités sociales et culturelles.

Dans l'EJET, on a demandé aux jeunes de fournir de l'information au sujet de la profession de leurs parents. Les réponses données ont été codées au moyen de la Classification type des professions (CTP)², puis rassemblées dans les catégories plus générales de la CTP. Pour simplifier la présentation des résultats, certaines catégories de la CTP ont été regroupées. Bien que les catégories de la CTP ne transmettent

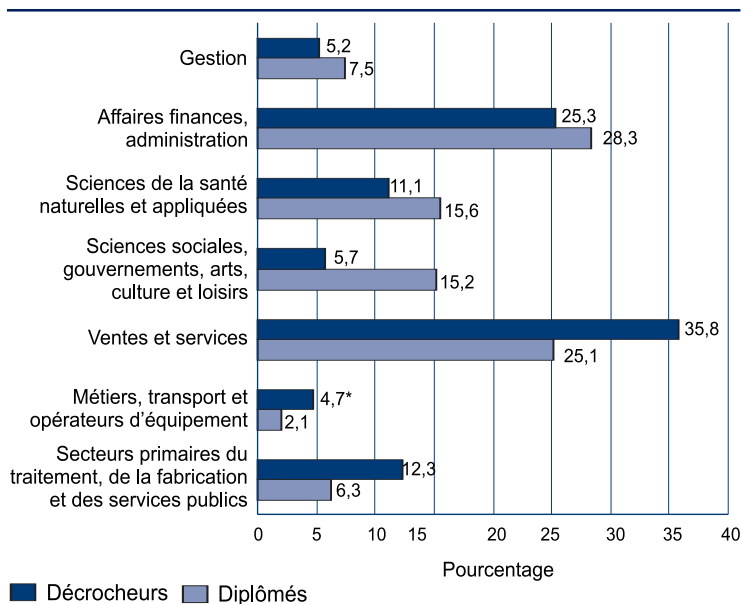
pas certains détails au sujet des professions, elles peuvent suggérer des liens avec les niveaux de scolarité et de rémunération qui peuvent être associées à ces professions. Les catégories professionnelles sont étudiées distinctement pour les mères et les pères des diplômés et des décrocheurs du secondaire.

Parmi les sept types de profession classifiés ici, les mères des diplômés et des décrocheurs œuvraient le plus souvent dans le secteur des ventes et des services ou dans des professions liées aux affaires, aux finances et à l'administration. Les mères des décrocheurs étaient plus susceptibles que celles des diplômés d'occuper des postes dans les ventes et les services (35,8 % et 25,1 %); et elles étaient deux fois

plus susceptibles d'être dans les secteurs primaires, du traitement, de la fabrication et des services publics, ou dans les secteurs des métiers, du transport et des opérateurs d'équipement (total de 17 % des mères des décrocheurs et de 8,4 % des mères de diplômés dans ces deux catégories) (figure 3.4). De l'autre côté, les

FIGURE 3.4

Catégorie professionnelle des mères des diplômés et des décrocheurs



diplômés étaient plus susceptibles que les décrocheurs d'avoir une mère occupant un poste en sciences sociales, au gouvernement, dans le domaine des arts, de la culture et des loisirs; et dans les professions liées aux sciences naturelles, appliquées et de la santé, à la gestion, aux finances et à l'administration. Globalement, ces catégories représentaient les deux tiers des mères des diplômés (66,6 %) comparativement à juste un peu moins de la moitié des mères de décrocheurs (47,3 %).

Pour ce qui est des pères, près des deux tiers des pères de décrocheurs (soit 63,9 %) occupaient un métier ou avaient une occupation dans les secteurs des transports, de l'exploitation d'équipement, ou encore dans les secteurs primaires, du traitement, de la fabrication ou des services publics (figure 3.5). Environ 41,2 % des diplômés avaient un père qui occupaient une de ces professions. Par ailleurs, les pères de diplômés étaient plus susceptibles que ceux

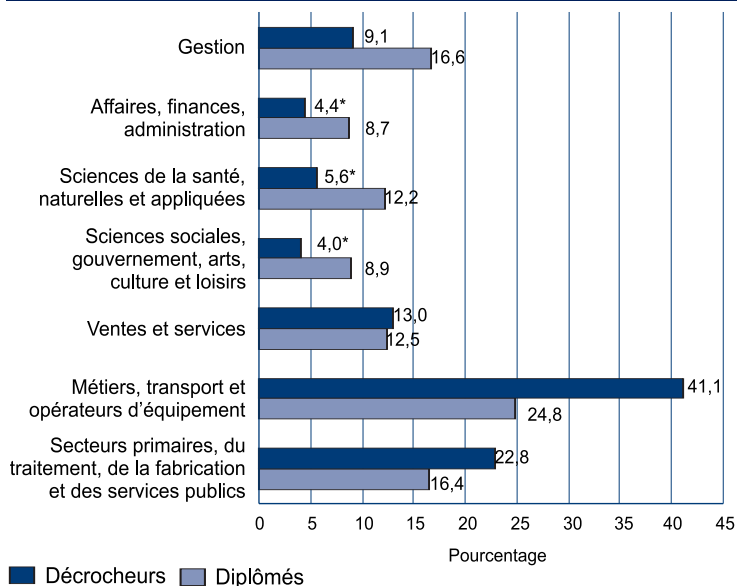
des décrocheurs de travailler dans les domaines de la gestion, des affaires, des finances, de l'administration, et des sciences de la santé, naturelles et appliquées ou encore en sciences sociales, au gouvernement, ou dans les domaines des arts, de la culture et des loisirs (46,4 % comparativement à 23,1 % au total des quatre catégories professionnelles).

Ces observations montrent que les parents de diplômés du secondaire, à la fois les mères et les pères, occupaient généralement des professions nécessitant des études plus formelles et rapportant davantage sur le plan économique (p. ex. en gestion, en sciences de la santé, en sciences naturelles et en sciences appliquées). Tel qu'illustré dans la partie précédente, les

diplômés étaient aussi plus susceptibles que les décrocheurs d'avoir un parent ayant fait des études postsecondaires. Ces facteurs laissent à penser que les diplômés du secondaire étaient plus susceptibles de grandir dans un foyer où

FIGURE 3.5

Catégorie professionnelle des pères des diplômés et des décrocheurs



les parents avaient fait de plus longues études formelles et qui aurait été plus favorisé sur le plan économique.

3.2 Notes scolaires

Les gouvernements, les éducateurs et les employeurs se préoccupent de la mesure dans laquelle les jeunes sont prêts à travailler dans l'économie du savoir d'aujourd'hui. Les notes obtenues à l'école secondaire donnent une certaine indication des compétences et des connaissances acquises par les jeunes. Par le truchement de l'EJET, on a obtenu de l'information sur les moyennes générales au cours de la dernière année du secondaire, dans

Les mères et les pères de diplômés du secondaire étaient plus susceptibles que ceux de décrocheurs d'occuper des emplois en gestion, dans les affaires, en finances, au gouvernement, en arts, ou dans les domaines de la culture ou des sciences. Ces professions nécessitent habituellement plus d'études et offrent généralement de meilleurs avantages économiques.

TABLEAU 3.1

Moyenne des notes au secondaire (en pourcentage)

	Diplômés			Décrocheurs		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Moyenne générale des notes – dernière année						
80-100 % — A	42,3	35,5	48,5	12,9	10,7	16,4
70-79% — B	43,2	45,8	40,8	34,5	31,3	39,6
60-69 % — C	13,6	17,4	10,1	34,8	38,5	29,0
50-59 % — D	0,9	1,2	0,6	14,2	15,6	12,0
Moins de 50 % — E	—	—	—	3,6	4,0	3,0*
Moyenne des notes – plus récent cours de mathématiques						
80-100 % — A	38,2	37,1	39,2	25,8	25,4	26,4
70-79 % — B	31,5	32,4	30,7	30,3	29,0	32,2
60-69 % — C	22,1	22,2	22,1	28,7	32,6	22,5
50-59 % — D	8,0	8,1	7,8	12,6	10,9	15,1
Moins de 50 % — E	0,2*	0,2*	0,3*	2,7*	2,0*	3,8*
Moyenne des notes – plus récent cours de langue principal						
80-100 % — A	45,0	35,3	53,9	20,5	15,3	28,6
70-79 % — B	36,0	38,9	33,2	31,2	28,8	35,1
60-69 % — C	16,2	21,9	10,8	32,6	36,6	26,2
50-59 % — D	2,8	3,8	2,0*	13,1	16,2	8,4*
Moins de 50 % — E	—	—	—	2,6*	3,1*	1,7*

le dernier cours de mathématiques et dans le dernier cours de langue principale.

Les décrocheurs du secondaire étaient plus susceptibles d'obtenir des moyennes générales plus faibles que les diplômés (tableau 3.1). Plus de quatre diplômés sur dix (42,3 %), comparativement à environ le tiers de cette proportion chez les décrocheurs (12,9 %), ont obtenu une moyenne d'au moins « A » (80 %) durant leur dernière année d'études secondaires. Les décrocheurs étaient plus susceptibles que les diplômés d'avoir obtenu une moyenne générale inférieure à 60 % (17,8 % contre 1 %). Les décrocheurs ont obtenu des notes plus faibles que les décrocheuses ou les diplômés de sexe masculin.

Une comparaison des notes obtenues dans les cours les plus récents de mathématiques et dans les cours de langue principale a révélé des notes beaucoup plus basses chez les décrocheurs. Les différences étaient plus accentuées dans les cours de langue : la proportion de décrocheurs ayant obtenu une moyenne de « A » (20,5 %) étaient moins que la moitié de la proportion des diplômés (45 %). Les jeunes hommes, tant décrocheurs que diplômés, étaient moins susceptibles d'exceller que les jeunes femmes.

Les notes de mathématiques obtenues par les jeunes hommes et par les jeunes femmes étaient semblables à leurs notes en langue, particulièrement chez les diplômés. Cependant, le pourcentage des décrocheuses ayant de faibles notes (notes inférieures à 60 %) en mathématiques était plus élevé que pour les décrocheurs (18,9 % comparativement à 12,9 %).

Toutefois, ce ne sont pas tous les décrocheurs qui obtiennent des notes globalement faibles. Près de la moitié ont une moyenne de « B » (de 70 % à 79 %) ou plus et un autre tiers obtient une moyenne de « C » (de 60 % à 69 %). Il se peut que le mauvais rendement scolaire ne constitue pas un motif courant d'abandon chez ces jeunes. Fait étonnant, peut-être, seul un très faible pourcentage de décrocheurs, soit 3,6 %, ont déclaré avoir une moyenne générale inférieure à 50 %.

Bien que les décrocheurs du secondaire aient obtenu des notes plus faibles à leur dernière année d'études secondaires comparativement aux diplômés, ce ne sont pas tous les décrocheurs qui offraient un mauvais rendement à l'école.

Il n'en demeure pas moins que dans l'ensemble, les décrocheurs, et en particulier les jeunes hommes, ont obtenu des notes beaucoup plus faibles que les diplômés. Ce fait illustre pourquoi certains d'entre eux ont pu abandonner leurs études secondaires. Des notes faibles peuvent mettre en péril la capacité d'achever le secondaire.

L'impact du redoublement d'une année au primaire

On a demandé aux jeunes s'ils avaient déjà eu à reprendre une année au primaire. Le redoublement d'une année pourrait être un indicateur important de ceux qui finissent par décrocher.

FIGURE 3.6

Incidence du redoublement d'une année au primaire

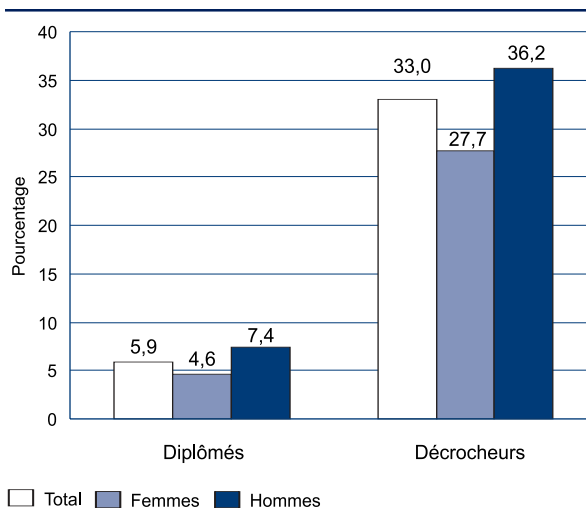


TABLEAU 3.2

Indicateurs de l'engagement à l'école secondaire (en pourcentage)

	Diplômés			Décrocheurs		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
% la plupart du temps ou toujours :						
<i>Je m'entendais bien avec les enseignant(e)s.</i>	88,6	85,0	91,8	60,1	53,4	71,2
<i>Je faisais le moins de travail possible; je voulais juste me tirer d'affaire.</i>	14,9	20,8	9,4	34,5	39,6	26,0
<i>Je prêtais attention à l'enseignant(e).</i>	82,1	76,8	87,0	60,1	54,8	68,6
<i>Je m'intéressais à ce que j'apprenais en classe.</i>	60,4	54,8	65,7	43,6	38,3	52,2
<i>Je me sentais comme un(e) étranger(ère) ou étais tenu(e) à l'écart des choses à l'école.</i>	3,5	3,7	3,3	14,2	13,5	15,1
<i>Je complétais mes devoirs à temps.</i>	80,4	74,0	86,3	48,1	39,7	61,5
% d'accord ou tout à fait d'accord :						
<i>Je pensais que plusieurs des choses que nous apprenions en classe étaient inutiles.</i>	38,7	40,4	37,3	55,4	59,1	49,5
<i>On me traitait avec autant de respect que les autres élèves de ma classe.</i>	91,7	91,5	92,0	74,4	76,5	71,0
<i>J'avais des ami(e)s à l'école avec qui je pouvais parler de choses personnelles.</i>	94,5	93,4	95,5	84,0	83,9	84,3
<i>J'aimais participer à plusieurs activités à l'école, par exemple les clubs, les sports, le théâtre.</i>	62,1	61,8	62,5	37,8	41,4	32,0
<i>L'école était souvent une perte de temps.</i>	13,2	16,6	10,0	36,3	39,8	30,4
<i>Les personnes de mon école s'intéressaient à ce que j'avais à dire.</i>	90,5	89,9	91,0	78,8	80,3	76,4
% 3 heures ou moins :						
<i>Combien d'heures par semaine consacriez-vous aux devoirs en dehors des cours, durant les périodes libres et à la maison?</i>	37,0	45,9	28,9	62,7	68,1	53,8

Les décrocheurs du secondaire étaient plus que cinq fois plus susceptibles (33 % comparativement à 5,9 % de diplômés) d'avoir redoublé une année au primaire (figure 3.6). Une plus grande proportion de jeunes hommes, diplômés ou décrocheurs, avaient échoué une année que de jeunes femmes.

Pourquoi certaines des personnes qui avaient redoublé une année au primaire finissent par obtenir leur diplôme d'études secondaires, alors que d'autres ne le font pas? Une analyse venant s'ajouter à ce rapport contribuera à jeter un éclairage sur les facteurs personnels, liés à l'école et socio-démographiques qui

influencent les jeunes qui connaissent un échec scolaire en vue de les aider à surmonter leurs difficultés et à compléter leurs études secondaires. D'autres recherches sont nécessaires pour mieux comprendre la mesure dans laquelle les facteurs scolaires influencent certains jeunes à terminer leurs études et en incitent d'autres à quitter l'école prématurément. Pourquoi, par exemple, certains étudiants du secondaire obtiennent-ils des notes relativement faibles sans toutefois abandonner leurs études? À l'opposé, pourquoi certains étudiants qui ont des notes raisonnablement bonnes décident-ils de quitter l'école?

3.3 L'engagement scolaire

L'examen de la mesure dans laquelle les jeunes s'impliquent aux niveaux scolaire et social à l'école aide à mieux comprendre les motifs du décrochage des études secondaires. Le concept de l'engagement scolaire prend en compte la manière dont les jeunes participent à l'école et s'y identifient.

On a posé aux jeunes certaines questions concernant divers éléments de leur engagement à l'école. Comme le montre le tableau 3.2, les diplômés du secondaire ont sans cesse affiché des attitudes plus positives au sujet de l'école et une bonne éthique de travail, en plus de récolter des évaluations scolaires plus favorables, comparativement aux décrocheurs.

L'une des plus grosses différences entre les diplômés du secondaire et les décrocheurs a été établie en réponse à l'énoncé « Je complétais mes devoirs à temps. » Huit diplômés sur dix, comparativement à la moitié des décrocheurs, ont indiqué qu'ils avaient toujours complété leurs devoirs à temps ou qu'ils l'avaient fait la plupart du temps. Les décrocheurs de sexe masculin étaient moins susceptibles de le faire. Les décrocheurs du secondaire étaient également plus susceptibles que les diplômés (62,7 % comparativement à 37 %) d'affirmer qu'ils consacraient trois heures ou moins à leurs devoirs chaque semaine durant leur dernière année d'études secondaires.

On a obtenu de grands écarts aux réponses à l'énoncé « Je m'entendais bien avec

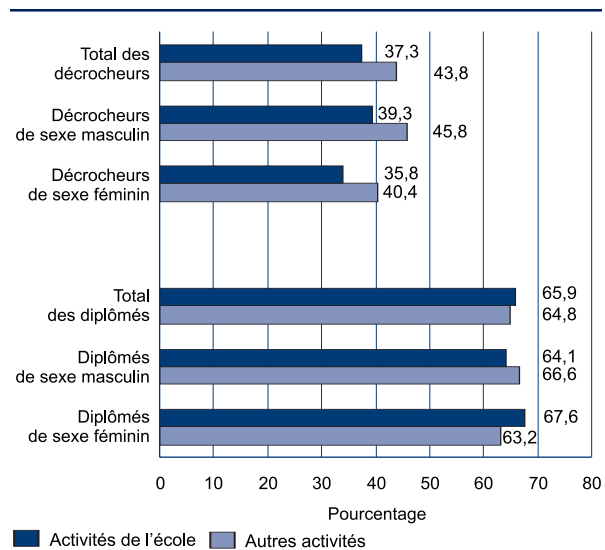
les enseignants ». Une plus grande proportion de diplômés (88,6 %) que de décrocheurs (60,1 %) ont indiqué qu'ils s'entendaient bien avec leurs enseignantes la plupart du temps ou tout le temps. Encore une fois, les décrocheurs de sexe masculin étaient moins susceptibles d'être positifs dans leur évaluation.

On constatait également une différence notable dans la réponse à l'énoncé « j'aimais participer à plusieurs activités à l'école, par exemple les clubs, les sports, le théâtre ». La plupart des diplômés étaient d'accord ou fortement d'accord avec cet énoncé, tandis qu'une minorité de décrocheurs l'étaient. Dans ce cas, les décrocheuses étaient moins susceptibles d'être d'accord.

Les autres renseignements demandés qui portent sur les activités parascolaires *de l'école* montrent la participation différente des diplômés et des décrocheurs. Les deux tiers des diplômés participaient à une forme quelconque d'activité scolaire, comparative-ment à un peu moins de quatre décrocheurs sur dix. Parmi les diplômés, les femmes étaient quelque peu plus susceptibles que les hommes de participer, alors que chez les décrocheurs, les femmes étaient un peu moins susceptibles de s'impliquer (figure 3.7).

FIGURE 3.7

Participation à des activités parascolaires de l'école et des activités non-organisées par l'école



En comparaison avec les diplômés du secondaire, les décrocheurs ont montré des attitudes et des comportements révélant un engagement scolaire moindre. Les décrocheurs de sexe masculin, en particulier, semblent avoir été moins engagés à l'école.

Les activités non-organisées par l'école étaient également documentées. Comme le montre la figure 3.7, les diplômés du secondaire étaient plus susceptibles de s'impliquer dans des activités non-organisées par l'école que les décrocheurs. Toutefois, la différence n'est pas aussi importante que dans le cas des activités de l'école, car les décrocheurs ont montré une participation un peu plus grande aux activités non-organisées par l'école qu'aux activités de l'école. Les diplômés avaient tendance à participer également aux deux genres d'activités.

Les résultats en matière d'engagement scolaire révèlent que les décrocheurs montraient des attitudes et des comportements quelque peu moins favorables à l'égard de l'école, des points de vue moins favorables de leurs rapports avec les enseignants et les autres étudiants, des habitudes d'étude moins bonnes et un engagement moindre aux niveaux des activités parascolaires à l'école. Les décrocheurs de sexe masculin, en particulier, semblent avoir été moins engagés et plus insatisfaits de leur expérience scolaire. Par exemple, ils étaient manifestement moins susceptibles de « s'intéresser à [ce qu'ils] apprennent en classe » et plus susceptibles de croire que « bon nombre de choses [qu'ils] apprennent en classe étaient inutiles ».

Ces observations ne signifient pas que les décrocheurs étaient largement désengagés de l'école,

que ce soit au niveau de la participation ou de l'identification scolaire ou sociale. Règle générale, ils affichaient des attitudes et des comportements qui laisseraient croire qu'ils avaient un certain intérêt envers leurs études et leurs expériences au secondaire. Néanmoins, par rapport à ceux qui ont complété leurs études secondaires, les décrocheurs, et en particulier les décrocheurs de sexe masculin, semblaient avoir été moins engagés.

3.4 Le travail pendant les études secondaires

Les jeunes commencent généralement à avoir un travail rémunéré pendant leurs années d'études secondaires. Le travail peut se révéler précieux pour leur développement. En les exposant aux cultures du marché du travail, il devient plus facile de leur enseigner des aptitudes et des compétences importantes qui touchent le milieu du travail et la vie, comme des compétences en relations interpersonnelles, en communication et en gestion des ressources financières personnelles. Néanmoins, la recherche laisse croire que de trop nombreuses heures de travail rémunéré peuvent avoir des répercussions négatives sur les réalisations scolaires, et par conséquent sur la possibilité que les jeunes terminent leurs études secondaires.

FIGURE 3.8

Heures de travail rémunérées au cours de chaque semaine de la dernière année d'études secondaires

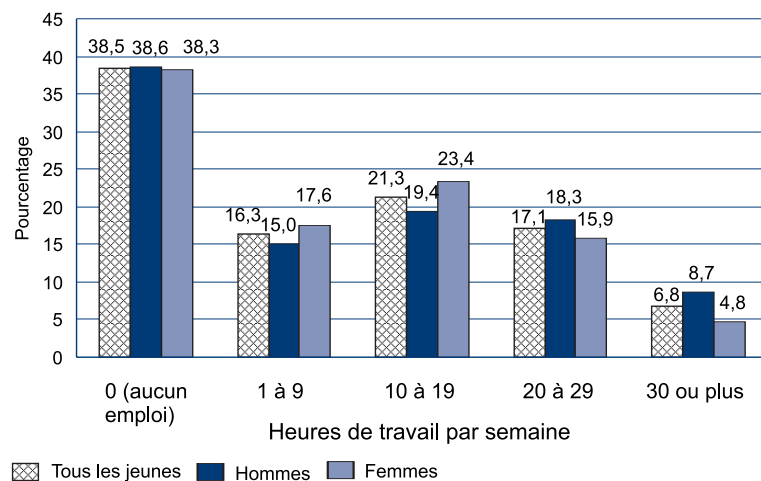


TABLEAU 3.3

Heures de travail hebdomadaire rémunérées au cours de la dernière année du secondaire (en pourcentage)

Heures travaillées par semaine	Diplômés			Décrocheurs		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
0 - pas d'emploi	37,3	37,8	36,9	48,3	45,9	52,1
1 à 9	17,1	15,2	18,7	10,5	11,4	9,0*
10 à 19	23,2	21,4	24,9	12,7	12,4	13,3
20 à 29	17,0	18,5	15,7	15,9	16,2	15,4
30 ou plus	5,4	7,1	3,9	12,7	14,2	10,3

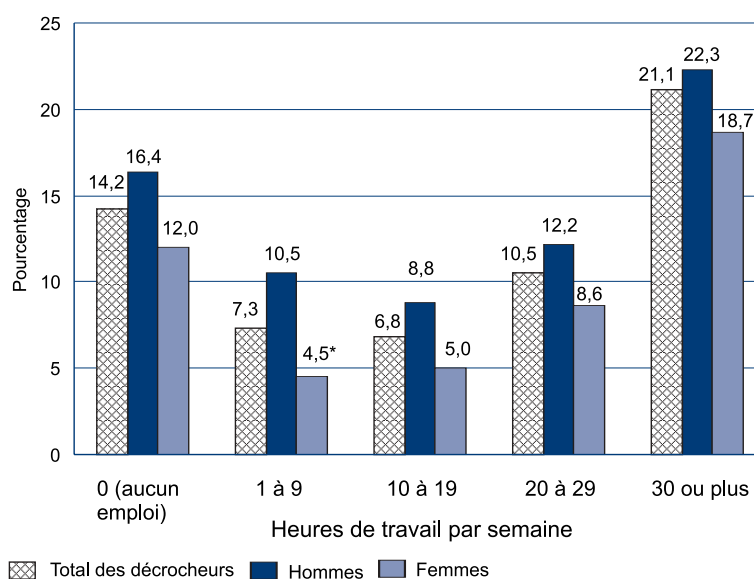
Au cours de la dernière année des études secondaires, 61,5 % des jeunes occupaient un emploi rémunéré et 38,5 % n'en avaient pas (figure 3.8). Les jeunes hommes et les jeunes femmes étaient aussi susceptibles d'avoir un travail rémunéré. Un horaire de travail comprenant de 1 à 19 heures par semaine (37,6 %) était plus fréquent qu'un travail de 20 heures par semaine ou plus (23,9 %). Les jeunes femmes étaient quelque peu plus susceptibles de travailler un nombre d'heures de limité à modéré, tandis que les jeunes hommes étaient quelque peu plus susceptibles de travailler davantage d'heures.

On a étudié le rapport entre le travail rémunéré pendant les études secondaires et l'achèvement des études secondaires. Les résultats obtenus révèlent que les décrocheurs du secondaire étaient moins susceptibles d'avoir eu un travail rémunéré au cours de leur dernière année d'études secondaires – 48,3 % des décrocheurs comparativement à 37,3 % des diplômés n'avaient aucun emploi (tableau 3.3). Les décrocheuses étaient moins susceptibles d'avoir travaillé, alors que tant les diplômés que les diplômées étaient très susceptibles d'avoir travaillé.

Les diplômés du secondaire étaient plus susceptibles que les décrocheurs de travailler entre 1 et 19 heures par semaine (40,3 % par rapport à 23,2 %), alors qu'un pourcentage à peu près égal de diplômés et de décrocheurs travaillaient de 20 à 29 heures. Comme prévu, une minorité de jeunes travaillaient 30 heures ou plus pendant leurs études secondaires, quoique les décrocheurs étaient quelque peu plus susceptibles que les diplômés de travailler d'aussi longues heures hebdomadaires.

FIGURE 3.9

Taux de décrochage selon le nombre d'heures de travail rémunérées au cours de chaque semaine de la dernière année du secondaire



Fait étonnant, un pourcentage plus élevé de ceux qui *n'occupaient pas* un emploi rémunéré pendant leur dernière année au secondaire (14,2 %) ont décroché, comparativement à ceux qui avaient un emploi rémunéré (9,5 %). Les taux de décrochage étaient plus bas, en moyenne (6,8 %), chez les jeunes qui travaillaient chaque semaine un nombre d'heures modéré (de 10 à 19) (figure 3.9). Parmi ceux et celles qui travaillaient l'équivalent d'une semaine à temps plein (30 heures ou plus), les taux de décrochage ont augmenté considérablement (21,1 %).

Les taux de décrochage étaient plus bas chez les jeunes qui travaillaient un nombre modéré d'heures à chaque semaine, et plus élevés chez les jeunes qui travaillaient l'équivalent d'heures hebdomadaires à temps plein. Fait étonnant, un pourcentage plus élevé de ceux et celles qui NE travaillaient PAS durant leur dernière année d'études secondaires ont décroché, comparativement à ceux et celles qui travaillaient.

Tel qu'indiqué précédemment, environ six jeunes sur dix avaient un emploi rémunéré pendant leur dernière année d'études secondaires. Toutefois, un certain nombre de jeunes du secondaire travaillaient sans être rémunérés, soit dans des activités bénévoles ou dans l'entreprise ou la ferme familiale. Les résultats portant sur le travail bénévole sont présentés dans le prochain chapitre.

Environ un jeune âgé de 18 à 20 ans sur dix (10,8 %) travaillait chaque semaine sans être rémunéré dans l'entreprise ou la ferme familiale, dont un peu plus de jeunes hommes (12,5 %) que de jeunes femmes (9,2 %). Dix pour cent des jeunes gens occupant un emploi non rémunéré pour leur famille ont abandonné leurs études secondaires. Comme les jeunes qui avaient un emploi rémunéré, un plus grand pourcentage

de ceux qui travaillaient 30 heures ou plus chaque semaine sans être rémunéré ont décroché (18,7 %).

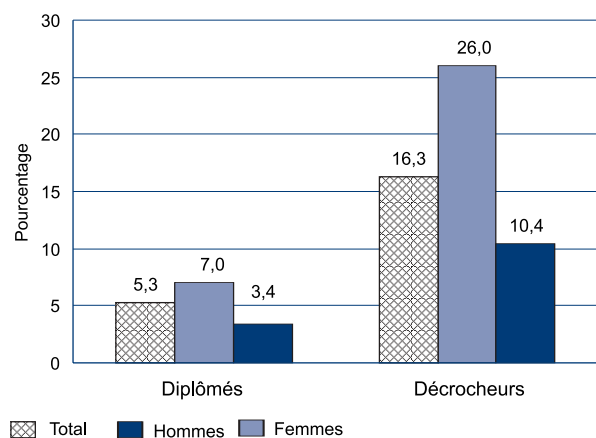
D'autres recherches aideront à découvrir le processus par lequel le travail est lié à l'achèvement ou non des études secondaires. Le lien positif entre de longues heures de travail et le décrochage, par exemple, reflète-t-il simplement une attitude déjà désengagée à l'égard de l'école? Qu'est-ce qui aide à justifier le lien établi dans le cas de certains jeunes entre le fait *de ne pas travailler* pendant l'école et le décrochage? Une analyse suivie de la base de données de l'EJET, et plus particulièrement de ces mêmes jeunes au fur et à mesure qu'ils vieillissent, aidera à répondre à ces questions.

3.5 La situation matrimoniale et la qualité de parent des jeunes

Un autre facteur personnel – le fait d'être marié ou de vivre avec un conjoint – pourrait avoir un impact sur le fait qu'un jeune complète ou non ses études secondaires ou poursuive ou non ses études après le secondaire. Les décrocheurs étaient presque trois fois plus susceptibles que les diplômés (16,3 % contre 5,3 %) d'être mariés ou de vivre avec un conjoint (voir la figure 3.10) au moment de l'EJET, au début de l'an 2000 (mais pas nécessairement lorsqu'ils fréquentaient l'école secondaire).

FIGURE 3.10

Pourcentage de diplômés et de décrocheurs mariés ou vivant avec un(e) conjoint(e) en 2000



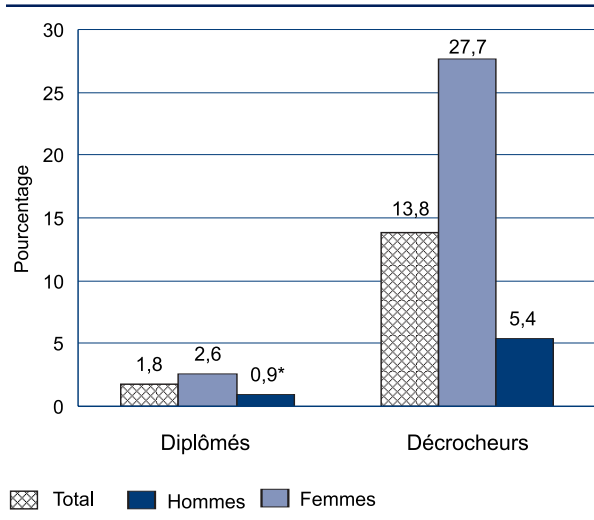
Parmi ceux et celles qui vivaient une relation, les décrocheurs étaient plus susceptibles de « vivre avec » quelqu'un plutôt que d'être mariés (13,9 % contre 2,4 %*). Les résultats sont particulièrement accentués chez les jeunes décrocheuses. En effet, le quart d'entre elles disaient qu'elles vivaient une telle relation (26 % au total, dont 21,7 % vivaient avec quelqu'un et 4,3 %* étaient mariés). En comparaison, un pourcentage beaucoup plus faible de diplômées (7 %) et de décrocheurs (10,4 %) vivaient une telle relation.

Une faible proportion de jeunes de 18 à 20 ans (3,4 %) ont indiqué qu'ils avaient des enfants à charge au début de l'an 2000, dont plus de jeunes femmes (5,3 %) que de jeunes hommes (1,5 %). Parmi ces jeunes, neuf sur dix (soit 89,2 %) avaient un enfant à charge, un sur dix avait deux enfants (10,1 %) et un très faible pourcentage de jeunes avaient trois enfants ou plus.

Les décrocheurs du secondaire (13,8 %) étaient plus susceptibles que les diplômés (1,8 %) d'avoir des enfants à charge (figure 3.11). Les décrocheuses étaient largement plus susceptibles d'avoir des personnes à charge. Plus du quart de toutes les décrocheuses (27,7 %) avaient des enfants comparativement à 5,4 % des décrocheurs.

FIGURE 3.11

Pourcentage de diplômés et de décrocheurs ayant des enfants à charge en 2000



Les décrocheuses étaient beaucoup plus susceptibles de vivre avec un partenaire ou d'être mariées et d'avoir des enfants au début de l'an 2000.

Plus de la moitié des décrocheuses qui avaient des enfants (51,4 %) étaient célibataires. Un peu moins de la moitié vivaient avec un conjoint ou étaient mariées (46,8 %), alors que les autres étaient séparées ou divorcées. Parmi les diplômées ayant des enfants, une proportion moindre était célibataire (44,9 %) et un peu plus de la moitié (54,4 %) vivaient avec quelqu'un ou étaient mariées. Moins de décrocheurs et de diplômés ayant des enfants à charge que de femmes de la même catégorie étaient célibataires (42,6 % des décrocheurs et 40,6 % des diplômés) tandis qu'une plus grande proportion vivaient avec quelqu'un ou étaient mariés (57 % des décrocheurs et 59,4 % des diplômés).

Dans l'ensemble, les décrocheuses, étaient beaucoup plus susceptibles de vivre avec un partenaire ou d'être mariées et d'avoir des enfants au moment de l'entrevue en 2000. Le fait que plus de la moitié des décrocheuses ayant des enfants étaient des mères célibataires laisse croire que certaines de ces jeunes femmes pourraient avoir des difficultés lorsqu'elles tenteront de terminer leurs études secondaires.

3.6 L'influence des pairs et le comportement de chacun

L'achèvement des études secondaires peut être influencé par des réseaux sociaux, y compris des plans faits par des amis concernant des études supplémentaires. De plus, les genres de comportements dans lesquels s'engagent certains adolescents peuvent être associés à la décision de terminer des études secondaires.

Les diplômés, plus souvent que les décrocheurs, étaient entourés d'un groupe de pairs ayant des projets d'études : les quatre cinquièmes des diplômés du secondaire comparativement à tout juste la moitié des décrocheurs ont indiqué que « la plupart » ou

TABLEAU 3.4

Influence des pairs et comportements des diplômés et des décrocheurs

	Diplômés			Décrocheurs		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Influence des pairs						
% la plupart ou tous vos ami(e)s proches prévoyaient poursuivre leurs études ou leur formation plus loin que le secondaire	79,4	76,4	82,3	52,3	48,6	58,4
Comportements						
% je sautais ou séchais des cours une fois par semaine ou plus	21,2	25,9	16,9	57,6	60,3	53,4
% j'ai bu des boissons alcoolisées une fois par semaine ou plus au cours de ma dernière année du secondaire	29,3	37,6	21,7	38,3	43,0	30,8
% j'ai consommé de la marijuana ou du haschich une fois par semaine ou plus durant ma dernière année du secondaire	9,1	12,1	6,4	28,1	34,4	17,9

« l'ensemble » de leurs amis proches prévoyaient poursuivre leurs études après le secondaire (tableau 3.4). Moins de décrocheurs (48,6 %) que de décrocheuses (58,4 %) avaient des amis ayant de tels projets.

Les comportements négatifs étaient plus fréquents chez les décrocheurs que chez les diplômés. Par exemple, les diplômés étaient plus susceptibles de s'absenter souvent des cours. Quelque 57,6 % des décrocheurs comparativement à 21,2 % des diplômés sautais ou séchais des cours une fois par semaine ou plus.

Les décrocheurs, hommes ou femmes, consommaient de l'alcool ou des drogues plus souvent que les diplômés. Les décrocheurs de sexe masculin étaient enclins à faire usage de drogues de façon hebdomadaire. Les décrocheurs et les diplômés de sexe masculin consommaient ces substances plus souvent que leurs pendants de sexe féminin. Toutefois, la consommation fréquente d'alcool de la part des décrocheurs et des diplômés était plus semblable. (L'écart était de seulement 9 %, alors qu'il était de 19 % dans le cas de l'usage fréquent de drogues.)

On ne peut conclure que tous les décrocheurs font une consommation excessive d'alcool ou de drogues. Seule une minorité en consomme chaque semaine. Il n'en demeure pas moins que la fréquence de consommation par les décrocheurs devrait être source de préoccupation, car de telles habitudes peuvent être symptomatiques de problèmes qui incitent les jeunes à abandonner l'école. D'autres analyses pourraient établir comment ces comportements sont associés à d'autres facteurs familiaux, scolaires ou personnels.

3.7 Les aspirations scolaires

Les renseignements concernant les aspirations scolaires peuvent indiquer la valeur que les jeunes accordent à l'éducation et peuvent fournir de l'information sur leurs objectifs d'apprentissage tout au long de la vie. La grande majorité des décrocheurs ont indiqué qu'ils aimeraient terminer leurs études secondaires ou des études supérieures à un moment donné (figure 3.12). Près de la moitié des décrocheurs souhaitent terminer des études collégiales ou de CEGEP, professionnelles, ou

des programmes commerciaux ou de certificat universitaire. Un cinquième des décrocheurs désiraient achever des études secondaires et arrêter là. Seuls quelques très rares décrocheurs ne souhaitent pas terminer d'études secondaires dans l'avenir.

genres de programmes postsecondaires autres qu'universitaires.

3.8 Le processus du décrochage

Les parties précédentes du présent chapitre ont porté essentiellement sur les différences entre les diplômés et les décrocheurs de l'école secondaire. Dans la population de décrocheurs, d'autres renseignements ont été obtenus au sujet du processus de décrochage.

Certains jeunes quittent l'école secondaire et y reviennent un certain nombre de fois avant de décrocher complètement. Environ six décrocheurs sur dix (59,6 %) ont affirmé qu'ils avaient déjà abandonné les études une fois auparavant, un cinquième (18,9 %) avaient décroché deux fois et un petit nombre (6,3 %) avaient quitté l'école trois fois ou plus. On n'a constaté aucune différence selon le sexe.

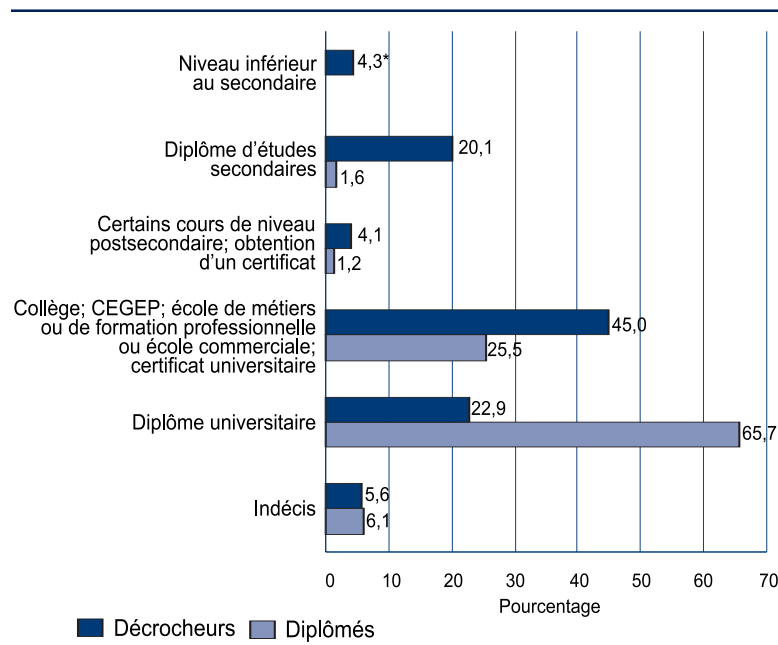
On a également demandé aux décrocheurs de mentionner le motif principal pour lequel ils ont quitté l'école sans obtenir leur

diplôme d'études secondaires la dernière fois qu'ils ont abandonné leurs études³. Le plus souvent, ils ont cité des motifs liés à l'école (41,7 %), suivis de motifs associés au travail (27,3 %), de raisons personnelles ou familiales (16,9 %) et d'autres motifs (14,1 %) (figure 3.13).

Le motif le plus important associé à l'école était qu'ils « s'ennuyaient à l'école ou ne s'y intéressaient pas » (19,9 % de tous les décrocheurs). Les jeunes hommes étaient quelque peu plus susceptibles que les jeunes femmes de justifier leur décrochage par des motifs scolaires. Cet écart entre les sexes est surtout imputable au fait que davantage de jeunes hommes avaient été « expulsés » de l'école (9 % comparativement à 4,3 % des jeunes femmes).

FIGURE 3.12

Aspirations scolaires des diplômés et des décrocheurs

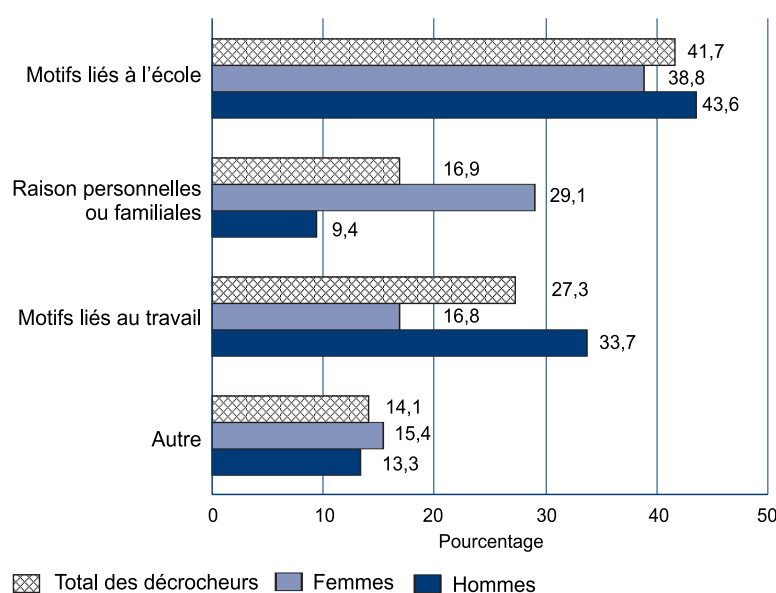


Presque tous les décrocheurs du secondaire souhaitent terminer au moins leurs études secondaires dans l'avenir. Les diplômés étaient beaucoup plus susceptibles de vouloir compléter des études universitaires.

Les deux tiers des diplômés du secondaire (65,7 %) aspiraient à terminer une certaine forme de programme de diplôme universitaire, comparativement au tiers de cette proportion de décrocheurs (22,9 %). Par rapport aux décrocheurs, les diplômés du secondaire étaient moins susceptibles d'aspirer à achever des études collégiales, dans une école de métiers ou de formation professionnelle, ou d'autres

FIGURE 3.13

Motif principal du décrochage du secondaire



Tant les décrocheurs que les décrocheuses ont le plus souvent mentionné des motifs d'ordre scolaire pour quitter l'école. Outre ces motifs, les décrocheurs étaient plus susceptibles d'indiquer des raisons liées au travail pour quitter l'école, alors que les décrocheuses étaient plus susceptibles de citer des motifs personnels ou familiaux.

Parmi les autres raisons fournies pour décrocher, les hommes (33,7 %) étaient deux fois plus susceptibles que les femmes (16,8 %) de prétendre que des facteurs liés au travail constituaient la raison principale. Plus précisément, ces décrocheurs indiquaient qu'ils « voulaient travailler » (19,8 %) ou qu'ils « devaient travailler parce qu'ils avaient des problèmes d'argent » (13,9 %).

Par ailleurs, les décrocheuses (29,1 %) étaient beaucoup plus susceptibles que les hommes (16,9 %) d'invoquer des raisons personnelles ou familiales. La plupart d'entre elles ont mentionné qu'elles ont abandonné leurs études parce qu'elles étaient « enceintes » ou qu'elles « devaient s'occuper de leur propre enfant » (15,9 % de toutes les décrocheuses). Très peu de décrocheurs de sexe masculin ont indiqué qu'un enfant à charge représentait le motif principal de leur décrochage.

Bref, l'insatisfaction à l'école ou des problèmes d'ordre scolaire ont été mentionnés le plus souvent comme motif principal du décrochage. Cependant, certains décrocheurs ont abandonné leurs études pour d'autres raisons principales, à savoir le travail chez les jeunes hommes et la grossesse et élever des enfants dans le cas des jeunes femmes.

Bon nombre des motifs cités par les décrocheurs pour avoir abandonné leurs études étaient les mêmes dans l'EJET et dans l'Enquête de 1991 auprès des sortants. Les facteurs liés à l'école représentaient le motif principal dans les deux cas. De plus, l'incidence plus élevée de motifs du décrochage liés au travail mentionnés par certains décrocheurs et les motifs personnels ou familiaux cités par les décrocheuses sont uniformes.

L'EJET demandait aux décrocheurs d'évaluer leur décision de quitter l'école secondaire. La plupart regrettaient (45,9 %) ou éprouvaient des « sentiments contradictoires » (29,6 %) au sujet de leur décrochage. Plus de décrocheuses que de décrocheurs (52,9 % comparativement à 41,7 %) regrettaient d'avoir abandonné leurs études. L'analyse des futurs cycles de l'EJET jettera un éclairage sur la question à savoir si ceux et celles qui éprouvaient des regrets retourneront à l'école pour obtenir leur diplôme d'études secondaires ou pour poursuivre d'autres études. Le sentiment de regrets exprimés par plusieurs décrocheurs laisse

croire qu'ils en viennent à reconnaître la valeur d'une formation à l'école secondaire après avoir abandonné leurs études.

3.9 Résumé

Dans l'ensemble, les résultats de l'EJET présentés dans ce chapitre donnent un premier aperçu général des caractéristiques qui différencient les décrocheurs et les diplômés du secondaire dans cette cohorte des 18 à 20 ans. Certains facteurs étaient plus susceptibles d'être associés aux décrocheurs ou aux diplômés, que ce soit en termes de notes, d'engagement scolaire, de caractéristiques de la situation familiale, de travail pendant les études et d'autres expériences personnelles ou sociales. De plus, les facteurs qui différencient les décrocheurs des diplômés étaient parfois accentués lorsqu'on tenait compte du sexe de la jeune personne. Par exemple, les conclusions révélaient que les décrocheurs étaient moins engagés dans leur expérience du secondaire que les décrocheuses ou que les diplômés des deux sexes. Il reste à établir pourquoi cette tendance et d'autres tendances existaient. Plus généralement, une meilleure compréhension des facteurs liés au fait de ne pas compléter ces études secondaires et de ce qui pourrait être fait pour aider les décrocheurs à terminer leurs études secondaires nécessitera une analyse complémentaire.

Notes

- ¹ Sauf indication contraire, les persévérants du secondaire ou les jeunes qui étaient encore à l'école secondaire en décembre 1999 sont exclus des observations présentées dans ce chapitre.
- ² Statistique Canada, Classification type des professions (Ottawa : Statistique Canada, 1991).
- ³ Les jeunes ont fourni une des onze réponses différentes. Elles représentent quatre grandes catégories de motifs de décrochage : scolaire, personnel ou familial, lié au travail, ou autres. Les motifs scolaires comprennent « ennui/manque d'intérêt », « difficulté avec les travaux scolaires », « problèmes avec les enseignants », « expulsé(e) de l'école » et « manque quelques crédits/ne vaut pas la peine de continuer ». Les raisons personnelles ou familiales comprennent « pour ma propre santé », « enceinte/soins de mon propre enfant » et « problèmes à la maison ». Les motifs liés au travail comprennent « dois travailler/problèmes d'argent », « voulait travailler ». Les autres motifs se rangent dans la quatrième catégorie.

Chapitre 4

LES CHEMINEMENTS APRÈS LES ÉTUDES SECONDAIRES

Le présent chapitre porte essentiellement sur les cheminements des jeunes de 18 à 20 ans une fois qu'ils ont quitté l'école secondaire. Ces jeunes peuvent être divisés en cinq groupes selon leur statut scolaire : les décrocheurs du secondaire sans éducation postsecondaire (ÉPS), les diplômés du secondaire sans ÉPS, les persévérants au niveau postsecondaire, les diplômés de niveau postsecondaire et les sortants de niveau postsecondaire (ce sont des personnes qui ont entrepris un programme d'ÉPS mais qui ont abandonné avant d'obtenir leur diplôme). La section 4.1 décrit les cinq groupes, selon le sexe, le statut familial et le niveau d'éducation de leurs parents. La section 4.2 porte surtout sur la qualité (auto-évaluée) des compétences des jeunes une fois qu'ils ont quitté le secondaire. La mesure dans laquelle divers groupes de jeunes ont suivi des cours de planification de carrière ou des cours en vue d'acquérir de l'expérience de travail ou des cours de préparation à l'emploi, comme les cours dans un programme coopératif, dans un programme d'apprentissage, dans un programme travail-étude ou des cours techniques/professionnels pendant leurs études secondaires est étudiée à la section 4.3. Cette section se penche également sur la mesure dans laquelle les jeunes ont pu obtenir de l'éducation ou de la formation en s'adonnant à des activités bénévoles. La section 4.4 décrit la situation professionnelle des jeunes. La section 4.5 porte sur les jeunes de 18 à 20 ans qui ont poursuivi des études postsecondaires. En particulier, on compare les expériences des persévérants et des sortants du postsecondaire pendant leur

première année au niveau postsecondaire. La section 4.6 s'intéresse aux obstacles à la participation postsecondaire.

4.1 Caractéristiques des sortants et des persévérants

Participation à l'éducation postsecondaire

Le chapitre 3 faisait état du statut de décrocheur du secondaire des jeunes âgés entre 18 et 20 ans. Quels cheminements ces jeunes ont-ils suivi lorsqu'ils ont quitté le secondaire? Comme l'illustre le tableau 4.1, en décembre 1999, quelque 11,8 % étaient des décrocheurs sans études postsecondaires. Ce pourcentage était plus élevé pour les jeunes hommes (14,7 %) que pour les jeunes femmes (9,1 %). Environ le quart des garçons et des filles étaient des diplômés du secondaire qui n'avaient pas suivi d'études postsecondaires en date de décembre 1999. Un peu plus de la moitié des jeunes, soit le groupe le plus imposant, étaient inscrits à des études postsecondaires (persévérants d'ÉPS). Le taux de participation aux études postsecondaires était beaucoup plus élevé pour les femmes que pour les hommes, soit 57,4 % contre 46,9 %. Une faible proportion des jeunes de 18 à 20 ans avaient déjà terminé un programme d'études postsecondaires (ce pourcentage étant plus élevé pour les femmes que pour les hommes). De plus, 6,1 % des jeunes hommes ont été inscrits au niveau postsecondaire, mais ont abandonné avant de terminer le programme; 5,2 % des femmes se trouvaient dans la même situation.

Plus de 60 % des jeunes de 18 à 20 ans qui n'étaient plus au secondaire avaient entrepris des études au niveau postsecondaire. Le taux de participation à ce niveau était beaucoup plus élevé pour les femmes que pour les hommes.

Le tableau 4.2 illustre la situation après le secondaire des 18 à 20 ans par province. La proportion des décrocheurs du secondaire sans ÉPS variait de 15,3 % au Manitoba, 14,9 % en

Alberta et 14,3 % au Québec à 8,8 % au Nouveau-Brunswick et 8,0 % en Saskatchewan. Les taux au Manitoba et en Alberta reflètent des pourcentages relativement élevés pour les hommes et les femmes comparativement à ceux des autres provinces (le tableau annexe 4.1 montre des données provinciales sur la situation après le secondaire des hommes et des femmes). Dans le cas du Québec, le pourcentage de décrocheurs sans ÉPS s'établissait à 18,7 %; la statistique correspondante des femmes était de 9,8 %. Les taux enregistrés au Nouveau-Brunswick et en Saskatchewan étaient relativement bas pour les hommes et les femmes.

TABLEAU 4.1

Après le secondaire – Situation du point de vue des études des jeunes âgés de 18 à 20 ans qui ne fréquentaient plus l'école secondaire en décembre 1999, par sexe

	Hommes	Femmes	Tous	Hommes	Femmes	Tous
	Pourcentage			Nombre		
Décrocheurs du secondaire, sans ÉPS	14,7	9,1	11,8	76 237	47 672	123 909
Diplômés du secondaire, sans ÉPS	28,6	23,4	26,0	148 496	122 470	270 967
Persévérants du postsecondaire	46,9	57,4	52,2	243 417	300 902	544 319
Diplômés du postsecondaire	3,7	4,9	4,3	19 278	25 533	44 810
Sortants du postsecondaire	6,1	5,2	5,7	31 927	27 543	59 471
Total	100,0	100,0	100,0	519 355	524 120	1,043 475

TABLEAU 4.2

Après le secondaire – Situation du point de vue des études des jeunes de 18 à 20 ans qui ne fréquentaient plus l'école secondaire en décembre 1999, par province^a

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
Décrocheurs du secondaire, sans ÉPS	9,7	11,7*	11,0	8,8	14,3	10,1	15,3	8,0	14,9	11,2
Diplômés du secondaire, sans ÉPS	23,6	26,0	18,6	28,6	7,6	35,0	29,4	34,5	34,6	30,6
Persévérants du postsecondaire	54,3	51,2	57,8	50,1	62,3	48,7	44,4	46,4	42,1	50,5
Diplômés du postsecondaire	4,0*	7,0*	5,0	7,4*	7,6	2,0	4,9	4,7	3,5*	3,5*
Sortants du postsecondaire	8,4*	4,1*	7,6	5,1	8,2	4,2	6,0	6,4	4,9	4,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

^a Pour les besoins de cette analyse, la province représente l'endroit où les individus ont fréquenté l'école secondaire pour la dernière fois.

En Saskatchewan, en Alberta et en Ontario, à peine plus du tiers des diplômés du secondaire n'avaient pas suivi d'études postsecondaires en date de décembre 1999; les taux étaient semblables pour les hommes et les femmes en Alberta et, pour les hommes, légèrement supérieurs à ceux des femmes en Ontario et en Saskatchewan. Les cycles subséquents de l'Enquête auprès des jeunes en transition fourniront des renseignements concernant le nombre de membres de ce groupe qui poursuivront ultérieurement des études postsecondaires.

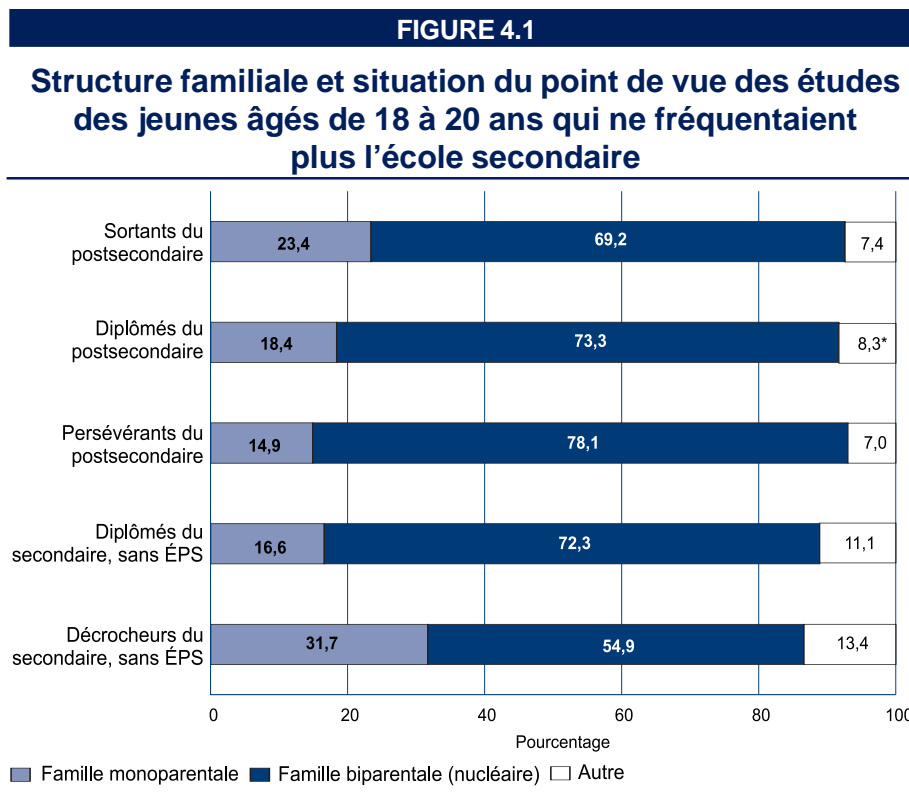
Le pourcentage des 18 à 20 ans qui étaient des persévérants du postsecondaire était relativement élevé au Québec (62,3 %). En d'autres termes, il y avait un taux élevé de participation postsecondaire chez ceux et celles qui ont obtenu leur diplôme d'études secondaires. La part des jeunes poursuivant des études postsecondaires était aussi relativement élevée en Nouvelle-Écosse (57,8 %) et à Terre-Neuve (54,3 %), les taux étant particulièrement élevés pour les femmes de ces deux provinces. Ce taux était le plus bas en Alberta — il reflète des taux relativement bas pour les hommes

(39,3 %) et pour les femmes (44,9 %) – ainsi qu'au Manitoba et en Saskatchewan.

Dans l'ensemble des provinces, de faibles proportions de jeunes âgés de 18 à 20 ans avaient soit déjà achevé un programme d'études de niveau postsecondaire ou avaient abandonné les études postsecondaires. Comme on l'illustrera plus tard dans le présent chapitre, bon nombre des jeunes qui ont terminé des études postsecondaires ont fréquenté un CEGEP¹ ou un collège communautaire, une école de métiers ou une école de formation professionnelle ou un autre établissement postsecondaire non universitaire (voir la section 4.5).

Participation postsecondaire et caractéristiques familiales

Comme dans le cas du lien entre la structure familiale et la possibilité d'obtenir un diplôme d'études secondaires (voir le chapitre 3), il existe un rapport entre la structure familiale et les cheminements des jeunes une fois qu'ils ont quitté l'école secondaire. Les décrocheurs du secondaire qui n'ont pas d'ÉPS étaient beaucoup plus susceptibles que les autres jeunes



de 18 à 20 ans d'avoir vécu dans une famille monoparentale au cours de leurs études secondaires. Ils l'étaient dans une proportion de 31,7 %, comparativement à 16,6 % des diplômés du secondaire sans ÉPS et à 14,9 % des persévérants du postsecondaire (figure 4.1). Tant les décrocheurs du secondaire que les diplômés du secondaire sans ÉPS étaient également plus susceptibles d'avoir vécu dans d'autres genres de familles durant leur secondaire, soit dans des familles mixtes (un parent biologique et un beau-parent), avec d'autres parents ou tuteurs ou par eux-mêmes. Les persévérants du postsecondaire, quant à eux, étaient plus susceptibles d'avoir eu une famille nucléaire comptant deux parents (les deux parents biologiques) durant leurs études secondaires.

De même, les recherches antérieures ont démontré un lien solide entre le niveau d'éducation des parents et celui de leurs enfants. Tant les décrocheurs du secondaire que les diplômés du secondaire sans ÉPS et que les

diplômés du postsecondaire avaient tendance de façon disproportionnée à provenir de familles dans lesquelles le niveau d'éducation le plus élevé de l'un ou l'autre des parents était le secondaire (figure 4.2). À l'opposé, les sortants du postsecondaire et les persévérants étaient plus susceptibles de provenir de familles où l'un des deux parents ou les deux possédaient un diplôme universitaire – 37,1 % des 18 à 20 ans qui étaient des persévérants du postsecondaire et 29,3 % des sortants du postsecondaire comptaient au moins un parent ayant obtenu un diplôme universitaire. Seulement 11,2 % des décrocheurs du secondaire sans ÉPS avaient un parent ayant un diplôme universitaire.

4.2 Après l'école secondaire – Auto-évaluation des compétences

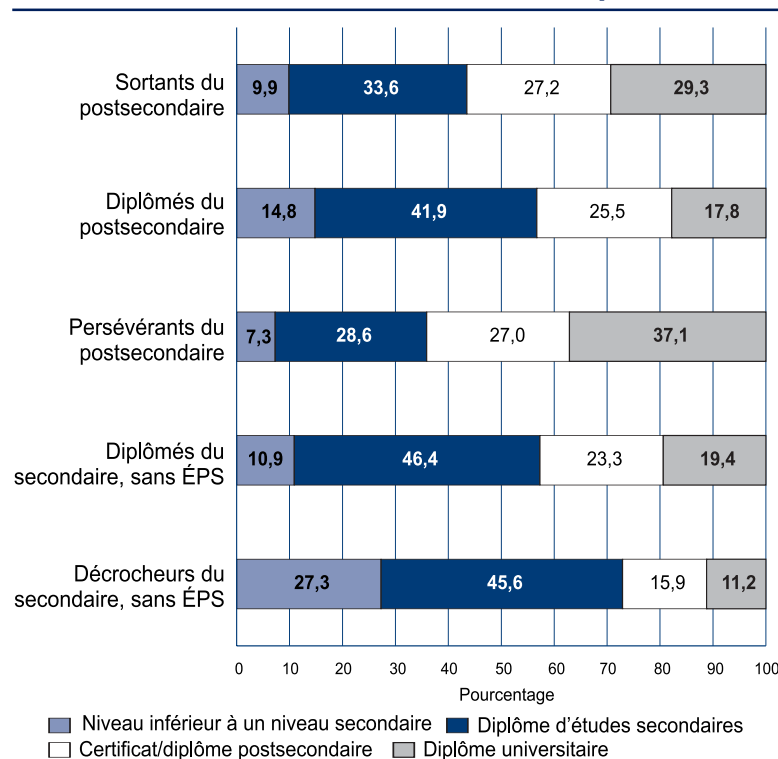
Dans l'économie mondiale contemporaine fondée sur le savoir, les compétences et l'apprentissage jouent un rôle fondamental dans la croissance économique nationale et dans la réussite individuelle sur le marché du

travail. Et même si ce ne sont pas tous les emplois qui nécessitent des compétences techniques très sophistiquées, certaines compétences sont considérées comme essentielles pour constituer le fondement sur lequel s'appuie l'apprentissage et l'acquisition de nouvelles compétences. Les ministères provinciaux de l'Éducation de l'ensemble du pays évaluent leur réussite en partie en fonction de la mesure dans laquelle leurs étudiants montrent de solides compétences en lecture, en écriture et en calcul. On met également de plus en plus l'accent sur les compétences en informatique et en communication et sur les capacités de résolution de problèmes.

L'évaluation des niveaux de compétence des jeunes adultes revêt de l'importance pour deux motifs. D'abord, tel qu'illustré précédemment, un nombre relativement important de jeunes

FIGURE 4.2

Situation des jeunes du point de vue des études en 1999 et niveau de scolarité des parents



âgés entre 18 et 20 ans quittent le système d'éducation avant de terminer leurs études secondaires ou, s'ils les ont achevées, ne poursuivent pas d'autres études ni d'autres formations postsecondaires. Bon nombre d'entre eux entrent directement sur le marché du travail avec les compétences qu'ils ont acquies durant leurs années d'études primaires et secondaires. Ensuite, la recherche dans les domaines de l'éducation et de la formation a invariablement conclu que les personnes qui possèdent déjà de solides compétences sont celles qui sont les plus susceptibles d'ajouter à ces compétences. Les investissements en vue de perfectionner son éducation et sa formation par les individus eux-mêmes et par les employeurs ont tendance à porter surtout sur les travailleurs possédant l'éducation la plus poussée. Dans quelle mesure ce genre de triage est-il manifeste chez les 18 à 20 ans? Les personnes qui possèdent

les meilleures compétences poursuivent-elles des études postsecondaires alors que celles qui ont les moins bonnes compétences ne le font pas et entrent plutôt directement dans le marché du travail?

Les évaluations de compétences sont plus élevées en lecture et plus faibles en mathématiques et en informatique

L'Enquête auprès des jeunes en transition a demandé aux jeunes de 18 à 20 ans d'évaluer leurs niveaux de compétence. Ces auto-évaluations étaient généralement plus élevées pour les *compétences en lecture*. En effet, près de 60 % des jeunes de 18 à 20 ans qui ne fréquentaient plus le secondaire estimaient que leurs compétences en lecture étaient très bonnes ou excellentes, tandis que seulement 8,0 % les jugeaient faibles (tableau 4.3). Les

TABLEAU 4.3

Auto-évaluation des compétences des jeunes âgés de 18 à 20 ans qui ne fréquentent plus l'école secondaire (en pourcentage)

	Décrocheurs du secondaire, sans ÉPS	Diplômés du secondaire, sans ÉPS	Persévérants du post-secondaire	Diplômés du post-secondaire	Sortants du post-secondaire	Tous
1. Compétence en écriture						
Faibles/passables	28,0	16,2	10,0	12,6	13,0	14,1
Très bonnes/Excellentes	31,2	40,9	53,8	45,8	47,9	47,1
2. Compétences en lecture						
Faibles/passables	17,9	9,8	5,2	4,7*	7,1*	8,0
Très bonnes/Excellentes	42,0	52,5	65,1	58,6	60,8	58,5
3. Compétences en communication						
Faibles/passables	22,5	15,0	10,8	13,1	13,8	13,5
Très bonnes/Excellentes	37,6	46,8	51,8	47,0	51,1	48,6
4. Compétences en résolution de problèmes						
Faibles/passables	19,5	12,4	8,3	8,3*	11,2	10,9
Très bonnes/Excellentes	31,7	38,7	46,9	44,4	47,3	42,9
5. Compétences en mathématiques						
Faibles/passables	41,1	36,1	27,2	31,6	28,2	31,4
Très bonnes/Excellentes	24,4	25,6	38,5	29,5	34,3	32,8
6. Compétences en informatique						
Faibles/passables	52,5	33,8	21,5	30,3	32,1	29,4
Très bonnes/Excellentes	16,5	29,0	44,4	35,6	38,4	36,4

compétences en mathématiques et les *compétences en informatique* ont obtenu les plus faibles évaluations des six ensembles de compétences évalués. (Le tableau annexe 4.2 montre les résultats par province pour chacune des dimensions des compétences.)

Auto-évaluation des compétences

Les auto-évaluations des niveaux de compétence ajoutent de l'information précieuse aux mesures du niveau d'éducation et augmentent la gamme des résultats observés.

Des chercheurs ont comparé à quel point les mesures subjectives et auto-déclarées peuvent être appariées aux résultats des évaluations objectives fondées sur des tests dans le cas des populations adultes. Leurs conclusions laissent croire que, bien que les deux approches ont tendance à produire des résultats globaux semblables, il existe des différences importantes au niveau de la fiabilité pour des sous-populations particulières, par exemple si l'on compare les hommes et les femmes. Toutefois, compte tenu de leur expérience récente avec le système d'éducation, les 18 à 20 ans devraient être raisonnablement bien informés au sujet de leurs niveaux de compétence. Néanmoins, les résultats des auto-évaluations présentés dans ce rapport devraient être traités comme des mesures indicatives plutôt que définitives des compétences réelles.

Les évaluations pour toutes les compétences sont plus faibles chez les décrocheurs du secondaire

Les évaluations de chacun des ensembles de compétences par catégorie de répondants étaient très cohérentes. Règle générale, des proportions plus grandes de décrocheurs du secondaire sans ÉPS évaluaient leurs niveaux de compétence comme faibles/passables pour chacun des six ensembles de compétences et les pourcentages dans la catégorie faibles/passables diminuaient au fur et à mesure que les niveaux d'éducation augmentaient. Par

ailleurs, le pourcentage des individus déclarant que leurs compétences étaient très bonnes ou excellentes augmentait selon le niveau d'éducation, les persévérants du post-secondaire évaluant généralement que leurs niveaux de compétence étaient plus élevés que dans les autres groupes. Le pourcentage des persévérants du postsecondaire qui déclaraient que leurs compétences étaient très bonnes/excellentes était plus élevé dans le cas des *compétences en lecture*, à 65,1 %, et plus bas dans le cas des *compétences en mathématiques*, à 38,5 %.

Ces résultats donnent à penser que les jeunes qui cessent leurs études après le secondaire sont désavantagés de deux façons lorsqu'ils font leur entrée sur le marché du travail : premièrement, ils ont un niveau de scolarité inférieur à ceux qui poursuivent des études postsecondaires; et deuxièmement, ils entrent sur le marché du travail avec de moins bonnes compétences à certains égards.

Les jeunes qui ne poursuivent pas d'études au-delà du secondaire sont désavantagés de deux façons lorsqu'ils font leur entrée sur le marché du travail : premièrement, ils ont un niveau de scolarité inférieur à ceux qui poursuivent des études postsecondaires; et deuxièmement, ils entrent sur le marché du travail avec de moins bonnes compétences à certains égards.

Les différences entre les sexes dans l'évaluation des compétences

Le tableau 4.4 illustre comment les jeunes hommes et les jeunes femmes évaluent leurs compétences. Des différences entre les sexes sont apparentes. Des proportions plus grandes de jeunes femmes que de jeunes hommes jugent que leurs compétences sont très bonnes/

excellentes en lecture et en écriture et, dans une moindre mesure, en communication. À l’opposé, des proportions plus grandes de jeunes hommes ont évaluées à un plus haut niveau leurs compétences en résolution de problèmes, en mathématiques et en informatique que ne l’ont fait les femmes.

l’emploi peuvent aider les jeunes alors qu’ils font des choix quant à la poursuite de leurs études et d’une formation ou leur entrée sur le marché du travail tout de suite après les études secondaires. Tel qu’indiqué dans le chapitre 3, certains jeunes s’exposent au monde du travail par un emploi à temps partiel alors qu’ils fréquentent l’école secondaire. D’autres occasions se présentent sous la forme de cours formels qui sont offerts dans le cadre du programme d’études secondaires.

TABLEAU 4.4

Auto-évaluation des compétences des jeunes âgés de 18 à 20 ans qui ne fréquentent plus l’école secondaire, selon le sexe (en pourcentage)

	Hommes	Femmes	Tous les 18-20 ans non au secondaire
1. Compétences en écriture			
Faibles/passables	19,4	8,8	14,1
Très bonnes/Excellentes	39,9	53,9	47,1
2. Compétences en lecture			
Faibles/passables	11,2	5,0	8,0
Très bonnes/Excellentes	51,1	65,6	58,5
3. Compétences en communication			
Faibles/passables	15,2	11,9	13,5
Très bonnes/Excellentes	45,8	51,1	48,6
4. Compétences en résolution de problèmes			
Faibles/passables	9,9	11,8	10,9
Très bonnes/Excellentes	47,1	38,6	42,9
5. Compétences en mathématiques			
Faibles/passables	26,7	36,4	31,4
Très bonnes/Excellentes	37,7	27,7	32,8
6. Compétences en informatique			
Faibles/passables	28,5	30,3	29,4
Très bonnes/Excellentes	40,7	31,9	36,4

On a demandé aux individus si, à l’école secondaire, ils avaient suivi des cours de planification de carrière (qui pouvaient comprendre des cours sur la manière de chercher un emploi, de rédiger un curriculum vitae ou de se préparer à une entrevue). On leur a également demandé s’ils avaient suivi des cours spéciaux pour acquérir de l’expérience de travail ou des compétences professionnelles, par exemple des cours en apprentissage ou des cours en éducation coopérative. De plus, l’Enquête auprès des jeunes en transition a recueilli de l’information détaillée sur toute expérience qu’ils auraient pu avoir comme bénévole en 1999 et si de telles activités de bénévolat les ont aidés à acquérir de nouvelles compétences qu’ils pourraient appliquer à un emploi.

Planification de carrière et cours de préparation à l’emploi

Globalement, environ les deux tiers des 18 à 20 ans qui ne fréquentaient plus le secondaire en décembre 1999 ont déclaré avoir suivi un cours en planification de carrière pendant leurs études secondaires. Ceux et celles qui

sont les moins susceptibles de l’avoir fait étaient les décrocheurs du secondaire, puisque seulement un peu plus de la moitié d’entre eux avaient suivi un tel cours de planification de carrière.

4.3 Planification de carrière, cours de préparation à l’emploi et bénévolat

Les occasions d’apprendre de nouvelles choses au sujet du monde du travail et de la gamme de possibilités de carrière qui existent, et de perfectionner des compétences liées à

La participation à des cours de préparation à l'emploi était globalement beaucoup plus faible, environ 30 % des jeunes déclarant avoir suivi un tel cours. Ce pourcentage (41,2 %) était le plus élevé chez les diplômés du secondaire qui ne faisaient pas d'études postsecondaires au moment de l'enquête. Il était de 30,1 % dans le cas des diplômés du postsecondaire, de 27,2 % pour les décrocheurs du secondaire sans ÉPS, de 24,2 % chez les persévérants du postsecondaire, et de 23,9 % chez les sortants du postsecondaire. Les taux de participation aux cours de planification de carrière et aux cours de préparation à l'emploi étaient très semblables pour les hommes et pour les femmes.

La participation aux cours de planification des carrières et de préparation à l'emploi variait selon les provinces (figure 4.3). À l'Île-du-Prince-Édouard, seulement 39,4 % des 18 à 20 ans qui ne fréquentaient plus l'école secondaire ont déclaré avoir suivi un cours de planification de carrière durant leur secondaire; à l'opposé, la participation à ces cours était la plus élevée en Colombie-Britannique (89,5 %), en Alberta (82,9 %) et au Québec (79,1 %). Avec un taux de 50,1 %, la Colombie-Britannique se classait

également première au niveau du pourcentage de jeunes ayant suivi un cours de préparation à l'emploi au secondaire, quoique le taux était relativement élevé en Ontario, à environ 40 %. Ce pourcentage était le plus bas au Québec (5,9 %).

Bénévolat

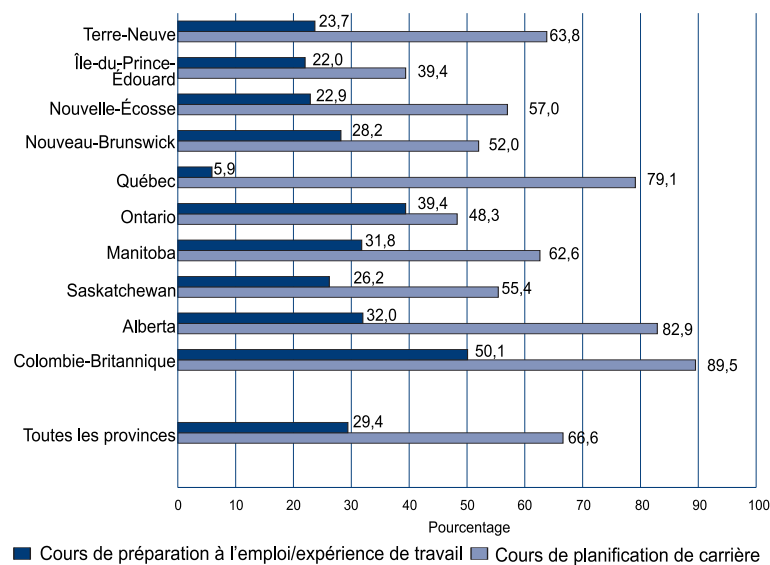
Le bénévolat constitue une autre façon par laquelle les jeunes peuvent acquérir de l'expérience et de nouvelles compétences en milieu de travail. Les données tirées de l'Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation (ENDBP) révèlent que les jeunes âgés entre 15 et 24 ans et les personnes dont l'âge varie entre 25 et 34 ans étaient plus susceptibles que les personnes plus âgées de déclarer avoir acquis une gamme de compétences grâce à leurs activités de bénévolat, y compris en relations interpersonnelles et en communication, des connaissances accrues et des compétences en organisation et en gestion². Et bien que l'ENDBP ait conclu que le pourcentage des individus déclarant que leurs activités bénévoles les avaient aidé à acquérir des compétences qu'ils pouvaient appliquer à leurs emplois a diminué

entre 1987 et 1997, elle a également conclu que cette diminution était beaucoup plus limitée chez les jeunes âgés entre 15 et 24 ans.

Les données recueillies au moyen de l'EJET révèlent que le taux général de bénévolat était plus élevé chez les jeunes femmes (49,0 %) que chez les jeunes hommes (41,2 %) (figure 4.4)³. Le genre d'activité bénévole le plus répandu chez les jeunes hommes et les jeunes femmes consistait à « organiser ou superviser des activités ou des événements pour une organisation ». La « sollicitation, la campagne ou la souscription de fonds » (femmes) et « l'enseignement ou la formation » (les deux sexes) attiraient aussi des taux relativement plus élevés de participation que les autres genres d'activité bénévole.

FIGURE 4.3

Pourcentage de jeunes âgés de 18 à 20 ans qui ont suivi un cours de planification de carrière ou un cours de préparation à l'emploi au secondaire



Le taux de bénévolat était le plus élevé chez les persévérants du postsecondaire (50,4 %) et chez les diplômés du secondaire qui n'étaient pas inscrits à un programme postsecondaire (49,0 %). Seulement environ le quart des décrocheurs du secondaire sans ÉPS ont déclaré avoir participé à des activités bénévoles non rémunérées en 1999.

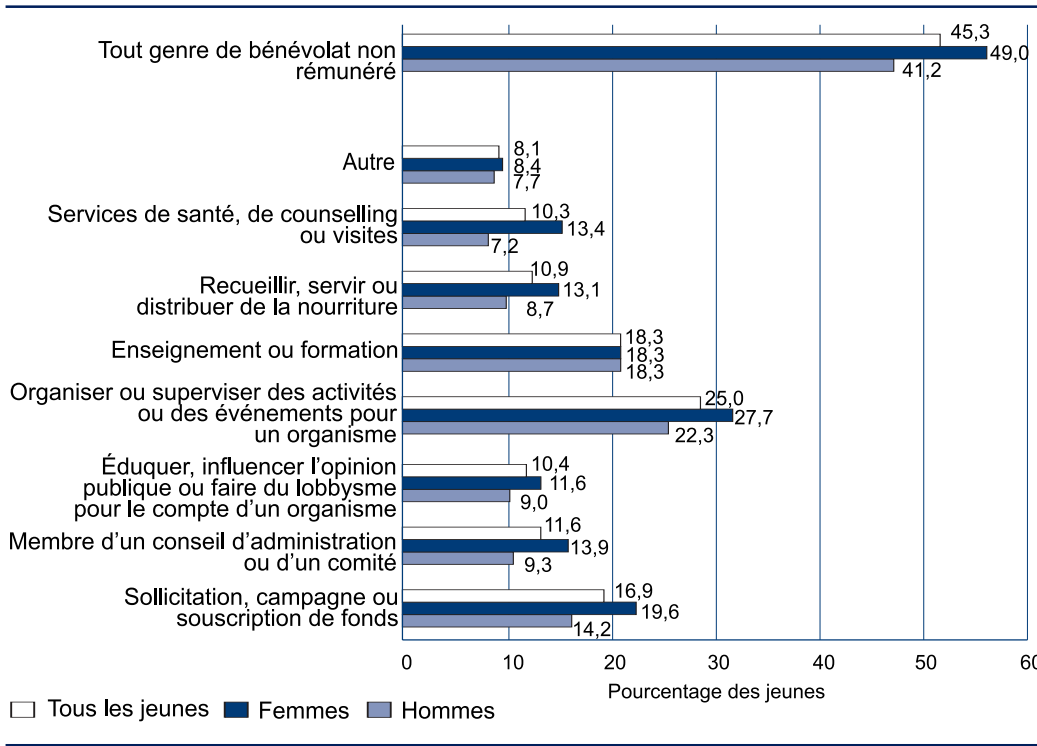
Les taux de bénévolat variaient selon la province (figure 4.5). Dans les quatre provinces Atlantiques ainsi qu'en Ontario et en Saskatchewan, à peu près la moitié des 18 à 20 ans qui ne fréquentaient plus le secondaire ont déclaré avoir été bénévoles en 1999; le taux de

bénévolat de ce groupe était le plus bas au Québec (35,6 %).

Bénévolat et compétences pour l'emploi

Les gens font du bénévolat pour de nombreuses raisons, mais surtout parce qu'ils croient fortement à la cause à laquelle ils contribuent. Cependant, de nombreuses personnes font également du bénévolat parce qu'elles pensent pouvoir acquérir des compétences qui les aideront à décrocher un emploi et d'autres, parce qu'elles sont tenues d'en faire par leur école, leur employeur ou le gouvernement. Dans l'ensemble, 11,2 % des

FIGURE 4.4
Participation à des activités bénévoles non rémunérées en 1999, selon le sexe



18 à 20 ans qui ne fréquentaient plus le secondaire et qui s'adonnaient à des activités bénévoles en 1999 ont déclaré que le bénévolat avait constitué une exigence pour l'obtention d'un diplôme dans le cadre d'un programme scolaire (tableau 4.5). Le pourcentage des personnes déclarant que le bénévolat représentait une exigence pour l'obtention de leur diplôme d'études secondaires variait de 17,4 % en Colombie-Britannique à 6,0 % à Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse et à 5,2 % au Québec.

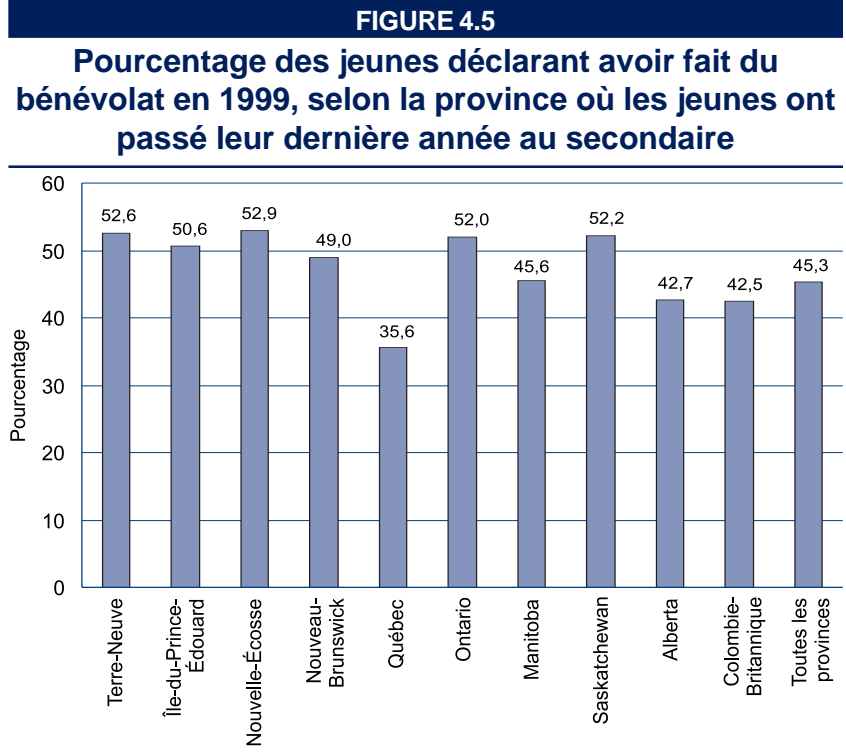


TABLEAU 4.5
Le bénévolat vous a-t-il aidé à acquérir des compétences et à obtenir un emploi? (en pourcentage)

	Le bénévolat était exigé pour obtenir un diplôme d'un programme scolaire	Le bénévolat donnait de nouvelles compétences pouvant être mises à profil dans un travail ou une entreprise		Les activités bénévoles ont aidé à obtenir un emploi
		Très peu/pas du tout	Assez/beaucoup	
Terre-Neuve	6,0*	47,0	53,0	34,7
Ile-du-Prince-Édouard	9,2*	44,3	55,7	36,3
Nouvelle-Écosse	6,0	38,8	61,2	38,2
Nouveau-Brunswick	9,3*	38,9	61,1	32,9
Québec	5,2	44,7	55,3	24,7
Ontario	13,5	41,0	59,0	35,5
Manitoba	10,5	45,2	54,8	35,7
Saskatchewan	12,3	50,0	50,0	31,4
Alberta	9,9	42,2	57,8	36,1
Colombie-Britannique	17,4	39,7	60,3	35,7
Toutes les provinces	11,2	42,3	57,7	33,2

Les points de vue sur la question de savoir si le bénévolat constituait une expérience positive pour ce qui est de l'obtention de nouvelles compétences pouvant être appliquées à un emploi ou à une entreprise étaient mitigés. Dans certaines provinces, comme la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique, plus de 60 % des bénévoles estimaient que cette expérience les avaient aidés à acquérir de nouvelles compétences professionnelles « assez ou beaucoup »; toutefois, seulement environ la moitié des bénévoles de la Saskatchewan et légèrement plus de la moitié à Terre-Neuve considéraient l'expérience du bénévolat comme ayant été positive à cet égard. Environ le tiers des bénévoles ont déclaré que leur expérience de bénévolat les avait aidés à obtenir un emploi; ce pourcentage variait de 38,2 % en Nouvelle-Écosse à 24,7 % au Québec.

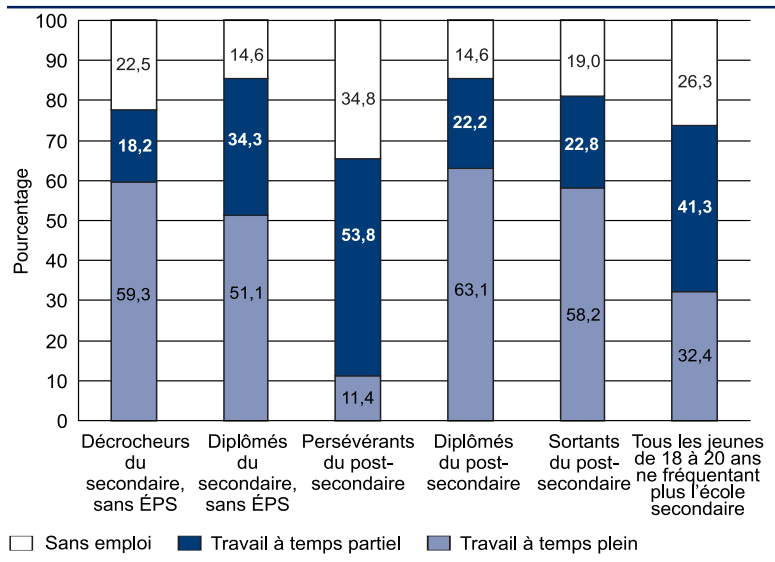
4.4 Participation au marché du travail après les études secondaires

Dans le cas de certains, la fin du secondaire marque l'achèvement d'une phase de leur éducation et le début d'autres études au niveau postsecondaire. Pour d'autres, toutefois, il s'agit du début de leur pleine participation au marché du travail. Dans l'ensemble, environ 32,4 % des 18 à 20 ans qui n'étaient plus au secondaire travaillaient à temps plein en décembre 1999, 41,3 % travaillaient à temps partiel et environ le quart n'avaient pas d'emploi.

Le pourcentage des jeunes qui travaillaient variait selon leur situation du point de vue des études (figure 4.6). Comme on pouvait s'y attendre, les persévérants du postsecondaire (les étudiants) étaient beaucoup moins susceptibles que les autres groupes d'avoir eu un emploi en décembre 1999 ou, s'ils ont eu un emploi, ils étaient plus susceptibles de travailler à temps partiel; le taux d'emplois à temps partiel pour

ce groupe était de 53,8 %. Les autres groupes étaient formés des 18 à 20 ans qui n'étaient plus aux études, que ce soit au secondaire ou au postsecondaire en décembre 1999. L'une des questions clés concernant ces personnes est leur situation professionnelle. Avaient-ils un emploi? S'agissait-il d'emplois à temps partiel ou à temps plein? Et la situation d'emploi reflétait-elle le niveau d'éducation?

FIGURE 4.6
Situation du point de vue de l'emploi des jeunes qui ne fréquentaient plus l'école secondaire en décembre 1999



Le taux de non-emploi était plus élevé chez les décrocheurs du secondaire sans éducation postsecondaire. Bien qu'ils avaient plus souvent un emploi que les décrocheurs, bon nombre de diplômés du secondaire sans ÉPS détenaient des emplois à temps partiel. Le taux d'emploi à temps plein était plus élevé pour les diplômés de niveau postsecondaire.

Le taux d'emploi à temps plein était plus élevé chez les jeunes qui avaient terminé un programme de niveau postsecondaire (63,1 %); seulement 14,6 % des diplômés de ce niveau n'avaient pas d'emploi au moment de l'enquête. Le taux de non-emploi⁴ était également faible chez les diplômés du secondaire sans ÉPS (14,6 %). Cependant, à peine plus de la moitié d'entre eux travaillaient à temps plein en décembre 1999, tandis qu'environ un tiers travaillaient à temps partiel. Bien qu'un pourcentage légèrement plus élevé de sortants du postsecondaire que de diplômés du secondaire sans ÉPS étaient sans emploi, le taux d'emploi à temps plein des premiers était plus élevé (58,2 %). La situation des décrocheurs du secondaire sans ÉPS était moins claire. Même si 59,3 % d'entre eux ont déclaré occuper un emploi à temps plein en décembre 1999, un pourcentage plus élevé de ce groupe comparé aux autres qui ne fréquentaient plus ni le secondaire ni le postsecondaire déclarait ne pas avoir d'emploi (22,5 %).

Il existe certaines différences remarquables dans la situation d'emploi des jeunes hommes de 18 à 20 ans comparée à celle des femmes (tableau 4.6). Chez les persévérants du

postsecondaire, une proportion plus élevée d'hommes n'avaient pas d'emploi en décembre 1999 (38,4 %) comparativement aux femmes (32,0 %). Par ailleurs, les étudiantes de niveau postsecondaire étaient beaucoup plus susceptibles que les hommes de travailler à temps partiel (58,6 % des femmes par rapport à 47,8 % des hommes). Au sein des autres groupes, des pourcentages plus élevés d'hommes que de femmes travaillaient à temps plein en décembre 1999, quoique la différence était plus limitée dans le cas des diplômés de niveau postsecondaire. Quant à la situation de non-emploi, l'écart entre hommes et femmes était plus élevé dans le cas des diplômés de niveau postsecondaire; en effet, 21,7 % des hommes de ce groupe étaient sans emploi comparativement à seulement 9,3 % de femmes. Même si le taux de non-emploi était relativement faible tant chez les hommes que chez les femmes possédant un diplôme du secondaire mais sans ÉPS, des pourcentages relativement élevés travaillaient à temps partiel; ce taux était particulièrement élevé dans le cas des femmes, à 43,3 %.

TABLEAU 4.6

Après le secondaire – Catégories d'emploi des répondants par sexe, décembre 1999 (en pourcentage)

	Travail à temps plein		Travail à temps partiel		Sans emploi	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Décrocheurs du secondaire, sans ÉPS	64,6	49,7	12,1	29,2	23,3	21,1
Diplômés du secondaire, sans ÉPS	58,2	42,5	26,8	43,3	15,0	14,2
Persévérants du postsecondaire	13,8	9,4	47,8	58,6	38,4	32,0
Diplômés du postsecondaire	66,6	60,5	11,7*	30,1	21,7	9,3
Sortants du postsecondaire	64,4	50,9	18,7	27,5	16,9	21,5*
<i>Tous les 18-20 ans qui ne fréquentaient plus le secondaire</i>	<i>39,5</i>	<i>25,4</i>	<i>33,2</i>	<i>49,5</i>	<i>27,3</i>	<i>25,2</i>

4.5 Participation postsecondaire : portrait préliminaire

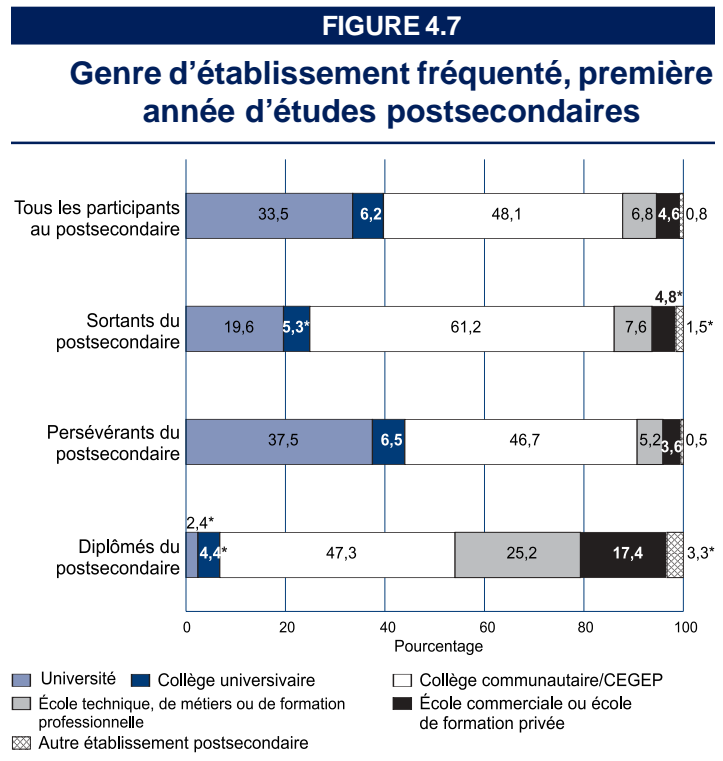
Cette partie décrit les 18 à 20 ans ayant poursuivi des études postsecondaires. Elle porte essentiellement sur leurs expériences au cours de leur première année d'études postsecondaires. En plus de simplement nous permettre de tracer le portrait de la façon dont les jeunes s'adaptent au niveau postsecondaire, elle nous permet également de comparer les attitudes et le sentiment d'appartenance des sortants du postsecondaire à ceux des persévérants et des diplômés du postsecondaire.

Participation postsecondaire par genre d'établissement

Considérés globalement, près de la moitié des étudiants au niveau postsecondaire ont déclaré fréquenter un collège communautaire ou un CEGEP, le tiers fréquentaient l'université, et les autres fréquentaient toute une gamme d'autres établissements postsecondaires tels qu'une école technique, de métiers ou de formation professionnelle, un collège universitaire ou une école commerciale privée ou une école de formation privée.

Toutefois, il existait de grandes différences selon le statut postsecondaire (figure 4.7). Il n'est pas étonnant de constater que, compte tenu de leur âge, très peu de ceux et celles qui avaient achevé un programme de niveau postsecondaire (diplômés ÉPS) ont déclaré avoir fréquenté une université. Le plus grand pourcentage de diplômés ÉPS (47,3 %) avaient terminé un programme dans un collège communautaire ou un CEGEP;⁵ le quart d'entre eux avaient achevé un programme dans une école technique, de métiers ou de formation professionnelle; et 17,4 % avaient complété un programme dans une école commerciale privée ou dans une école de formation privée. La fréquentation d'une université était beaucoup plus commune chez les persévérants au niveau postsecondaire; elle représentait environ 37,5 % de ce groupe; quelque 46,7 % des persévérants

du postsecondaire fréquentaient un collège communautaire ou un CEGEP. Toutefois, la plupart des sortants du postsecondaire avaient été inscrits dans un collège communautaire ou un CEGEP (61,2 %).



Type de logement durant la première année d'études postsecondaires

Le type de logement durant la première année des études postsecondaires variait beaucoup selon le genre d'établissement fréquenté. La vie dans une résidence située sur le campus était la plus répandue chez les étudiants universitaires. En effet, 41,4 % des personnes fréquentant l'université à leur première année d'ÉPS déclaraient avoir vécu en résidence; 43,4% vivaient avec leurs parents. La cohabitation avec les parents était beaucoup plus répandue chez les étudiants fréquentant tous les autres genres d'établissements postsecondaires. Il est intéressant de constater que bien que vivre à l'extérieur du campus avec des amis ou en solitaire étaient, dans l'ensemble, beaucoup moins fréquents, les pourcentages de personnes déclarant ces types de logement étaient

supérieurs chez les étudiants qui fréquentaient des établissements comme une école technique, de métiers ou de formation professionnelle, un collège universitaire ou une école commerciale privée ou une école de formation privée.

Le pourcentage beaucoup plus élevé d'étudiants universitaires ayant vécu en

Les étudiants universitaires étaient plus susceptibles que les étudiants d'autres genres d'établissements postsecondaires de vivre dans une résidence sur le campus pendant leur première année d'ÉPS. La cohabitation avec leurs parents était beaucoup plus répandue chez les étudiants de tous les autres genres d'établissement post-secondaire.

résidence refléterait en partie le fait que souvent, d'autres genres d'établissements post-secondaires ont tendance à ne pas offrir cette option aux étudiants. Cependant, il soulève également la question à savoir si les étudiants universitaires sont plus susceptibles que les autres genres d'étudiants à s'éloigner de la maison pour fréquenter un établissement post-secondaire. Des recherches futures effectuées à l'aide de données tirées de l'EJET permettront à des analystes d'étudier les questions entourant la participation postsecondaire et la mobilité géographique.

Sources de financement pour les études postsecondaires

Les étudiants ont déclaré disposer de nombreuses sources de financement pour leurs études postsecondaires. On a cependant constaté des différences dans ces sources après comparaison des diplômés postsecondaires, des persévérants et des sortants (tableau 4.7).

TABEAU 4.7

Sources de financement pour les études postsecondaires (en pourcentage)

	Statut postsecondaire			Tous les jeunes possédants de l'expérience au post-secondaire
	Diplômés du postsecondaire	Persévérants du post-secondaire	Sortants du post-secondaire	
Argent reçu de parents/partenaire que vous n'avez pas à rembourser	50,0	65,3	52,4	63,1
Argent reçu d'autres personnes que vous n'avez pas à rembourser	5,1*	9,3	7,9*	8,9
Argent reçu d'emplois depuis la fin du secondaire	54,5	67,8	62,8	66,4
Prêt étudiant parrainé par le gouvernement	35,0	29,2	26,7	29,4
Prêt bancaire	7,7	7,0	7,2	7,1
Prêt de parents/de la famille	2,8	3,1	2,2*	3,0
Épargnes personnelles	41,4	50,7	42,6	49,3
Bourses d'études, récompenses, prix	20,6	33,2	18,6	31,0
Subventions, bourses d'entretien	12,4	14,6	9,3	14,0

Dans l'ensemble des trois groupes, la source de financement la plus répandue pour les études postsecondaires était les revenus d'emploi après la fin des études secondaires. Toutefois, un pourcentage beaucoup plus élevé de persévérants du postsecondaire a déclaré recevoir de l'argent de leurs parents ou d'un(e) partenaire (65,3 %) que les diplômés (50 %) ou les sortants du postsecondaire (52,4 %). Le tiers des persévérants déclaraient recevoir de l'argent provenant de bourses, de récompenses ou de prix, comparativement à seulement 20,6 % des diplômés du postsecondaire et 18,6 % des sortants. Un pourcentage plus élevé de persévérants se sont servis de leurs épargnes personnelles comme source de financement complémentaire. Près de 30 % des persévérants et 35,0 % des diplômés du postsecondaire avaient reçu un prêt étudiant parrainé par le gouvernement; ce pourcentage atteignait 26,7 % dans le cas des sortants.

La source de financement la plus répandue pour les études postsecondaires était les gains d'emploi après avoir quitté l'école secondaire. Cependant, les persévérants du postsecondaire étaient plus susceptibles que les diplômés ou les sortants de recevoir aussi de l'argent de plusieurs autres sources, dont les parents ou des partenaires, des bourses, des récompenses ou des prix, et des économies personnelles.

Attitudes et sentiment d'appartenance

Un ensemble clé de questions entourant la transition du secondaire aux études postsecondaires traite de la qualité de l'adaptation des jeunes à leur nouvel environnement. Quelles sont leurs attitudes et leur

sentiment d'appartenance? Sentent-ils qu'ils cadrent des points de vue scolaire et social? Sont-ils en mesure de soutenir le rythme de travail et estiment-ils qu'ils ont fait le bon choix en termes de genre d'établissement et de programme d'études? Et comment les attitudes et le sentiment d'appartenance sont-ils liés à la décision de poursuivre au niveau postsecondaire ou de quitter les études avant de compléter leur programme?

L'EJET demandait aux individus de faire rapport sur un certain nombre de dimensions liées aux attitudes et aux comportements. Il n'y avait que des différences relativement minimales dans les réponses des jeunes hommes comparativement à celles des jeunes femmes (tableau annexe 4.3). Cependant, les différences étaient beaucoup plus marquées quand les diplômés et les persévérants du postsecondaire étaient comparés aux sortants (tableau 4.8).

Les réponses les plus positives avaient trait aux attitudes et aux rapports personnels : la grande majorité des persévérants, des diplômés et des sortants estimaient qu'ils avaient les compétences et les capacités de bien faire et déclaraient qu'ils s'étaient liés d'amitié avec d'autres étudiants pendant la première année. De plus, 81,5 % des individus ont déclaré qu'ils pouvaient parler de choses personnelles à certaines personnes à l'école, quoique les sortants aient enregistré un plus faible pourcentage au niveau de cette dimension. Seul un faible pourcentage des individus (soit 15,0 %) déclaraient avoir eu de la difficulté le plus souvent ou tout le temps à supporter la charge de travail, quoiqu'encore une fois, ce pourcentage était plus élevé chez les sortants du postsecondaire (24,4 %). Et bien que 83,7 % des persévérants déclaraient avoir rarement ou jamais manqué une échéance, ce pourcentage a chuté à 63,6 % chez les sortants.

En ce qui a trait aux autres dimensions, les différences entre les persévérants, les diplômés et les sortants étaient plus marquées, ce qui indique un degré plus élevé de désaffection de la part des personnes qui ont abandonné avant de terminer leur programme d'ÉPS. Par exemple, alors que 87 % des diplômés du postsecondaire

TABLEAU 4.8

Attitudes et sentiment d'appartenance – Première année d'éducation postsecondaire (en pourcentage)

	Statut postsecondaire			Tous les jeunes possédants de l'expérience au post-secondaire
	Diplômés du postsecondaire	Persévérants du post-secondaire	Sortants du post-secondaire	
J'ai participé à un programme ou atelier pour m'aider à m'adapter à ma première année d'ÉPS.	11,2	15,5	12,7	14,9
J'avais de la difficulté à assumer la charge de travail la plupart du temps ou tout le temps.	4,4*	14,9	24,4	15,0
J'ai rarement ou jamais manqué d'échéances.	90,1	83,7	63,6	82,3
Je pouvais rarement ou jamais établir un lien entre ce qui m'était enseigné et mon avenir.	13,3	23,6	38,9	24,3
Je me suis senti comme un numéro la plupart du temps ou tout le temps.	11,5	24,2	38,6	24,6
Je sautais ou séchais des cours une fois par semaine ou plus.	9,7*	22,9	35,2	23,1
Je n'ai jamais pensé à décrocher.	82,3	74,6	38,7	71,9
J'estimais que j'avais les compétences et les aptitudes pour bien réussir. (D'accord/tout à fait d'accord)	95,4	89,0	83,2	88,9
Il y avait des personnes à l'école avec qui je pouvais parler de choses personnelles. (D'accord/ tout à fait d'accord)	84,1	82,5	70,4	81,5
Je sentais que j'avais trouvé le bon programme pour moi. (D'accord/ tout à fait d'accord)	87,0	74,3	40,1	72,0
Ma première année m'a aidé à avoir un meilleur aperçu de mes projets d'avenir. (D'accord/ tout à fait d'accord)	85,9	79,9	64,8	78,9
Ma première année m'a permis d'acquérir des compétences qui m'aideront sur le marché du travail. (D'accord/ tout à fait d'accord)	84,5	69,6	46,9	68,5
Durant ma première année, j'étais certain du genre d'emploi que j'aimerais avoir dans l'avenir. (D'accord/ tout à fait d'accord)	71,7	59,7	39,7	58,7
Pendant la première année, je me suis fait de bon(ne)s ami(e)s parmi les élèves de l'école. (D'accord/ tout à fait d'accord)	91,1	90,6	82,5	89,9

et 74,3 % des persévérants estimaient qu'ils avaient trouvé le programme approprié, ce pourcentage a chuté à seulement 40,1 % dans le cas des sortants. Seulement environ la moitié des sortants estimaient que leur première année

leur avait donné des compétences qui les aideraient sur le marché du travail et seulement environ 40 % se disaient certains du genre d'emploi qu'ils aimeraient occuper dans l'avenir. Un pourcentage relativement plus

élevé de sortants a également déclaré qu'ils ne pouvaient jamais ou qu'ils pouvaient rarement établir un rapport entre ce qui leur était enseigné et leur avenir et qu'ils « se sentaient comme un numéro » en tout temps ou la plupart du temps. Les sortants étaient plus susceptibles de sauter ou sécher des cours une fois par semaine ou plus (35,2 %) comparativement à 22,9 % des persévérants et à 9,7 % des diplômés. Bien que 82,3 % des diplômés et 74,6 % des persévérants du postsecondaire n'ont jamais pensé à décrocher, seulement 38,7 % des sortants peuvent en dire autant.

Dans l'ensemble, la transition aux études postsecondaires a généralement constitué une expérience assez positive pour la plupart de ceux et celles qui poursuivent leurs études postsecondaires et pour ceux et celles qui avaient complété un programme de niveau postsecondaire. Toutefois, tel n'était pas le cas des sortants. Bien qu'ils gardaient confiance en leurs compétences et en leurs capacités et qu'ils cadraient socialement, qu'ils se faisaient des amis et qu'ils établissaient des rapports personnels, ils étaient beaucoup moins satisfaits de leur intégration scolaire. Ils n'étaient pas certains de ce qu'ils voulaient faire et ils étaient insatisfaits de leur programme, ce qui se reflétait dans des comportements contre-productifs, comme le fait de sauter ou sécher des cours et de penser à décrocher.

Les sortants étaient beaucoup moins satisfaits que les persévérants ou les diplômés de leur intégration scolaire au cours de leur première année d'études postsecondaires.

Bien que les sortants du postsecondaire représentent seulement environ 9 % des étudiants du postsecondaire, ils sont source de préoccupation pour plusieurs raisons. D'abord, bon nombre d'entre eux sentent qu'ils ne cadrent pas bien, ce qui laisse croire qu'ils n'ont peut-être pas choisi le genre d'établissement qui leur conviendrait ou le programme approprié.

Des renseignements et de l'aide qui contribuent à éviter ces erreurs pourraient aider ces étudiants à demeurer à l'école, et leur épargner, ainsi qu'aux établissements, temps et argent. De plus, dans ce cycle de l'EJET, les étudiants n'ont encore que de 18 à 20 ans. Certains peuvent abandonner les études postsecondaires au cours des années ultérieures, sans terminer leur programme, et certains qui ont décroché peuvent revenir aux études plus tard, peut-être dans un établissement ou un programme différent. Les cycles ultérieurs de l'EJET soumettront de nouveau ces étudiants à une enquête, permettant d'identifier ceux et celles qui, à long terme, persévèrent, obtiennent leur diplôme ou quittent les études postsecondaires sans terminer leur programme.

4.6 Obstacles aux études postsecondaires

La question des obstacles aux études postsecondaires constitue une préoccupation de politique. Quelle est l'ampleur de ces obstacles et dans quelle mesure ceux-ci empêchent-ils des personnes de poursuivre autant d'études postsecondaires qu'elles le voudraient?

Le tableau 4.9 illustre le pourcentage de tous les 18 à 20 ans (dont ceux et celles qui fréquentent toujours l'école secondaire) qui ont déclaré être confrontés à des obstacles les empêchant de poursuivre des études aussi loin qu'ils le voudraient. Dans l'ensemble, 45,9 % ont déclaré être confrontés à de tels obstacles. Le pourcentage était le plus élevé dans le cas des décrocheurs du secondaire sans ÉPS (60,7 %). Environ la moitié des diplômés du secondaire sans ÉPS et des sortants du postsecondaire ont affirmé être confrontés à des obstacles aux études postsecondaires. Le pourcentage des persévérants du postsecondaire qui ont dit se buter à des obstacles était de 40,6 %.

L'obstacle le plus fréquent était financier. Environ les deux tiers des personnes qui ont déclaré se buter à des obstacles les empêchant d'aller aussi loin à l'école qu'ils le voudraient ont mentionné des obstacles financiers (les individus pouvaient citer jusqu'à trois obstacles). Le pourcentage d'individus déclarant des

TABLEAU 4.9

Obstacles à l'éducation postsecondaire (en pourcentage)

	Décrocheurs du secondaire, sans ÉPS	Persévérants du secondaire	Diplômés du secondaire, sans ÉPS	Persévérants du post-secondaire	Diplômés du post-secondaire	Sortants du post-secondaire	Tous
(Pourcentage des 18-20 ans)	(10,4)	(13,0)	(22,7)	(45,3)	(3,7)	(4,9)	(100)
Pourcentage de ceux qui rapportent des obstacles à « poursuivre des études aussi loin que vous aimeriez »	60,7	42,6	51,3	40,6	42,9	49,7	45,9
Situation financière	53,1	56,6	70,7	68,9	70,4	71,4	65,9
Incapable d'être admis au programme/notes trop faibles/pas accepté(e)	9,4	19,5	12,8	9,9	7,1*	8,6*	11,6
Pas assez d'intérêt/de motivation	11,5	12,3	6,8	12,2	7,4*	10,0*	10,5
Désire demeurer près de la maison	1,3*	1,0*	1,7*	1,3*	1,5**	2,0**	1,4
Prend trop de temps	5,6*	3,3*	5,3*	8,9	5,0*	4,0*	6,5
Désire travailler	15,4	3,9*	4,8	4,2	6,0*	4,9*	5,9
Soins à ses propres enfants	16,2	5,3*	3,4	1,6*	3,4**	2,8*	4,6
Sa propre santé	1,9*	1,9*	1,5*	0,8*	0,6**	1,8**	1,3
Incertain de savoir quoi faire	2,5*	2,6*	5,8	2,2*	5,8**	4,0**	3,4
Autre	14,2	14,3	9,6	10,9	9,7*	12,1*	11,5

Note : Les individus pouvaient mentionner jusqu'à trois obstacles à la poursuite des études aussi loin qu'ils le voudraient.

obstacles financiers était similaire chez les sortants du postsecondaire (71,4 %), chez les diplômés du secondaire sans ÉPS (70,7 %), chez les diplômés du postsecondaire (70,4 %) et chez les persévérants du postsecondaire (68,9 %).

Un peu moins de la moitié des 18-20 ans ont déclaré se buter à des obstacles les empêchant d'aller aussi loin à l'école qu'ils le voudraient. L'obstacle le plus fréquent déclaré était financier.

Bien que les obstacles financiers aient également été cités par plus de la moitié des persévérants et des décrocheurs du secondaire, ces deux groupes ont également déclaré être confrontés à de nombreux autres obstacles. Près de 20 % des persévérants du secondaire ont déclaré qu'ils croyaient être incapables d'entrer dans le programme postsecondaire de leur choix et (ou) que leurs notes seraient trop basses et 12,3 % ont déclaré « ne pas avoir assez d'intérêt/de motivation ». Les décrocheurs du secondaire sans ÉPS étaient plus susceptibles que tout autre groupe de mentionner « désire travailler » et « prendre soin de ses propres enfants » comme autres barrières pour ne pas

poursuivre des études aussi loin qu'ils le voudraient.

Expérience des prêts étudiants parrainés par le gouvernement

Dans l'ensemble, très peu de décrocheurs du secondaire sans ÉPS, de persévérants du secondaire ou de diplômés du secondaire sans ÉPS déclaraient avoir déjà demandé un prêt étudiant parrainé par le gouvernement. Cependant, ces pourcentages étaient beaucoup plus élevés chez les participants de niveau postsecondaire. Environ 36 % des persévérants et des sortants du postsecondaire déclaraient avoir déjà demandé un tel prêt; ce pourcentage augmentait à 41 % des diplômés du postsecondaire.

Parmi ceux et celles qui avaient déjà demandé un tel prêt, 19 % des persévérants de niveau postsecondaire déclaraient avoir essuyé un refus au moins une fois; la statistique correspondante pour les sortants du postsecondaire était de 16 % et elle était de 13,4 % pour les diplômés du postsecondaire.

4.7 Résumé

Les jeunes suivent différents cheminements dans le système éducatif et sur le marché du travail une fois qu'ils ont quitté l'école secondaire. L'Enquête auprès des jeunes en transition fournit des renseignements détaillés qui décrivent ces cheminements. En décembre 1999, le taux de participation aux études postsecondaires était plus élevé pour les femmes que pour les hommes. Cela signifie bien sûr que plus d'hommes que de femmes entrent directement sur le marché du travail après leurs études secondaires, soit à titre de diplômés du secondaire, soit comme décrocheurs.

Sur la base de leurs propres évaluations, les personnes sans ÉPS, en particulier les décrocheurs du secondaire, étaient plus susceptibles de juger leurs compétences faibles à certains égards. De plus, les décrocheurs avaient tendance à ne pas participer à des cours au secondaire qui leur auraient permis d'en apprendre davantage sur le milieu du travail et sur les possibilités de carrière, et

d'acquérir des compétences qu'ils pourraient appliquer à un emploi.

Les tendances en matière de participation au marché du travail reflètent également le niveau de scolarité. Le taux de non-emploi était plus élevé chez les décrocheurs du secondaire sans éducation postsecondaire. Bien qu'ils aient plus souvent un emploi que les décrocheurs, bon nombre des diplômés du secondaire sans ÉPS occupaient des emplois à temps partiel. Le taux d'emploi à temps plein était plus élevé chez les 18 à 20 ans qui avaient déjà obtenu leur diplôme d'un programme postsecondaire.

L'Enquête auprès des jeunes en transition permet également de jeter un regard complet sur les caractéristiques et les expériences des participants de niveau postsecondaire pendant leur première année d'études postsecondaires. Une comparaison des persévérants et des sortants du postsecondaire révèle qu'il existait certaines différences entre les deux groupes. Par exemple, les persévérants étaient plus positifs que les sortants quant à leur intégration scolaire. De plus, les persévérants jouissaient habituellement du soutien financier de plus nombreuses sources que les sortants.

Parmi l'ensemble des 18 à 20 ans, les pourcentages de ceux et celles qui déclaraient se buter à des obstacles les empêchant de poursuivre des études aussi loin qu'ils le voudraient étaient plus élevés pour ceux et celles qui n'ont pas poursuivi d'études postsecondaires et chez les sortants du postsecondaire. Ces obstacles étaient souvent de nature financière.

Notes

- ¹ Après avoir achevé 11 années de scolarité primaire et secondaire, les étudiants et étudiantes du Québec doivent obtenir un diplôme d'un CEGEP (Collège d'enseignement général et professionnel) pour poursuivre leurs études à l'université. Les CEGEP offrent un programme général menant à l'admission à l'université et des programmes professionnels qui préparent les étudiants et étudiantes au marché du travail.
- ² Ekos Research Associates et Canadian Policy Research Networks (1999). *Analysis of Volunteering: Results from the 1997 National Survey of Giving, Volunteering and Participating*. R-99-11E.a. Série des documents de recherche, Direction de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada.
- ³ Des résultats récents tirés de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation (ENDBP) révèlent qu'environ 29 % des 15 à 24 ans ont déclaré faire du bénévolat non rémunéré durant la période de référence couverte par cette enquête (d'octobre 1999 à septembre 2000). L'Enquête auprès des jeunes en transition englobe les jeunes adultes de 18 à 20 ans. Les résultats de l'EJET montrent que le taux de bénévolat non rémunéré était considérablement plus élevé pour le sous-groupe des 18 à 20 ans (45,6 %) en 1999. Pour plus de détails sur l'ENDBP de 2000, voir *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : Points saillants de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation* (2001). Catalogue de Statistique Canada n^o 71-542-XIE.
- ⁴ Pour les besoins de cette analyse, le terme « non-emploi » inclut ceux qui étaient en chômage et ceux qui étaient hors de la population active.
- ⁵ Les collèges communautaires et les CEGEP offrent une multitude de programmes menant à des diplômes ou des certificats dans divers domaines professionnels, techniques et d'apprentissage. La longueur de ces programmes varie. Certains durent quelques semaines, tandis que d'autres s'étendent sur quelques années. De nombreux programmes collégiaux durent de un à deux ans. L'inscription à des programmes de formation professionnelle ou de métier ou à d'autres programmes axés sur la préparation à l'emploi dans une profession ou un métier ne nécessitent habituellement pas l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.

TABLEAU ANNEXE 4.1

Après le secondaire – Situation du point de vue des études des jeunes âgés de 18 à 20 ans qui ne fréquentaient plus l'école secondaire en décembre 1999, par sexe et par province (en pourcentage)^a

	Décrocheurs du secondaire, sans ÉPS	Diplômés du du secondaire sans ÉPS	Persévérants du post- secondaire	Diplômés du post- secondaire	Sortants du post- secondaire	Total
Terre-Neuve						
Hommes	14,0*	23,7	47,0	4,0*	11,3	100,0
Femmes	5,2*	23,5	61,8	4,1*	5,4*	100,0
Tous	9,7	23,6	54,3	4,0*	8,4*	100,0
Île-du-Prince-Édouard						
Hommes	15,2*	27,0	44,2	8,2*	5,4**	100,0
Femmes	8,1*	25,0	58,2	5,9**	2,8**	100,0
Tous	11,7*	26,0	51,2	7,0*	4,1*	100,0
Nouvelle-Écosse						
Hommes	15,9	23,3	49,9	4,4*	6,5*	100,0
Femmes	6,1*	14,0	65,6	5,7*	8,6*	100,0
Tous	11,0	18,6	57,8	5,0	7,6	100,0
Nouveau-Brunswick						
Hommes	11,4	35,8	41,5	4,9*	6,4*	100,0
Femmes	6,3*	21,6	58,5	9,8*	3,8*	100,0
Tous	8,8	28,6	50,1	7,4*	5,1	100,0
Quebec						
Hommes	18,7	9,6	55,4	7,5	8,6	100,0
Femmes	9,8	5,6	69,2	7,7	7,7	100,0
Tous	14,3	7,6	62,3	7,6	8,2	100,0
Ontario						
Hommes	11,5	38,3	44,6	0,9*	4,7	100,0
Femmes	8,8	31,8	52,7	3,0	3,7	100,0
Tous	10,1	35,0	48,7	2,0	4,2	100,0
Manitoba						
Hommes	16,4	33,2	39,0	4,5*	6,9*	100,0
Femmes	14,2	25,9	49,5	5,2*	5,2*	100,0
Tous	15,3	29,4	44,4	4,9	6,0	100,0
Saskatchewan						
Hommes	10,5	37,5	40,4	4,1*	7,5*	100,0
Femmes	5,4*	31,6	52,5	5,2	5,3*	100,0
Tous	8,0	34,5	46,4	4,7	6,4	100,0
Alberta						
Hommes	17,5	35,5	39,3	3,0**	4,7*	100,0
Femmes	12,3	33,7	44,9	4,1*	5,0*	100,0
Tous	14,9	34,6	42,1	3,5*	4,9	100,0
Colombie-Britannique						
Hommes	14,5	33,2	45,2	3,1	4,0*	100,0
Femmes	8,0	28,1	55,7	3,8*	4,4*	100,0
Tous	11,2	30,6	50,5	3,5*	4,2	100,0

a Pour les besoins de cette analyse, la province représente l'endroit où les individus ont fréquenté l'école secondaire pour la dernière fois.

TABLEAU ANNEXE 4.2

Auto-évaluation des compétences des jeunes de 18 à 20 ans qui ne fréquentaient plus l'école secondaire, par province (en pourcentage)

	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Toutes PROV.
1. Compétences en écriture											
Faibles/											
Passables	16,5	10,8	12,2	14,1	13,4	13,3	17,0	17,9	13,6	15,8	14,1
Très bonnes/excellente	40,6	44,7	51,5	45,2	49,7	48,8	44,0	36,6	46,0	41,6	47,1
2. Compétences en lecture											
Faibles/											
Passables	11,1*	6,1*	7,3	8,2	6,8	7,2	7,2	10,3	9,3	10,8	8,0
Très bonnes/excellente	54,9	55,3	64,5	58,0	61,1	60,3	58,0	48,2	56,1	53,3	58,5
3. Compétences en communication											
Faibles/											
Passables	21,1	12,0	11,0	11,6	13,6	11,7	19,5	19,4	12,8	14,7	13,5
Très bonnes/excellente	42,4	42,6	52,7	51,1	50,1	51,6	42,8	36,6	45,7	44,9	48,6
4. Compétences en résolution de problèmes											
Faibles/											
Passables	16,7	10,4*	10,2	12,1	9,5	10,1	13,5	12,9	10,9	13,0	10,9
Très bonnes/excellente	33,7	37,6	44,4	42,0	48,3	43,8	40,6	35,3	41,3	35,9	42,9
5. Compétences en mathématiques											
Faibles/											
Passables	31,5	26,3	27,2	28,3	28,5	31,2	28,5	35,8	31,5	39,6	31,4
Très bonnes/excellente	32,2	27,9	36,7	34,1	38,9	31,8	34,5	30,1	30,4	24,0	32,8
6. Compétences en informatique											
Faibles/											
Passables	33,7	27,6	26,4	27,6	34,3	25,3	30,1	33,6	29,1	29,8	29,4
Très bonnes/excellente	35,2	32,5	41,0	37,9	34,9	38,6	34,3	29,4	37,3	34,2	36,4

TABLEAU ANNEXE 4.3

Attitudes et sentiment d'appartenance – Première année d'éducation postsecondaire, par sexe (en pourcentage)

	Hommes	Femmes	Toutes les jeunes possédant de l'expérience au postsecondaire
J'ai participé à un programme ou atelier pour m'aider à m'adapter à ma première année d'ÉPS.	15,4	14,6	14,9
J'avais de la difficulté à assumer la charge de travail la plupart du temps ou tout le temps.	14,3	15,6	15,0
J'ai rarement ou jamais manqué d'échéances.	78,1	85,8	82,3
Je pouvais rarement ou jamais établir un lien entre ce qui m'a été enseigné et mon avenir.	23,4	25,1	24,3
Je me suis senti comme un numéro la plupart du temps ou tout le temps.	26,0	23,4	24,6
Je faisais l'école buissonnière une fois par semaine ou plus.	28,0	19,0	23,1
Je n'ai jamais pensé à décrocher.	74,8	69,5	71,9
J'estimais que j'avais les compétences et les aptitudes pour bien faire. (D'accord/ tout à fait d'accord)	90,5	87,5	88,9
Il y avait des personnes à l'école avec qui je pouvais parler de choses personnelles. (D'accord/ tout à fait d'accord)	80,4	82,4	81,5
Je sentais que j'avais trouvé le bon programme pour moi. (D'accord/ tout à fait d'accord)	74,7	69,8	72,0
Ma première année m'a aidé à avoir un meilleur aperçu de mes projets d'avenir. (D'accord/ tout à fait d'accord)	79,3	78,6	78,9
Ma première année m'a permis d'acquérir des compétences qui m'aideront sur le marché du travail. (D'accord/ tout à fait d'accord)	68,8	68,4	68,6
Durant ma première année, j'étais certain du genre d'emploi que j'aimerais avoir dans l'avenir. (D'accord/ tout à fait d'accord)	60,4	57,3	58,7
Pendant la première année, je me suis fait de bon(ne)s ami(e)s parmi les élèves de l'école. (D'accord/ tout à fait d'accord)	91,5	88,5	89,9

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Chapitre 5

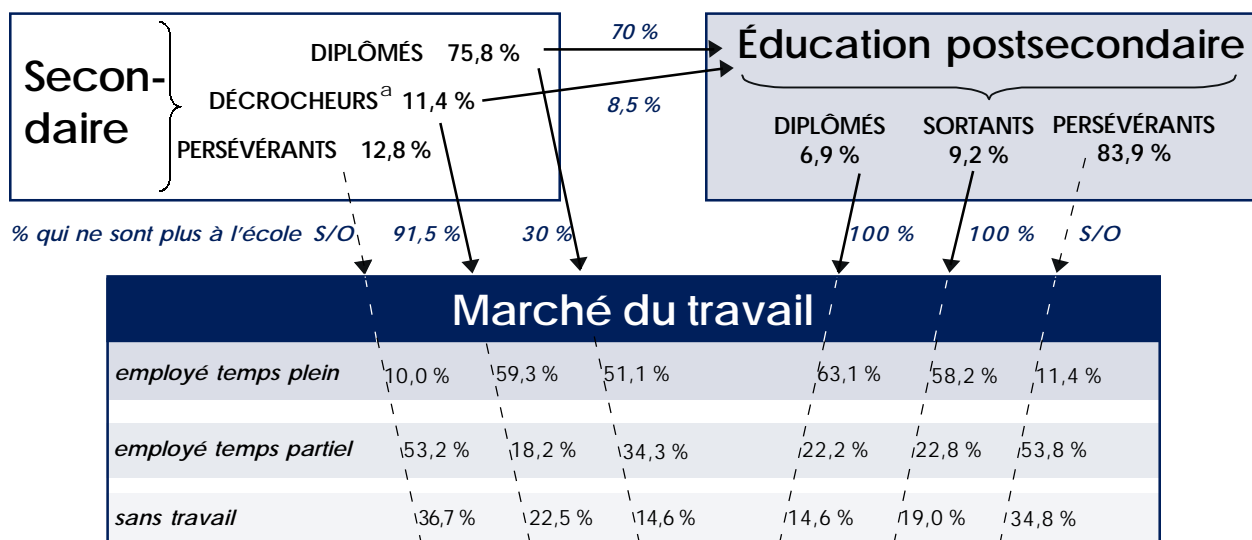
CONCLUSION

Le présent rapport décrit les résultats portant sur les 18 à 20 ans tirés du premier cycle de l'Enquête longitudinale canadienne auprès des jeunes en transition. La transition vers le marché du travail et l'âge adulte présente aux jeunes de la société contemporaine du savoir des possibilités et des défis. L'un des défis clés consiste à s'assurer que les choix concernant l'éducation et le marché du travail que font les jeunes leur permettront de participer pleinement à l'économie et à la société du XXI^e siècle. On s'attend à ce que les jeunes terminent non seulement leurs études secondaires, mais que, de plus en plus, ils complètent des programmes d'études post-secondaires ou d'autres formations spécialisées pour acquérir assez de compétences et de connaissances leur permettant de participer efficacement au marché du travail.

Les jeunes de 18 à 20 ans se retrouvent à la croisée des chemins. Bon nombre d'entre eux décident de terminer le secondaire et de poursuivre des études postsecondaires. D'autres en sont aux dernières étapes en vue de compléter leur éducation au secondaire, et certains ont décroché du système scolaire. D'autres encore décident de se joindre au marché du travail à temps plein ou de combiner le travail et les études. L'Enquête auprès des jeunes en transition cherche essentiellement à documenter les expériences d'études et du marché du travail des jeunes. La figure 5 présente un résumé des résultats des chapitres 2 à 4 sur les principaux cheminements des jeunes âgés de 18 à 20 ans.

FIGURE 5

Sommaire des cheminements des 18 à 20 ans, décembre 1999



a Cette figure présente des estimations pour les 18 à 20 ans, y compris le taux de décrochage du secondaire (11,4 %). Ce taux diffère du taux de décrochage des 20 ans rapporté au chapitre 2 (12 %). Il est préférable de retenir ce dernier, car il tient compte du fait que certains jeunes terminent leur secondaire à un âge plus avancé. Toutefois, aux fins de la présentation d'estimations fiables pour tous les cheminements liés à l'éducation et au marché du travail, il est nécessaire de présenter ici les résultats pour les 18 à 20 ans dans leur ensemble.

Le décrochage du secondaire

Une comparaison des résultats de l'EJET avec ceux de l'Enquête de 1991 auprès des sortants montre que des gains positifs ont été réalisés au cours de la dernière décennie quant au niveau d'éducation des jeunes du Canada. En décembre 1999, le taux de décrochage du secondaire chez les 20 ans était passé de 18 % à 12 %, une réduction du tiers. Des gains ont été réalisés dans toutes les provinces, des réductions notables ayant particulièrement été enregistrées dans les provinces de l'Atlantique et en Saskatchewan. Les diminutions reflètent une reconnaissance croissante par la société de l'importance fondamentale de l'éducation formelle de nos jours. Cette reconnaissance peut être partiellement attribuée aux efforts des gouvernements et des éducateurs en vue d'encourager les jeunes à rester à l'école.

Malgré les gains d'ensemble, les taux de décrochage sont demeurés plus élevés chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes : il existe un écart d'environ 6 points de pourcentage à l'échelon national et des écarts encore plus grands dans certaines provinces. Certains motifs justifiant cette différence sont suggérés : les hommes ont obtenu des notes plus faibles à l'école, ils manifestaient moins d'intérêt pour les études secondaires, et certains ont été amenés à quitter l'école pour aller travailler.

Les décrocheurs et les diplômés différaient de nombreuses manières. Les diplômés étaient plus susceptibles d'avoir vécu avec leurs deux parents pendant leurs études secondaires, de compter au moins un parent ayant une éducation postsecondaire, et d'avoir eu des parents ayant oeuvré dans les domaines de la gestion, des sciences ou dans d'autres domaines professionnels. Par rapport aux diplômés, davantage de décrocheurs avaient des notes faibles à l'école et étaient moins engagés dans les aspects scolaires et sociaux de l'école. De fait, la plupart des décrocheurs ont indiqué qu'ils ont quitté le secondaire pour des motifs liés à l'école. Le fait de combiner les périodes de travail et d'école ne semble pas être associé au défaut de terminer le secondaire, sauf si les personnes travaillaient l'équivalent d'heures

hebdomadaires à temps plein. En réalité, le fait de *ne pas* travailler en fréquentant l'école secondaire était plus susceptible d'être associé au décrochage, ce qui laisse peut-être croire que des expériences extérieures autres que scolaires peuvent compléter avantageusement l'éducation formelle.

Ce ne sont pas tous les décrocheurs qui affichaient les caractéristiques laissant croire qu'ils risquaient de ne pas terminer leur secondaire. Un pourcentage appréciable de décrocheurs n'ont pas eu de notes faibles à leur dernière année d'études secondaires. La majorité des décrocheurs vivaient dans des familles biparentales et la plupart avaient des parents possédant au moins un diplôme d'études secondaires. Seule une partie des décrocheurs vivaient en union de fait, étaient mariés ou avaient des enfants. Les décrocheurs forment donc une population hétérogène et abandonnent leurs études pour différentes raisons. Une clarification complémentaire des éléments catalyseurs du décrochage fera l'objet d'analyses subséquentes des données de l'EJET.

Le décrochage peut représenter seulement un état temporaire pour certains jeunes. Certains décrocheurs trouvent des façons de poursuivre des études de la « seconde chance » à l'extérieur du secondaire, y compris des études postsecondaires. De plus, presque tous les décrocheurs ont indiqué qu'ils aspiraient à terminer au moins des études secondaires à un moment donné. Les cycles futurs de l'EJET fourniront davantage de renseignements sur le nombre de décrocheurs qui le font effectivement.

Cheminements après les études secondaires

Le taux de participation postsecondaire est demeuré légèrement supérieur à 60 % chez les 18 à 20 ans qui ne fréquentaient plus l'école secondaire en décembre 1999. Par conséquent, quelque 40 % avaient seulement obtenu un diplôme du secondaire ou moins. Il va sans dire que certains étudiants décrochent des études postsecondaires, diminuant ainsi le pourcentage prévu de jeunes qui obtiendront

un diplôme d'études postsecondaires. D'autre part, des diplômés du secondaire qui ne poursuivaient pas d'études postsecondaires au moment de l'enquête peuvent entreprendre de telles études ultérieurement. Les jeunes qui ont poursuivi des études postsecondaires provenaient généralement de familles biparentales et avaient au moins un parent qui avait complété des études postsecondaires.

Le niveau d'éducation était associé à d'autres caractéristiques des 18 à 20 ans. Par exemple, des auto-évaluations plus favorables des compétences ont été faites par ceux et celles qui avaient fait à des études postsecondaires. Les persévérants et les sortants du postsecondaire ont plus souvent évalué leurs compétences comme très bonnes ou excellentes, tandis que les décrocheurs du secondaire (sans ÉPS) ont plus fréquemment coté leurs compétences comme faibles ou passables. Ceux et celles dont les compétences auto-évaluées étaient les plus faibles étaient ceux et celles qui sont devenus des participants au marché du travail tout de suite après le secondaire.

Les tendances en matière de participation au marché du travail variaient selon la situation du point de vue des études. Comme le montre la figure 5, les décrocheurs du secondaire étaient plus susceptibles de se retrouver sans emploi, en décembre 1999, que les autres jeunes qui n'étaient pas à l'école. Les diplômés du secondaire (sans ÉPS) étaient plus susceptibles d'être employés, mais leur taux d'emploi à temps partiel était plus élevé que celui des autres jeunes ne se trouvant pas à l'école. Les diplômés du postsecondaire étaient moins susceptibles d'être sans emploi et plus susceptible de travailler à temps plein à la fin de 1999.

L'Enquête auprès des jeunes en transition fournit des renseignements sur les expériences des jeunes qui ont quitté leurs programmes postsecondaires avant la fin. Les sortants du postsecondaire considéraient leur première année d'études postsecondaires moins positivement que ne le faisaient les persévérants et étaient généralement beaucoup moins satisfaits de leur intégration scolaire. Bien que les revenus d'emploi constituaient une source importante de financement pour tous les

participants de niveau postsecondaire, les sortants ont déclaré avoir reçu de l'argent de moins de sources. Compte tenu du fait que cette cohorte de l'EJET est relativement jeune (entre 18 et 20 ans), le pourcentage de personnes qui se rangent dans le groupe des sortants du postsecondaire demeure relativement faible. Les cycles futurs de l'EJET devraient permettre d'obtenir davantage de renseignements sur ces sortants. Par exemple, il importera de surveiller le pourcentage et les types de sortants au fur et à mesure que les jeunes progresseront dans le système postsecondaire et de déterminer si l'abandon des études est temporaire ou permanent.

D'un point de vue de politique, il importe de comprendre les facteurs qui empêchent les jeunes de poursuivre des études. Les conclusions révèlent que près des deux tiers des 18 à 20 ans ont déclaré faire face à des obstacles à la poursuite d'études aussi loin qu'ils l'auraient voulu. Le pourcentage d'individus déclarant des obstacles financiers était similaire chez les sortants du postsecondaire, les diplômés du secondaire sans ÉPS, les diplômés du postsecondaire et les persévérants du postsecondaire. Il importera d'effectuer d'autres analyses des facteurs qui pourraient atténuer les obstacles à l'éducation et aider les jeunes à atteindre leur plein potentiel d'apprentissage.

Ce rapport jette un premier regard sur les résultats des jeunes de 18 à 20 ans provenant de l'Enquête auprès des jeunes en transition. Des recherches à venir auront recours à des analyses multivariées pour examiner davantage les relations qui sous-tendent les tendances observées dans les données de l'EJET. La valeur informative de l'EJET augmentera avec les cycles d'enquête subséquents qui permettront aux chercheurs d'assurer le suivi de ces jeunes dans le temps. L'aspect longitudinal de l'enquête fournira l'occasion de déterminer quelles caractéristiques aident les personnes à effectuer une transition réussie au marché du travail et à l'âge adulte. Avec le temps, les conséquences à plus long terme des décisions prises par ces jeunes deviendront plus évidentes.

PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES DISPONIBLES À
www.statcan.ca



Annexe A

MÉTHODOLOGIE DE L'EJET POUR LES 18 À 20 ANS

A.1 Introduction

Cette annexe fournit des renseignements sur la méthodologie d'enquête utilisée pour la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET). La méthodologie met l'accent sur le plan d'échantillonnage et sur la qualité des données plutôt que sur les étapes de collecte et de traitement des données. Des renseignements plus complets sur tous ces aspects font partie de la documentation de l'utilisateur qui accompagne le fichier de microdonnées.

A.2 Plan d'échantillonnage

Base de sondage

La population cible de l'EJET dans la cohorte des 18 à 20 ans comprend les résidents des dix provinces du Canada qui sont nés au cours des années civiles 1979 à 1981. Une grande partie du questionnaire applicable au cycle 1, qui a été administré de janvier à avril 2000, est consacrée à établir le profil des activités liées à l'éducation et au marché du travail de ces personnes pendant l'année de référence de 1999, alors que les répondants et les répondantes avaient entre 18 et 20 ans.

Compte tenu des différences importantes dans les systèmes d'éducation du Canada, l'EJET des 18 à 20 ans cherchait à produire des estimations au niveau provincial. Par exemple, dès le début de l'EJET, on a constaté une volonté claire de disposer d'estimations provinciales de taux de décrochage du secondaire chez les

hommes et les femmes âgés de 20 ans et, plus généralement, d'estimations des proportions de groupes vulnérables par province. L'étude était également conçue pour appuyer l'analyse des caractéristiques des groupes vulnérables au niveau régional sur une possibilité de trois cycles longitudinaux. L'intérêt manifesté à l'égard de ces caractéristiques a influencé les objectifs en matière de qualité des données indiqués au début des travaux sur le plan d'échantillonnage. En termes concrets, les objectifs étaient les suivants :

- 1) un coefficient de variation (CV) inférieur ou égal à 16,5 % pour les taux provinciaux de décrochage du secondaire au cycle 1 chez les personnes âgées de 20 ans, par sexe;
- 2) au cycle 3, pour une caractéristique présente dans une proportion d'au moins 20 % des décrochages du secondaire, un CV inférieur ou égal à 16,5 % pour cette proportion à un niveau régional.

La réalisation de certains travaux initiaux sur un plan d'échantillonnage a permis de constater que ces niveaux de CV seraient très difficiles à atteindre dans le cas de bon nombre des taux de décrochage de niveau provincial. D'abord, il y avait la question d'une base acceptable pour faire enquête au sujet de cette population cible relativement rare et très mobile des 18 à 20 ans. Bien que cette population soit constituée d'environ 1,2 million de personnes, on les retrouve dans moins d'un ménage sur dix et elles présentent un taux annuel de mobilité de 22 %¹.

Après avoir examiné soigneusement le bien-fondé d'autres options, le choix final de la base de la cohorte des 18 à 20 ans de l'enquête principale s'est porté sur l'Enquête sur la population active (EPA)². L'exclusion par l'EPA des membres à temps plein des Forces armées, des détenus en institution et des résidents de réserves indiennes et de terres de la Couronne, qui représentent environ 2 % de la population du Canada, s'applique également à l'EJET.

Échantillonnage

L'échantillon initial de l'EJET comprenait un ensemble de 36 groupes de ménages, chacun constituant en lui-même un échantillon probabiliste de la population. Les ménages de cette série d'échantillons faisaient partie de l'EPA entre janvier 1997 et décembre 1999. Cette restriction à la période de trois ans précédant la collecte de données de l'EJET restreignait la taille de l'échantillonnage de l'EJET. Cependant, il était important de reconnaître le risque potentiel de tenter de retrouver la population cible très mobile dans de plus anciens échantillons de l'EPA. Le plan nécessitait un travail de dépistage efficace et des taux de réponse élevés pour contrôler l'erreur d'échantillonnage et le biais possible dans les estimations des caractéristiques en corrélation avec la mobilité.

De l'échantillonnage initial de 29 950 ménages, 786 ont été éliminés de l'échantillon de l'EJET. Dans la plupart des cas, l'élimination était due à la participation à une autre enquête longitudinale. Le dernier degré de l'échantillonnage en vue de l'EJET était le choix d'un membre du ménage dans la population cible de l'EJET provenant de chacun des 29 164 ménages retenus. Dans la minorité des ménages qui comptaient plus d'une personne dans la population cible de l'EJET, l'une d'elles était choisie au moyen de l'échantillonnage systématique avec probabilités égales. Au total, 23 592 personnes ont participé à l'enquête, pour un taux de réponse global de 80,9 %. (Voir le tableau A.1 pour prendre connaissance de la répartition de l'échantillon par province.)

Pondération

Comme l'échantillon de la cohorte des 18 à 20 ans de l'EJET est tiré de ménages qui faisaient partie de l'échantillon de l'EPA, une partie de la procédure de pondération de l'EPA est applicable à l'échantillon de l'EJET. Plus précisément, le sous-poids des sondages de l'EPA, qui constitue le poids de sondage ajusté en vue de la non-réponse au niveau des ménages de l'EPA, sert comme pondération initiale pour les unités d'échantillon de l'EJET.

Pour refléter le plan d'échantillonnage de l'EJET et tenir compte de l'absence de réponse dans le cadre de cette enquête, plusieurs ajustements doivent être appliqués à au sous-poids de l'EPA afin d'obtenir la pondération finale de l'EJET. Au total, cinq ajustements sont nécessaires pour compenser :

- 1) l'inclusion de 36 groupes de l'EPA
- 2) la non-réponse a priori au niveau des ménages
- 3) le choix d'une personne par ménage
- 4) la non-réponse de personnes choisies de l'EJET
- 5) les différences entre les estimations démographiques suivant le recensement et les comptes pondérés tirés des quatre premiers ajustements.

Estimation de la variance

En raison de la complexité du plan d'échantillonnage de l'EJET, la technique de rééchantillonnage par 'auto-amorçage, qui utilise un total de 1 000 échantillons d'auto-amorçage, a été choisie pour calculer des estimations de la variance. Cette technique est populaire dans les enquêtes comptant un grand nombre de strates et des unités d'échantillonnage primaires multiples pour chaque strate.

L'idée qui sous-tend la méthode d'auto-amorçage consiste à choisir des sous-échantillons au hasard dans l'ensemble de l'échantillon de manière à ce que chacun des sous-échantillons (ou reproductions) et l'échantillon complet suivent le même plan³. Les

pondérations finales pour les unités de chaque reproduction sont calculées de nouveau en suivant les étapes de la pondération utilisées pour l'échantillon complet. Ces pondérations d'auto-amorçage sont utilisées pour calculer une estimation de la population pour chaque répétition. La variance entre les estimations des répétitions applicables à une caractéristique donnée est une estimation de la variance d'échantillonnage de l'estimation de la population basée sur l'ensemble de l'échantillon.

A.3 Indicateurs de la qualité des données

Taux de réponse

Les tableaux A.1 à A.3 présentent des taux de réponse de divers sous-groupes de l'échantillon. Ces taux ne sont pas pondérés et utilisent comme base le compte initial de l'échantillon de l'EJET en excluant les ménages n'ayant pas répondu a priori. Dans chacun de ces 29 164 ménages, une personne a été choisie et une tentative a été faite en vue de contacter

et d'interviewer cette personne. Le compte du répondant comprend les personnes qui ont été interviewées, les personnes contactées mais au sujet desquelles il a été confirmé selon l'année de naissance qu'elles se trouvaient à l'extérieur de la population cible de l'EJET, et les personnes dont un membre du ménage a confirmé le décès. (Les deux derniers groupes sont inclus dans le compte du répondant parce qu'ils fournissaient toute l'information voulue, compte tenu de leur statut particulier.)

Les taux de réponse provinciaux indiqués dans le tableau A.1 montrent une variation considérable. Il existe également une tendance définie de taux de réponse plus élevés touchant les unités d'échantillon de groupes plus récents de l'EPA (tableau A.3). Entre les deux caractéristiques démographiques que sont l'âge et le sexe, l'âge semble avoir davantage d'influence, quoique les taux de réponse âge-sexe (tableau A.2) soient plus uniformes que les taux provinciaux. Tous ces facteurs, et d'autres, ont été étudiés afin de déterminer s'ils pouvaient jouer un rôle à l'égard des ajustements requis à l'étape de pondération.

TABLEAU A.1

Taux de réponse par province des ménages de l'EPA

Province	Personnes échantillonnées	Répondants	Taux de répondants (%)
Terre-Neuve	1 411	1 238	87,7
Île-du-Prince-Édouard	780	652	83,6
Nouvelle-Écosse	1 826	1 523	83,4
Nouveau-Brunswick	1 715	1 367	79,7
Québec	5 881	4 644	79,0
Ontario	8 520	6 720	78,9
Manitoba	1 952	1 649	84,5
Saskatchewan	2 105	1 772	84,2
Alberta	2 380	1 942	81,6
Colombie-Britannique	2 594	2 085	80,4
Toutes les provinces	29 164	23 592	80,9

TABLEAU A.2

Taux de réponse selon le sexe et l'âge en décembre 1999

Âge	Taux de réponse (%)		
	Hommes	Femmes	Les deux sexes
17-18	82,3	84,1	83,2
19	81,1	81,4	81,3
20-21	77,9	79,0	78,4
<i>Tous âges</i>	<i>80,4</i>	<i>81,4</i>	<i>80,9</i>

TABLEAU A.3

Taux de réponse selon la date des données du ménage de l'EPA

Date des données du ménage de l'EPA	Nombre de groupes	Taux de réponse (en %)
Janvier à juin 1997	6	78,2
Juillet à décembre 1997	5	78,5
Janvier à juin 1998	5	78,1
Juillet à décembre 1998	6	80,0
Avril à juillet 1999	4	82,4
Août 1999	4	85,4
Décembre 1999	6	85,6
<i>Toutes dates</i>	<i>36</i>	<i>80,9</i>

Estimations de l'erreur d'échantillonnage

Une large part des travaux consacrés au plan d'échantillonnage de la cohorte des 18 à 20 ans de l'EJET était centrée sur le désir d'obtenir des estimations fiables des taux provinciaux de décrochage du secondaire chez les hommes et les femmes de 20 ans et des nombres appropriés de répondants à l'appui de l'analyse régionale des jeunes adultes dans les groupes vulnérables. Les tableaux qui suivent ont trait à ces objectifs de l'enquête.

En général, les CV estimés sont conformes à la fourchette prévue par les scénarios étudiés dans le plan d'échantillonnage final. Toutefois, un regard rapide sur les tableaux A.4 à A.6 révèle que l'analyse et l'interprétation des données de l'EJET devraient comprendre des tests statistiques de signification et qu'ils doivent s'appuyer sur des estimations de la variance qui prennent en compte le plan de l'enquête. Il faut particulièrement être prudent lors de l'analyser

des caractéristiques rares d'un sous-groupe de la population ainsi que pour toutes les caractéristiques des petits sous-groupes.

Afin d'illustrer la nécessité de faire preuve de prudence au moment de l'analyse des données de l'EJET, un système de notation uniforme, fondé sur les estimations de c.v., a été appliqué à toutes les estimations de population figurant dans le présent rapport. Les caractéristiques estimées comportant un c.v. de 16,5 % ou moins sont considérées comme de bonne qualité, et on ne leur a ajouté aucune notation spéciale. Dans le cas des c.v. de l'ordre de 16,6 % à 33,3 %, un astérisque (*) qualifie l'estimation de caractéristique correspondante. De même, deux astérisques (**) servent à indiquer une estimation de caractéristique dont le c.v. dépasse 33,3 %. Cette notation simple permet une évaluation objective de la qualité des données dans l'ensemble du rapport.

TABLEAU A.4

Taux de décrochage du secondaire chez les 20 ans (en pourcentage)

Province	Hommes		Femmes	
	Estimation	CV	Estimation	CV
Terre-Neuve	15,2*	30,5	5,7*	30,4
Île-du-Prince-Édouard	22,3**	42,3	9,2**	46,5
Nouvelle-Écosse	14,5*	21,5	5,0**	37,1
Nouveau-Brunswick	11,7*	24,8	3,7**	38,7
Québec	19,9	10,2	12,0	15,2
Ontario	11,2	13,3	7,8	13,6
Manitoba	15,7*	20,6	13,9*	18,2
Saskatchewan	9,9*	17,6	4,5*	27,7
Alberta	13,8*	20,9	11,1*	21,3
Colombie-Britannique	16,7*	21,6	8,9*	20,2
Toutes les provinces	14,7	6,5	9,2	7,2

TABLEAU A.5

Niveau d'éducation le plus élevé des parents de décrocheurs du secondaire (en pourcentage)

Région	Niveau d'éducation le plus élevé des parents							
	Moins que secondaire		Secondaire		Certificat/diplôme de niveau postsecondaire		Diplôme universitaire	
	Estimation	CV	Estimation	CV	Estimation	CV	Estimation	CV
Atlantique	36,2	10,0	38,4	9,2	17,0*	18,0	8,4*	27,3
Québec	29,9	10,0	44,2	6,8	19,6	13,0	6,3*	21,4
Ontario	24,9	13,0	45,0	7,4	17,5	13,3	12,6*	20,3
Prairies	26,4	11,9	47,7	6,3	12,7	15,9	13,2*	17,4
Colombie-Britannique	18,6*	19,6	48,1	11,3	15,0*	21,7	18,3*	21,8
Toutes les régions	26,9	5,9	45,2	3,6	16,9	7,2	11,0	9,7

TABLEAU A.6

**Auto-évaluation des compétences en résolution de problèmes
des décrocheurs du secondaire (en pourcentage)**

	Niveau de compétence					
	Faible / passable		Bon		Très bon / excellent	
<i>Région</i>	<i>Estimation</i>	<i>CV</i>	<i>Estimation</i>	<i>CV</i>	<i>Estimation</i>	<i>CV</i>
Atlantique	21,4	10,5	52,6	6,2	26,0	11,1
Québec	20,6	10,5	45,8	6,2	33,7	6,9
Ontario	14,8	13,8	52,9	5,5	32,3	8,7
Prairies	22,8*	16,7	44,2	7,1	33,0	8,9
Colombie-Britannique	13,7*	21,4	51,6	8,6	34,6	13,0
All regions	18,6	6,9	48,6	3,1	32,8	4,2

Notes

- ¹ D'après les données du Recensement de 1996 et de l'Enquête sur la population active de 1997 à 1999.
- ² Pour un compte rendu détaillé de la méthodologie de l'EPA, voir Gambino, J.G., Singh, M.P., Dufour, J., Kennedy, B. et Lindeyer, J. (1998), Méthodologie de l'Enquête sur la population active du Canada, Statistique Canada, no de catalogue 71-526.
- ³ Pour plus de détails sur la méthode d'auto-amorçage visant l'estimation de la variance, voir Rao, J.N.K., Wu, C.F.J. et Yue, K., (1992), Quelques travaux récents sur les méthodes de rééchantillonnage applicables aux enquêtes, Techniques d'enquête, 18, 225—234.